



HAL
open science

**Région Auvergne-Rhône-Alpes -Département de la
Haute-Loire (43), Aurec sur Loire Château
d'Aurec-sur-Loire**

David Jouneau, Camille Collomb, Josselin Derbier

► **To cite this version:**

David Jouneau, Camille Collomb, Josselin Derbier. Région Auvergne-Rhône-Alpes -Département de la Haute-Loire (43), Aurec sur Loire Château d'Aurec-sur-Loire. [Rapport de recherche] Archeodunum. 2016. hal-02196586

HAL Id: hal-02196586

<https://hal.science/hal-02196586>

Submitted on 29 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

VOL I/I

Etude archéologique préalable

Textes, figures et annexes
Chaponnay, août 2016



› Région Auvergne-Rhône-Alpes - Département de la Haute-Loire (43)

AUREC-SUR-LOIRE

Château d'Aurec-sur-Loire

Code INSEE : 43012
N° Opération : 03-8102
Arrêté de Nomination : 2016-537

Sous la direction de David JOUNEAU

Avec la collaboration de Camille COLLOMB, Josselin DERBIER



Ministère de la culture et de la communication
Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
Service Régional de l'Archéologie
Mairie d'Aurec-sur-Loire
Archeodunum



Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

AUREC-SUR-LOIRE (43)

“Château d’Aurec-sur-Loire”

Rapport final d’Étude archéologique préalable

Illustration de couverture : Partie sommitale de la tour d’escalier ; dessin D. Jouneau

Sous la direction de David JOUNEAU

Avec la collaboration de Camille COLLOMB, Josselin DERBIER

Mise en page : Sandrine SWAL



SOMMAIRE

■ Données administratives techniques et scientifiques	7
Fiche signalétique du site	8
Mots-clés des thésaurus.....	9
Générique de l'opération	10
Notice scientifique.....	11
Arrêté d'autorisation n° 2016-537	12
■ Textes et figures.....	15
<i>Textes</i>	25
Introduction	16
1. Notice documentaire	17
1.1. Principales phases historiques :.....	17
1.1.1. XI ^e –XIII ^e siècles : les prémices.....	17
1.1.2. XIII ^e -XVI ^e siècles : La maison de la Roue.....	18
1.1.3. XVII ^e -XVIII ^e siècles : de nouveaux propriétaires	18
1.1.4. XIX ^e et XX ^e siècles.....	19
1.2. Note sur l'héraldique seigneuriale d'Aurec-sur-Loire	19
1.2.1. Solignac	20
1.2.2. La Roue	20
1.2.3. Hérail de Pierrefort	20
1.2.4. Nérestang	20
1.2.5. Genestet	20
2. Étude architecturale des bâtiments.....	22
2.1. Méthodologie	22
2.2. Description du château.....	23
2.3. Éléments de chronologie.....	23
2.3.1. État 1 : une tour primitive	24
2.3.1.1. La tour carrée	24
2.3.1.2. Éléments de datation.....	24

2.3.2. État 2 : un logis construit dans le prolongement oriental de la tour carrée	25
2.3.2.1. Le 1 ^{er} étage.....	25
2.3.2.2. Le 2 ^e étage.....	26
2.3.2.3. Éléments de datation	27
2.3.3. État 3 : amorce d'un programme architectural important	27
2.3.3.1. Le corps de bâtiment sud	27
2.3.3.2. La grosse tour sud-est	28
2.3.3.3. La tour nord.....	30
2.3.3.4. Le corps de bâtiment oriental	32
2.3.3.5. Éléments de datation.....	34
2.3.4. État 4 : continuité des travaux.....	36
2.3.4.1. La tour d'escalier	36
2.3.4.2. Le corps de bâtiment oriental.....	37
2.3.4.3. Le bâtiment nord-ouest et la loggia.....	40
2.3.4.4. Le corps de bâtiment sud.....	44
2.3.4.5. Le bâtiment sud-ouest.....	44
2.3.4.6. Éléments de datation	46
2.3.5. État 5 : l'achèvement du programme architectural.....	46
2.3.5.1. Les galeries.....	46
2.3.5.2. Les plafonds à la française.....	49
2.3.5.3. Éléments de datation.....	49
2.3.6. État 6 : réfections des planchers et nouvelle campagne décorative	50
2.3.6.1. Réfection des planchers.....	50
2.3.6.2. Nouvelle campagne de décor.....	50
2.3.6.3. Éléments de datation	50
2.3.7. État 7 : agrandissements du corps de bâtiment oriental.....	50
2.3.7.1. Le corps de bâtiment oriental.....	50
2.3.7.2. Le corps de bâtiment sud.....	52
2.3.7.3. Éléments de datations.....	52
2.3.8. État 8 : une demeure aristocratique du Second Empire	52

3. Les revêtements et décors polychromes : éléments remarquables 53

3.1. Décors peints du 2 ^{ème} niveau, contre la tour carrée (UM 3, parement est)	53
3.1.1. Premier niveau : le décor peint UD 10.....	53
3.1.2. Second niveau : le décor peint UD 20	54
3.1.3. Troisième niveau : le décor peint UD 21.....	55
3.1.4. Quatrième niveau : l'enduit de propreté UD 15.....	56
3.1.5. Cinquième niveau : le décor peint UD 16.....	56
3.2. Décor polychrome de la galerie du 1er niveau, logis sud (UM 8, parement nord)	57
3.2.1. Le décor polychrome UD 1	57
3.2.2. Le décor en grisaille UD 2.....	58

4. Problématiques et préconisations..... 59

4.1. Problématiques de l'étude	59
4.1.1. Affiner la chronologie des bâtiments.....	59
4.1.2. Déterminer l'organisation des bâtiments et leur articulation	60
4.2. Propositions de sondage dans les maçonneries	60
4.2.1. Le corps de bâtiment sud	60
4.2.1.1. Le rez-de-chaussée.....	60
4.2.1.2. Le premier étage	60
4.2.1.3. Le deuxième étage.....	61

4.2.2. <i>Le corps de bâtiment est et la tour nord</i>	61
4.2.2.1. <i>Les celliers</i>	61
4.2.2.2. <i>Le rez-de-chaussée</i>	61
4.2.2.3. <i>Le premier étage</i>	61
4.2.2.4. <i>Le deuxième étage</i>	61
4.2.3. <i>Le bloc nord-ouest</i>	61
4.2.4. <i>Le bâtiment sud-ouest</i>	61
4.2.4.1. <i>Rez-de-chaussée</i>	61
4.2.4.2. <i>Le premier étage</i>	62
4.3. Proposition de sondages au sol.....	62
4.4. Les élévations.....	62
Bibliographie et sources	63
1. Documents d'archives.....	63
1.1. <i>Archives départementales de la Haute-Loire</i>	63
1.2. <i>Archives nationales</i>	64
1.3. <i>Archives de la Diana</i>	64
2. Sources imprimées	64
3. Monographies d'Aurec.....	65
4. Histoire régionale	65
5. Héraldique.....	66
 <i>Figures</i>	 25
Liste des planches	70
Planches	71
 ■ Annexes et inventaires	 81
Annexe 1 : Inventaire des Unités Décoratives (UD)	82
Annexe 2 : Inventaire des minutes	88
Annexe 3 : Inventaire des photographies numériques.....	89

1



Données administratives techniques et scientifiques

Fiche signalétique du site

Localisation du site

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Haute-Loire (43)

Commune : Aurec-sur-Loire

Adresse : Le Bourg

Code INSEE : 43012

Références cadastrales : Année : 2016, Section : AM, Parcelle : 218

Coordonnées géographiques (Lambert II) : X = 793,895 Y = 6475,025

Altitude moyenne : 451 m NGF

Propriétaire : Commune d'Aurec-sur-Loire

Nature et référence de l'opération

Type d'opération : Etude archéologique préalable

Nature du projet : Étude monumentale et patrimoniale

Opérateur : Archeodunum SAS - 500 rue Juliette Récamier - 69970 Chaponnay

Arrêté de désignation du responsable scientifique : 2016-537, du 12 mai 2016

Responsable scientifique : David JOUNEAU

Organisme de rattachement : Archeodunum SAS

Dates d'intervention sur le terrain : du 23/05/2016 au 03/06/2016

Lieu de conservation du mobilier : Archeodunum SAS (Chaponnay) pour études puis dépôt archéologique du SRA Auvergne-Rhône-Alpes

Mots-clés des thésaurus

Thésaurus « Chronologie »

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
- Âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Thésaurus « Interprétation »

SUJETS ET THÈMES

- Edifice castral
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Souterrain
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre :
- MOBILIER**
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux

ETUDES ANNEXES

- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre :
- Géologie/pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de céramiques
- Analyse de métaux
- Acquisition de données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre : dendrochronologie

Générique de l'opération

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

Archeodunum SAS

500, rue Juliette Récamier

69970 Chaponnay

- » Emmanuelle BOISSARD, Responsable du Pôle Bâti
- » David JOUNEAU, Responsable scientifique de l'opération
- » Camille COLLOMB, Assistante d'opération spécialisée en archéologie du bâti
- » Josselin DERBIER, Chargé d'étude documentaire

Notice scientifique

Auteur : David JOUNEAU

Numéro d'OA : 03-8102

Responsable de l'opération : David JOUNEAU

Nature de l'opération : Opération de sondage archéologique et d'étude d'archéologie du bâti

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes > Haute-Loire > Aurec-sur-Loire

Code INSEE de la commune : 43012

Mots-clés du thésaurus : Archéologie du bâti, analyse documentaire, dendrochronologie

Chronologie : Bas Moyen Age, Temps modernes

Keywords : Late Middle Ages, Modern Times, building archeology, document analysis, dendrochronology

Titre : Aurec-sur-Loire

Sous-titre : Château d'Aurec-sur-Loire

Riche d'un exceptionnel patrimoine, la commune d'Aurec-sur-Loire a pour ambition de réhabiliter le château, dont elle est devenue propriétaire en 2000. Une étude architecturale et patrimoniale a donc été menée, dans la continuité des études et restaurations engagées depuis la fin des années 1990. Parallèlement à l'analyse des élévations, une étude des planchers a été réalisée (E. Bouticourt). Les premières observations permettent de distinguer au moins 7 phases de constructions. Le château s'est développé autour d'une tour quadrangulaire, vraisemblablement adossée à l'enceinte urbaine, antérieure au ^{xiv}^e siècle. À cette période, un premier corps de logis est construit contre le flanc oriental de la tour et le long de la courtine. Un important programme architectural est ensuite amorcé, probablement au ^{xv}^e siècle, pour s'achever dans le premier tiers du ^{xvi}^e siècle : deux corps de bâtiment, en retour d'équerre, sont construits autour d'une cour, sur laquelle donne des galeries. L'angle sud-est de l'ensemble castral est doté d'une grosse tour circulaire, répondant à la tour carrée. Un groupe de bâtiment ferme la cour au nord, organisé autour d'une tour en forme de fer à cheval, dominant la place de l'église. La cour est fermée à l'ouest par une probable galerie, dans laquelle est aménagée une porte piétonne. La porte cochère a été détruite mais devait se situer à côté, au nord. Les bâtiments font ensuite l'objet de réfections ponctuelles. Le corps de bâtiment oriental est modifié au ^{xviii}^e siècle, avec un rehaussement d'un étage et le percement de nombreuses baies. L'ensemble est mis au goût du jour au cours du Second Empire, et un parc est aménagé à l'emplacement des anciens fossés de la ville.

Cette étude, si elle ne permet pas de préciser la chronologie ou l'organisation des bâtiments primitifs, pose les jalons pour une future étude archéologique de cet ensemble complexe.

Arrêté d'autorisation n° 2016-537



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle Architecture et Patrimoines
service régional de l'archéologie

Opération archéologique n° 03-8102

12 MAI 2016

Arrêté n° 2016-537 du portant autorisation de sondage archéologique

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 1^{er} janvier 2016 portant nomination de Monsieur Alain Daguerre de Hureaux, directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-28 du 4 janvier 2016, portant délégation de signature à Monsieur Alain Daguerre de Hureaux, directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

VU l'arrêté 2016-1 du 6 janvier 2016 de Monsieur le directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, portant délégation de signature à Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint des affaires culturelles, responsable du pôle *Architecture et Patrimoines* et à Monsieur Frédéric Letterlé, chef du service régional de l'archéologie par intérim ;

VU la notice méthodologique pour l'étude archéologique préalable présenté par la société Archeodunum (responsable d'opération David Jouneau), dans le cadre de l'étude architecturale menée par le cabinet Croisée d'Archi, (SELARL d'architecture Feasson, Gagnal, Goulois) et l'accord de la mairie (propriétaire), reçu à la DRAC le 11 mars 2016 ;

ARRÊTE

Article 1er :

M. David Jouneau (société Archeodunum) est autorisé à procéder à une opération de sondage archéologique et d'étude d'archéologie du bâti au château d'Aurec-sur-Loire, à partir de la date du présent arrêté et jusqu'au 30 octobre 2016.

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal BP 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1 Tél. : 04 73 41 27 19 ; Fax : 04 73 41 27 26 <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>

concernant en région Auvergne, le site du château d'Aurec-sur-Loire
 Département : Haute-Loire
 Commune : Aurec-sur-Loire
 Lieu-dit : Château
 Cadastre : Année : 2016 Section AM , parcelle 218:
 Coordonnées Lambert 93 : X = 793,895 Y = 6475,025

Programme : 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Organisme de rattachement : Société Archeodunum

Article 2 :

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en triple exemplaire, un rapport accompagné de cartes de localisation, de plans géo-référencés dans le système Lambert 93, de coupes stratigraphiques et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches. Ce rapport sera également fourni sous forme numérique (format .pdf) sur CD.

Ce rapport comprendra un résumé (12000 signes au maximum) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert :

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions ou mentions particulières à l'opération :

Les sondages dans les maçonneries seront définis en collaboration avec l'architecte en charge du projet, et avec un restaurateur de peintures murales, de manière à ne pas endommager les enduits et décors anciens.

Article 5 :

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. David Jouneau (Archeodunum SAS) et à la mairie d'Aurec-sur-Loire.

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
 et par délégation
 Le directeur régional des affaires culturelles
 Responsable du pôle
 Architecture et patrimoines

Pascal Mignerey

Copies à :

- ▶ Gendarmerie d'Aurec-sur-Loire
- ▶ SDA
- ▶ DRAC (SRA, CRMH, UDAP43)
- ▶ SELARL d'architecture R. Feasson, G. Gagnal, R. Goulois

2



Textes et figures

› *Textes*



INTRODUCTION

La commune d'Aurec-sur-Loire a acquis le château seigneurial, situé au cœur de l'ancien bourg, au début des années 2000. Un projet de réhabilitation des bâtiments a déjà donné lieu à de premières restaurations sur les extérieurs, accompagné d'une étude documentaire et monumentale réalisée par C. Corvisier (Corvisier 1997). Dans la continuité de ces travaux, une campagne de restauration des intérieurs a été engagée. Suite à une visite de la CRMH Auvergne, une étude patrimoniale et architecturale du château, en complément de l'enquête déjà réalisée, a été demandée. Cette nouvelle analyse du complexe castral a pour objectif de dresser un bilan documentaire, partiellement réalisé par l'étude précédemment citée, et de comprendre les dispositions architecturales de l'ensemble.

L'intervention ne correspond pas à une étude archéologique du bâti, bien qu'elle en reprenne les principes élémentaires. Il s'agit d'une étude préalable, patrimoniale et architecturale, visant à obtenir des clés de compréhension sur la composition du château, son évolution et ses articulations, que ce soit entre ses composants ou avec son environnement. Les données issues de cette étude serviront de base pour la constitution d'un projet d'étude archéologique en accompagnement des travaux à venir.



1. NOTICE DOCUMENTAIRE (J. DERBIER)

Lors de l'étude réalisée en 1997, Christian Corvisier a produit un rapport d'étape d'étude historique (Corvisier 1997). Son travail sur le sujet est nettement le fruit d'une recherche appuyée, il présente cependant le défaut de ne pas donner de bibliographie ou de très peu citer ses sources. Par ailleurs, la copie consultée de son travail est orpheline d'une page donnant la chronologie du site entre 1322 et 1620. Nous avons donc réalisé un état des lieux sommaire de la documentation pour tenter de pallier à ces absences. Notre travail ne se prétend pas exhaustif il a simplement cherché à dépister des références utiles à une étude globale de l'histoire du site¹.

1.1. Principales phases historiques :

1.1.1. XI^e – XIII^e siècles : les prémices

Si l'on se base sur le *Dictionnaire Topographique de la Haute-Loire*, Aurec est mentionné pour la première fois à l'occasion de la donation de l'église *Sancti Petri de Auriaco* à l'abbaye de Saint Michel de la Cluse (Chassaing, Jacotin 1907). Cette donation du comte Gérard II de Forez vers 1030 fonde le prieuré d'Aurec, dont les privilèges sont renouvelés par son fils (La Mure 1860 : t.3 preuve n° 20). En 1105 le comte de Forez mentionne *Auriaco* parmi ses vicairies (La Mure 1860 : t.3 preuve n° 25 ; Barry 1972 : 17). Il ne s'agit pas ici du prieuré, mais des droits seigneuriaux qui pourraient laisser supposer l'existence d'un château². C'est probablement ceci qui vient appuyer l'opinion de Christian Lauranson-Rosaz sur la présence d'un édifice castral autour de 1100. La forme du bourg sur le plan cadastral, avec le prieuré en position centrale, comme encerclé par l'enceinte n'est pas sans rappeler le cas du site proche de Saint-Didier-en-Velay, étudié par Pierre-Éric Poble (Laffont et al. 2008). Pour ce site castral, le point de départ est un fossé autour de l'église paroissiale... Quoiqu'il en soit, Aurec relève au moins jusqu'à la fin du XIII^e siècle du Lyonnais-Forez.

En 1244, une transaction intervient entre le comte de Forez Guy V et Guillaume de Baffie. Ce dernier renonce à ses prétentions sur le comté moyennant restitution et abandon de plusieurs seigneuries et de 250 livres viennois de revenu annuel. Un article précise que si Dauphine de Saint-Bonnet mourrait sans enfant, le comte aiderait Guillaume de Baffie à entrer en possession de St-Bonnet et qu'en échange il céderait le castrum d'Aurec au comte (Huillard-Bréholles, Lecoy de la Marche 1867). Cet accord ne fut jamais appliqué. Il pourrait s'agir de la première mention effective d'un « château », dont l'acception peut aussi bien désigner une « fortification » qu'une « demeure seigneuriale ». En 1264 une bulle de privilèges accordés par le pape Clément IV à l'église du Puy, place le castrum d'Aurec dans sa mouvance³.

Aurec semble avoir eu un statut d'espace frontière, coseigneurie dont fief relève pour 1/3 de l'église du Puy et 2/3 du comté de Forez (Colly 1902 : 27). En 1317, Béraud de Solignac (ou Solemniac) avoue au comte ses biens de rive gauche de la Loire qui dépendent du château d'Aurec, mais n'avoue pas le château lui-même qui dépend alors bien de l'évêque (Archives Nationales P 1400³)

1 Notre travail a été grandement facilité par les précieuses indications et appuis logistiques de Martin de Framond, directeur des archives départementales de la Haute-Loire et d'Édith Lahellec, chargée des publics du Musée Crozatier du Puy-en-Velay.

2 Nous n'avons cependant pas eu le temps d'accéder aux éditions plus récentes et critiques de ces documents du XI^e siècle dans *les Chartes de Forez*.

3 Bulle publiée dans (Chassaing 1869). La mise en place des fiefs et châteaux dans l'évêché du Puy a été étudié par Martin de Framond dans (Laffont et al. 2005 : 21-45).

1.1.2. XIII^e-XVI^e siècles : La maison de la Roue

De la fin du XIII^e jusqu'au XVI^e siècle la seigneurie et le château d'Aurec reste entre les mains d'un lignage présentant la particularité d'être partiellement matrilineaire. La maison de la Roue, dont le château éponyme se situe dans la commune de Saint-Anthème (Loire), tombe plusieurs fois en quenouille. Son nom et ses armes sont relevés par les maris des héritières. Ce phénomène complique considérablement la compréhension de l'histoire du site, mais un travail bien référencé a été réalisé par Françoise Barry (cf. Bibliographie).

Vers 1272, Dauphine de Saint-Bonnet, héritière des seigneuries de St-Bonnet-le-Château, Montarcher, Leignec, Aurec, Oriol, Roziers-côtes-d'Aurec et Miribel en Forez, épouse en 4^e noces Pierre de la Roue (Barry 1972 : 15-17). C'est par ce mariage qu'Aurec rentre dans les possessions de la Roue. Le couple n'aura pas d'enfants, mais leur nièce, Sybille de la Roue épouse Gibert de Solignac vers 1290. Veuve en 1297, elle fait hommage du château d'Aurec à l'évêque du Puy (Lascombe 1882 : 25)

Bertrand ou Béraud de Solignac, dit de la Roue, est qualifié de lieutenant général du comte Jean de Forez. Il fait hommage à Montbrison au comte en 1317 pour tout ce qu'il possède en raison du château d'Aurec (Archives Nationales P 1400³). En 1309 il avait prêté hommage pour la partie vellave de la seigneurie (Lascombe 1882 : 25). Le château d'Aurec et une enceinte existent en 1322 comme l'atteste une charte de Guillaume de Poitiers *datum in castro Aureaci infra fortalitium* appartenant à Lioutaud de la Roue-Solignac (Archives Nationales P 494⁴). À la mort de ce dernier en 1357, une querelle de succession éclate entre les la Roue-Solignac et les Polignac.

Le 23 septembre 1357, Armand IX, vicomte de Polignac prête hommage du *castrum de Aurec, cum mandamento ejusdem et pertinentiis dicti castri* (Jacotin 1898 : t. 4, 234). Par testament Lioutaud, seigneur de Solignac, Servissas, Aurec et Auriol, en l'absence de fils, avait désigné comme héritière sa fille Marguerite, épouse du vicomte de Polignac. Armand de la Roue neveu de Lioutaud se considérant comme évincé de son héritage légitime entama une guerre privée qui enflamma Velay et Forez. Elle s'accompagne d'un procès au parlement de Paris commencé en 1380. En 1389, la veuve de Pierre dit Goyet de la Roue (fils d'Armand), Bellonde de Langeac accepta de transiger avec les Polignac. Par accord du 14 juillet 1389, enregistré au Parlement, la maison de la Roue reçut les fiefs d'Aurec, Oriol et la Chapelle et renonça aux biens des Solignac (Barry, Neufbourg 1953 : 58-60 ; Barry 1972 : 60-70, 1973 : 1-20). Bellonde de Langeac, en qualité de tutrice de ses enfants, prête hommage à l'évêque du Puy pour le château d'Aurec en 1395 (Lascombe 1882 : 26)

L'historiographie locale rapporte la prise d'Aurec, ou tout au moins le passage dans la ville des bandes d'Héraclé de Rochebaron en 1422, et des routiers de Rodrigue de Villandrado en 1432. (Colly 1903 : 48-49)

À la fin du XV^e siècle, plusieurs auteurs rapportent la construction de la grosse tour ronde du château d'Aurec vers 1464 ou 1484 (Barry 1973 ; Corvisier 1997 ; Lauranson-Rosaz 1998). Malgré nos efforts, nous n'avons pu retrouver une source de première main pour cette mention importante pour l'histoire du site. En l'état des investigations tout remonte à une « généalogie de la maison de Roue » par Claude le Laboureur (1601-1682)⁴. Il précise que « *Ledict Claude de la Roue fict faire la grosse tour ronde du chasteau d'Aurec, au bas de laquelle est la trésorerie de la maison, et fust commencée en l'année 1464, et achepta la seigneurie de la Fare des seigneurs de Saint Vidal.* » (Le Laboureur et al. 1846 : 475). L'auteur ne donne source, il semble cependant avoir puisé dans une riche documentation.

La cour du château a été réalisée selon Christian Lauranson-Rosaz vers 1500. Le 29 décembre 1539, Louis de la Roue fait son *testament* « *au lieu d'Aurec, dans le chasteau dudit seigneur* » (Meyssonnet sd). En 1557 les terres de la Roue, Montpeloux, Aurec et Saint-Anthelme passent aux Hérail de Pierrefort, qui reprennent les armes et le nom de la Roue (Colly 1903). Les troupes du Baron des Adrets auraient pris Aurec pendant les guerres de Religion, ce qui explique selon l'abbé Colly la présence de squelettes de grande taille attribués à des huguenots (sic) retrouvés lors de fouilles dans les rues d'Aurec...

1.1.3. XVII^e-XVIII^e siècles : de nouveaux propriétaires

Le 22 avril 1609, Philibert de Nérestang acquiert de Marc de Pierrefort les terres et châteaux d'Aurec et d'Oriol. Il avait acquis l'année précédente la baronnie de Saint-Didier. Favori et fidèle d'Henri IV, il voit ses terres érigées en marquisat per Louis XIII en 1619.

Quatre générations de Nérestang se succèdent dans la possession du château. La bibliographie locale s'accorde pour répéter que cette famille vécut très peu à Aurec, ce qui s'accorde bien avec le statut social élevé du lignage qui évolue au service du Roi (Meyssonnet sd ; Colly 1903 ; Wronecki 1984 ; Lauranson-Rosaz 1998). Il faut cependant nuancer ces propos sur la base d'une anecdote et de faits tangibles. Philibert de Nérestang arracha de force à la clôture monastique sa fille, abbesse de la Bénisson-Dieu pour l'enfermer 15 mois au château d'Aurec (Reure 1909). De manière plus précise, les enfants de Charles-Achille de Nérestang et de Françoise de Gravé naissent en et sont baptisés à Aurec en 1672 et 1678 (Registres paroissiaux d'Aurec, AD 43 E dépôt 85/2). Les armes de la clé de voûte de l'oratoire du château sont probablement à rattacher à ce couple (voire note héraldique).

⁴ A priori le manuscrit du Laboureur est conservé par les Archives départementales du Rhône, E 2239.

Après la mort sans postérité de Louis-Achille de marquis de Nérestang, duc de Gadagne le 7 février 1733, le marquisat de Nérestang est acquis par Jacques de Genestet seigneur de Séneujols en 1734. Il prête hommage le 3 août 1754 pour Saint-Didier, Oriol et Aurec (Jourda de Vaux 1924 : 85). Jusqu'à la Révolution, les Genestet résident régulièrement à Aurec. Un détail d'archives concernant la saisie des biens des Genestet va en ce sens. Jean-Hector de Genestet-Nérestang et son épouse, condamnés comme émigrés, sont guillotins. Le 15 thermidor de l'an II (02 août 1794) on ouvre les scellés du château d'Aurec pour réquisitionner les matelas : ils sont au nombre de 41 (AD 43, 1 Q 241). Si l'on ne peut déduire de ce chiffre le nombre des habitants de la demeure seigneuriale, tout au moins peut-on constater la capacité d'hébergement d'une maisonnée nombreuse.

1.1.4. XIX^e et XX^e siècles

Le château est acquis en 1795 par M. Giderol, homme d'affaires des Genestet. En 1849 le château est acheté par M. Maurin dont la veuve le vend quelques années plus tard à Claude Rey, fabricant de rubans. Il devient maire d'Aurec en 1863. D'importants travaux sont réalisés en 1863-1866. Sa veuve meurt au château en 1902. (Colly 1903)

Des éléments du site descriptifs ont été rédigés à l'occasion des visites de la société de la Diana au château d'Aurec en 1899 et 1957 (Gonnard 1906 ; Bourbon, Sugny 1957). En 1902, l'abbé Colly décrit le château de la manière suivante (Colly 1903 : 28-32) :

« Le château qui était le siège de cette seigneurie existe encore à Aurec. C'est aujourd'hui un premier très confortable et un second à organiser, dont le rez-de-chaussée donne sous une galerie aux voûtes, reposant sur de magnifiques monolithes de forme ronde. La cuisine, la salle à manger et les salons ouvrent sous cette galerie. On croit celle-ci du XIV^e siècle, mais elle a été retouchée après. On monte dans les appartements par un escalier superbe en colimaçon, dans une petite tour, donnant elle-même sur une autre tourelle, où nous croyons qu'était jadis la chapelle domestique. Sur la porte d'entrée, du genre gothique, étaient sculptés des armoiries, que d'aucuns attribuent aux de la Roue. Ce sont deux anges pour tenants, un cimier et une tête d'aigle, entre un vol banneret. La Révolution a mutilé tout cela. Sous les voûtes de la galerie aux clefs, se trouve une quantité de petites pierres carrées, aux formes variées, ayant porté des armoiries, mais une main intéressée a nivelé toute la surface. On semble pourtant reconnaître qu'il y avait sur ces pierres, comme sur d'autres, à l'entrée des appartements, des entailles formant 6 fasces. C'est du reste, ce qui a subsisté en armoiries sur le remarquable manteau de cheminée à la cuisine du château. Dans les fouilles faites à la basse-cour, on a découvert de belles voûtes à arêtes, malheureusement remplies d'eau. À la clef de voûte de la chapelle Notre-Dame, qui était la chapelle des seigneurs, il y a aussi une pierre d'armoiries, entourée d'une belle couronne de marquis : elle est certainement du XVII^e siècle ; mais les reliefs ont sauté aussi sous les coups vandales du ciseau. Ce château au sud de la petite ville fortifiée fut, dit la légende, construit par les chevaliers de Malte. Cette attribution ne paraît pas justifiée, quoique les fouilles des caves en voûte y aient fait découvrir un squelette en tenue militaire de cet ordre, bien reconnaissable. La grande tour, qui flanque son angle sud-est, fut élevée seulement vers la fin du XV^e siècle. Elle est actuellement toute tapissée de lierre à l'extérieur. Au flanc extérieur de ce château était une porte, dite porte de la Gardène, aujourd'hui détruite, qui gardait ou défendait le monument. Vers la tourelle, qui accotait la porte et servait de poste, arrivait le grand mur des fortifications, qui enclavait un château féodal de construction singulière, avec une tour au milieu et une autre à créneaux, formant, à deux pas du cours de la Loire, l'angle sud-ouest du mur d'enceinte ». [le presbytère, 2^e « château », auquel il faut encore ajouter le « château » du frère sacristain. [...] Les remparts [...] montaient pour aller rejoindre le château seigneurial, que l'on croit avoir été construit au XIII^e siècle, et qui est aujourd'hui totalement modernisé. Ce château est entouré, au sud-est d'un parc splendide, qui possède, à son flanc sud-ouest, un vieux et riche portail Renaissance, à moitié muré aujourd'hui, dont la porte, en fer ouvragé, conserve aux antiquaires un précieux souvenir du vieux temps : c'est, entre autres ornements, une roue clouée, qui nous rappelle l'antique famille de la Roue »

1.2. Note sur l'héraldique seigneuriale d'Aurec-sur-Loire

Le château d'Aurec présente plusieurs éléments de décors héraldiques, tant peints que sculptés. Dans le cadre de la présente étude documentaire, leur examen détaillé était impossible. Cependant, en connaissant l'apport possible de l'héraldique en matière de datation de bâti, nous proposons un petit catalogue des armes des lignages qui se sont succédé dans la possession du fief sur la base des données des armoriaux régionaux. Une étude détaillée du site devrait intégrer un volet héraldique, prenant en compte en particulier les familles alliées par mariages aux seigneurs d'Aurec et se renseignant sur d'éventuelles évolutions dans les armoiries (les recueils édités étant fréquemment le reflet d'une situation moderne).

Par exemple, une clef de voûte de l'oratoire du château d'Aurec porte un écu dont les couleurs sont absentes qui est parti : *au 1^{er} de... à 3 bandes de... et au 2^e de... au chevron de... accompagné de 3 losanges de ...* Il pourrait s'agir des armes du mariage vers 1670 de Charles-Achille, marquis de Nérestang (les 3 bandes) et de Françoise de Gravé de la Chaise dont la famille portait *D'azur au chevron d'or accompagné de 3 losanges de même* (Meyssonnet sd : 83 ; Rietstap 1884 : 820)

1.2.1. Solignac :

D'argent au sommet de gueules

OU

Écartelé au 1^{er} et au 4^e *D'argent au sommet de gueules ((Solignac), au 2^e et au 3^e fascé d'or et d'azur à 6 pièces (la Roue)*

Sources : (La Tour-Varan 1854 : 226 ; Paul 1912 : 438-439 ; Jourda de Vaux 1924 : t. 6, 208)

1.2.2. La Roue (fig. 1)

De Gueules, à la roue à huit rais, au cerf couronné et à deux lions rampants (armes primitives)

OU

Fascé d'or et d'azur à 6 pièces

OU

D'azur à 3 bandes d'or

Sources : (La Tour-Varan 1854 : 224 ; Paul 1912 : 404 ; Jourda de Vaux 1924 : t. 6, 92 ; Boos 1998 : 439)

1.2.3. Hérald de Pierrefort

Écartelé au 1^{er} et au 4^e *D'azur à la bande d'or (Pierrefort), au 2^e et au 3^e fascé d'or et d'azur à 6 pièces (La Roue), et sur le tout d'or chargé d'un chêne de Sinople (Hérald)*

OU

Écartelé au 1^{er} et au 4^e *D'azur à la bande d'or, accompagné en chef d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules (Pierrefort), au 2^e et au 3^e fascé d'or et d'azur à 6 pièces (La Roue), et sur le tout d'or chargé d'un chêne de Sinople (Hérald)*

OU

Armes de Bretagne (armes pleine d'Hermine)

Source : (La Tour-Varan 1854 : 250 ; Paul 1912 : 225-226 ; Jourda de Vaux 1924 : t. 3, 130)

1.2.4. Nérestang (fig. 2, 3 et 4)

D'or à 3 bandes de gueules, celle du milieu chargée de 3 étoiles d'or

OU

D'azur à 3 bandes d'or, la deuxième surmontée d'or

OU

D'azur à 3 bandes d'or, la deuxième surmontée de trois étoiles d'argent »

Sources : (Paul 1912 : 319 ; Jourda de Vaux 1924 : 140)

1.2.5. Genestet

D'azur à un cœur d'or ailé d'argent.

OU

D'azur au cœur d'or

Sources : (Paul 1912 : 203 ; Jourda de Vaux 1924 : t. 3, 84)

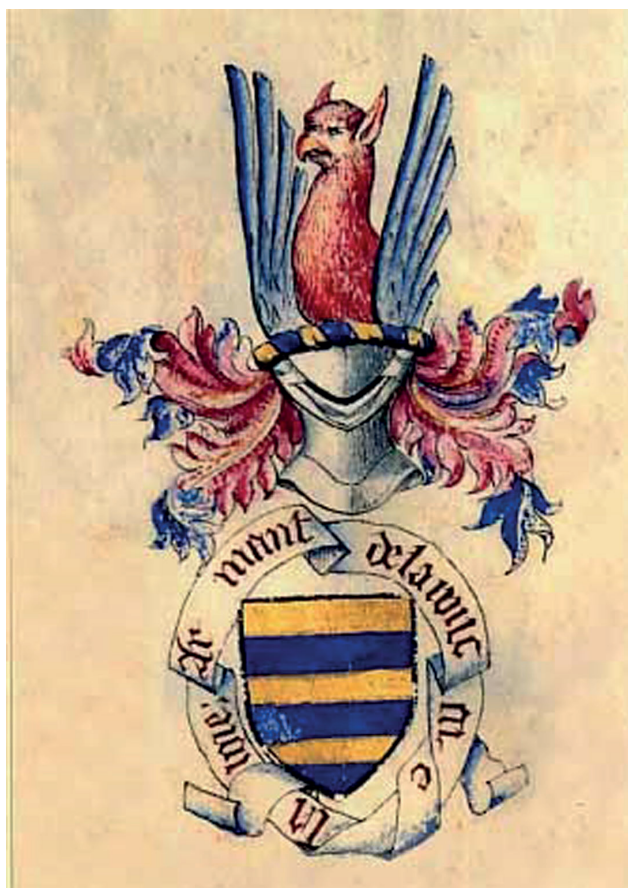


Figure 1 : Armes d'Armand de la Roue dans l'armorial de Revel (Boos 1998 : planche 434)



Figure 2 : Portrait de Philibert de Néréstang, portant en armes « écartelé au 1 et 4 d'argent à la croix de sinople, au 2 et 3 d'azur à 3 bandes d'or, la deuxième surmontée de trois étoiles d'argent » http://art.rmngp.fr/fr/library/artworks/pieter-van-schuppen_le-marquis-philibert-de-nerestang-1600-1620-grand-maitre-de-l-ordre-de-saint-lazare_burin-estampe_1701



Figure 3 : Armes de Jean-Claude de Néréstang, abbé commendataire, vitrail abbaye de la Bénisson Dieu XVII^e



Figure 4 : Charles-Achille, marquis de Néréstang (1635-1702. http://art.rmngp.fr/fr/library/artworks/charles-achille-marquis-de-nerestang_burin-estampe)



2. ÉTUDE ARCHITECTURALE DES BÂTIMENTS

2.1. Méthodologie

L'étude archéologique préalable des élévations s'est déroulée parallèlement à celle des planchers et des charpentes (cf. étude d'E. Bouticourt). Afin d'homogénéiser les données, la numérotation des murs a été effectuée de manière commune. Par ailleurs, la numérotation des pièces reprend celle réalisée lors de l'étude de C. Corvisier, avec toutefois un préfixe pour localiser le niveau (R = Rez-de-chaussée ; 1 = 1^{er} étage ; 2 = 2^e étage). La localisation des maçonneries et des pièces est reportée sur les différentes planches.

Le cabinet *Croisée d'Archi* a réalisé un relevé détaillé au scanner 3D. Nous nous sommes donc, dans le cadre de cette étude, contentés de travailler à partir de photos et des plans issus de l'étude de 1997. Les plans réalisés par le maître d'œuvre seront utilisés dans le cadre de la future opération archéologique.

Les maçonneries ont été observées là où les parements sont visibles : vérification des chaînages d'angle, types de matériaux et mise en œuvre. Toutefois, les rejointoiements, plus particulièrement sur les parements externes des façades est et nord, ne permettent pas de caractériser les constructions dans le détail. Par ailleurs, la très grande majorité des maçonneries internes sont masquées par des revêtements de natures variées (papiers peints, enduits peints, boiseries).

Une réflexion a été menée à partir des plans disponibles, afin d'analyser les articulations entre les différentes composantes du château, par le biais des organes de distribution et des axes de circulation, et de cerner les anomalies (changements d'axe, variation dans les épaisseurs, différences de niveaux, etc.).

La stylistique des éléments architecturaux a également été prise en compte, sans être un élément discriminant. En effet, C. Corvisier met en garde, à raison, contre une simple analyse stylistique des modénatures, pointant « un probable parti de réemploi et d'imitation d'éléments « gothiques tardifs » longtemps après la période que ce style caractérise, par souci d'homogénéité, ou esprit peu novateur voire servilement imitatif des maîtres d'œuvre » (Corvisier 1997). L'une des principales difficultés réside dans le fait que le château est un chantier quasi continu de la fin du XV^e au XVIII^e siècle. Par ailleurs, une baie ne date pas un mur, puisqu'elle peut tout simplement être en insertion. Seule une vision dégagée du parement permettrait de caler chronologiquement les baies et leur support, ce qui n'a pu être effectué dans la plupart des cas. Cependant, l'analyse des différentes baies, plus particulièrement des portes, permet, à défaut de dater les bâtiments, de caractériser des programmes architecturaux. Les portes présentent toute une gamme de décors, avec des variantes dans les moulures des piédroits (quart de rond avec ou sans baguettes, colonnettes, arêtes vives, chanfreins plats ou en cavet...), les accolades des linteaux, les congés (prismatiques, triangulaires discrets, triangulaires élancés, droits, en goutte,...).

L'élément de décor qui nous semble le plus pertinent à prendre en compte est la forme du congé, qui permet de classer les baies en différentes catégories (congés droits, en triangle discret ou élancé, de forme prismatique ou en feuille stylisée). Certains types de congés semblent caractéristiques d'une campagne de travaux : les congés en forme de feuille stylisée par exemple ne s'observent que sur les baies associées aux travaux de la Renaissance, de même que les congés en triangle élancé ne sont présents qu'au niveau de la grosse tour ronde sud-est et de la moitié occidentale du corps de bâtiment sud. Toutefois, nous observons une importante variété au sein des mêmes campagnes de travaux : ainsi, les congés triangulaires discrets sont associés aux congés prismatiques, parfois sur une même baie, et aux congés droits.

La mise en perspective des résultats obtenus à partir des différentes études et analyses (étude de C. Corvisier, étude des charpentes d'E. Bouticourt, étude documentaire, étude des décors, analyse architecturale) a permis d'établir un préphasage, appelé à être modifié au cours de la future étude archéologique (pl. 1 à 3).

2.2. Description du château

Le château d'Aurec-sur-Loire correspond à un ensemble de bâtiments, d'époques diverses, assez ramassé, formant un quadrilatère de 28 m du nord au sud pour 43 m d'est en ouest. Les bâtiments s'organisent autour de deux cours : autour de la cour orientale gravitent les bâtiments résidentiels et domestiques (aile nord, corps de logis en retour d'équerre au sud et à l'est, logis-porche occidental), alors que la cour occidentale, plus récente, accueille le visiteur et distribue des dépendances (pavillon d'accueil et écuries du XIX^e siècle). Le château est doté de 4 tours, de dimensions variables : une tour carrée à l'angle sud-ouest, une grosse tour ronde à l'angle sud-est, une petite tour à l'est et une tour adoptant un plan « en 8 » au nord, englobant une tour d'escalier, auxquelles il convient d'ajouter une échaugette à l'angle nord-ouest.

La cour orientale est accessible par une porte piétonne de style gothique tardif. Un mur de clôture a été reconstruit lors des précédentes restaurations, mais il est vraisemblable qu'une porte charretière complétait le portail. La cour forme un quadrilatère de 85 m². Elle est délimitée au sud et à l'est par des galeries à étages, longeant le corps de logis en retour d'équerre. La travée nord de la galerie orientale est cependant infléchie vers le nord afin de permettre un liaisonnement entre le mur de la galerie et un des angles de la tour d'escalier. Le rez-de-chaussée des galeries est couvert de voûte d'arêtes, à l'exception de la travée occidentale de la galerie sud, couverte d'une voûte d'ogives. Les arcades, composées d'arcs segmentaires, sont rythmées par de colonnes circulaires, dont les bases élancées sont couronnées de bases prismatiques. Là encore, la travée ouest de la galerie sud se distingue par une colonne plus massive (P1) dont la base polygonale est dépouillée. La colonne marquant l'intersection entre les deux galeries s'élève quant à elle jusqu'au 2^e étage.

Les corps de bâtiments est et sud, y compris la tour carrée sud-ouest, sont aménagés sur deux étages. Le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage sont constitués de pièces en enfilade. Si le rez-de-chaussée du corps de bâtiment oriental a été recloisonné à une période récente, celui du corps de bâtiment sud conserve son état du XIX^e siècle. Le 1^{er} étage des deux corps de bâtiment est également constitué de pièces en enfilade, avec en plus un dégagement longitudinal, sur le côté nord pour le corps de bâtiment sud, et ouest pour le corps de bâtiment est. Le 2^e étage du corps de bâtiment oriental est un étage sous comble. Des pièces de vie sont aménagées dans le corps de bâtiment sud, desservis par la galerie sur cours. Les tours nord et sud-est ont un 3^e étage, et la tour d'escalier est coiffée d'un pigeonnier.

Enfin, un petit réseau de caves se développe sous le corps de bâtiment est et le bâtiment nord-ouest. Les caves les plus anciennes se situent sous la tour nord et le bâtiment oriental. Elles sont distribuées par une descente de cave aménagée dans le passage séparant le bâtiment nord-ouest de la tour d'escalier, et par la tour d'escalier, qui rejoint la descente de cave. Le cellier principal, couvert d'une voûte en berceau brisé et aéré par deux soupiraux, occupe le quart nord-est du corps de bâtiment oriental. Deux caves plus récentes sont accessibles :

- » celle du bâtiment nord-ouest, partiellement comblée, se situe juste sous le plancher et est aérée par deux soupiraux donnant sur la place de l'église.
- » Celle de la partie sud du corps de bâtiment oriental (pièce 0.8), est construite dans le prolongement du cellier principal. Elle est accessible par un escalier en pierre aménagé dans l'embrasure de la baie orientale. Le plafond est constitué d'une série de voutains.

La cour occidentale, plus récente, est entourée par les écuries, au sud, un simple mur de clôture à l'ouest et un pavillon et le portail d'entrée au nord.

Les écuries, dont le rez-de-chaussée est divisé en deux pièces égales, sont dotées d'un étage sous comble. Elles sont construites en brique, pour les parements, et en pierre de taille, pour les éléments architecturaux structurants (chaînes d'angle, encadrements de baie, colonnes).

2.3. Éléments de chronologie

8 états ont été reconnus. La chronologie relative des bâtiments a été réalisée dans la mesure du possible, en fonction des éléments visibles. Les datations dendrochronologiques et les décors peints apportent quelques éléments de datation absolue. Toutefois, les fourchettes chronologiques proposées pour les différentes phases de construction ne permettent pas d'associer une campagne de travaux à tel ou tel propriétaire. Par ailleurs, l'absence d'éléments datant significatifs pour certains éléments, comme la tour carrée sud-ouest par exemple, nous incite à la plus grande prudence. Nous préférons donc parler d'états, qui correspondent à des phases de construction ou à des campagnes de travaux, en présentant des éléments de datation, qui permettent d'affiner la chronologie.

2.3.1. État 1 : une tour primitive

Sans surprise, l'étude préalable confirme l'ancienneté de la tour carrée sud-ouest par rapport aux corps de bâtiment sud et ouest :

- » les murs est et ouest du bâtiment sud-ouest viennent se coller contre le mur nord de la tour carrée.
- » Le mur nord du corps de bâtiment sud vient se coller contre le mur est de la tour carrée

2.3.1.1. La tour carrée

La tour carrée mesure 8 m de côté environ hors œuvre. Dans l'œuvre, le bâtiment mesure 5 m d'est en ouest et 4,4 m du nord au sud. L'élévation est conservée sur plus de 14 m de hauteur, avec une organisation sur trois étages. Les baies, planchers, et organes de distribution ne fonctionnent pas avec la construction primitive. Un passage, mis en évidence dans l'angle sud-est du rez-de-chaussée par un sondage (fig. 5), pourrait éventuellement correspondre à une baie ancienne, mais les limites du sondage sont largement insuffisantes pour en identifier la nature exacte et la chronologie.

L'angle sud-ouest de la tour est taluté, sur 6,6 m environ. C. Corvisier identifie ce talus comme un greffon, destiné à contrebuter le bâtiment après la démolition de l'enceinte urbaine, qui devait s'y raccorder. Cette hypothèse est la plus plausible.

Les chaînes d'angle sont en moyen appareil de gré, soigneusement assisé. Une partie du parement ouest du mur oriental est décroûtée au deuxième étage, et le parement ouest du mur ouest est visible à l'étage des écuries (fig. 6), appuyées contre la tour. La construction est constituée de moellons de gré ébauchés à assises réglées, très régulières, mais dont les hauteurs sont variables.

Un linteau, observé par C. Corvisier avant la restauration de la façade sud du château au-dessus de la baie sud du premier étage, positionné de façon centrale par rapport à la façade sud de la tour, est très probablement en place. Pris isolément, cet élément n'est pas assez significatif pour dater la première construction. Il serait judicieux de faire un décroûtage du parement interne autour de la baie du 1^{er} étage afin de mieux caractériser la baie originale et de préciser la datation.



Figure 5 : Vue du passage, situé dans l'angle sud-est de la tour carrée ; cliché : D. Jouneau

Figure 6 : Vue du parement externe du mur ouest de la tour carrée ; cliché : D. Jouneau

2.3.1.2. Éléments de datation

Le corps de bâtiment sud présente des caractéristiques propres au XIV^e siècle (cf. supra), ce qui permet de dater la tour carrée avant cette période. C. Corvisier propose de dater le linteau du XII^e siècle. Malheureusement, cet élément est actuellement, aujourd'hui masqué sous l'enduit de la façade sud, n'a ni été photographié ni relevé dans le détail. Ce type de linteau n'est pas spécifique au XII^e siècle, et peut se rencontrer également au siècle suivant. Les tours maîtresses, de forme quadrangulaire, couvrent une fourchette chronologique assez large, allant du XI^e au XIV^e siècle au moins, et les sources manuscrites ne permettent pas de dater cette tour. Dans l'état actuel des connaissances, nous pouvons simplement dire que la tour carrée est antérieure au XIV^e siècle, et nous pouvons avancer sans trop de risques qu'elle pourrait être au moins du XIII^e siècle.

2.3.2. État 2 : un logis construit dans le prolongement oriental de la tour carrée

Un bâtiment est construit le long de la tour carrée, sur son flanc est. Les murs nord et sud ont été identifiés jusqu'au deuxième étage du corps de bâtiment sud actuel, aucun vestige n'ayant toutefois été observé au rez-de-chaussée. Son emprise à l'est reste incertaine. En effet, le bâtiment pourrait être délimité par le mur de refend UM 5, mais l'épaisseur du mur nord UM 8, qui reste relativement constante jusqu'à l'intersection avec le corps de bâtiment oriental, suggère qu'il pourrait se prolonger au moins jusqu'au niveau du mur UM 12.

Le mur sud pose par ailleurs de nombreux problèmes de compréhension, particulièrement son articulation avec la tour carrée sud-ouest. Une surépaisseur de la maçonnerie, sur une longueur de 1,8 m, avant un brutal retrait de 0,7 m, n'a pour l'instant pas trouvé d'explication satisfaisante⁵.

Les vestiges liés à cet état se situent essentiellement aux premier et deuxième étages, dans la moitié occidentale du corps de bâtiment sud (pièces 1.08 et 2.08).

2.3.2.1. Le 1^{er} étage

- » Une porte à coussinets sculptés ouvre sur la pièce 1.8 (fig. 7). Les faces intérieures des coussinets sont sculptées : trèfle à quatre feuilles à l'est, dont les pétales sont percées d'une cupule (fig. 8), rosace à six pétales à l'ouest (fig. 9). Le coussinet oriental est en plus orné, sur la face en doucine, d'une fleur à cinq pétales en surimpression. L'arrière-vousure d'origine a été remplacée par un simple linteau en bois. Les tableaux de l'embrasure montrent diverses perforations, liées au fichage des gonds notamment. Le trou de logement pour la barre de fermeture se situe sur le tableau oriental et a été reconnu sur une profondeur de 1,20 m, ce qui confirme que la porte est construite en même temps que le mur. La hauteur de la barre de fermeture, à 0,5 m environ au-dessus du plancher actuel, suggère que le niveau de circulation primitif devait être plus bas.



Figure 7 : Porte à coussinet du premier étage du corps de bâtiment sud ; cliché : C. Collomb



Figure 8 : Corbeau est de la porte à coussinet du premier étage du corps de bâtiment sud ; cliché : D. Jouneau



Figure 9 : Corbeau ouest de la porte à coussinet du premier étage du corps de bâtiment sud ; cliché : D. Jouneau

⁵ Selon C. Corvisier, la tour aurait pu s'insérer dans l'enceinte urbaine, et la construction du logis aurait pu se faire non pas le long la courtine, mais en remplaçant cette dernière, formant ainsi un retrait de maçonnerie.

- » À l'ouest de la porte, l'encadrement d'une baie est perceptible. Le linteau de cette dernière est par contre bien plus haut que celui de la porte (**fig. 10**). Il est difficile de dire s'il s'agit d'une fenêtre ou d'un placard. La présence de peintures à fresques, sur le parement sud, au revers de cette baie, rend délicate toute intervention sur son bouchage. Toutefois, un nettoyage pour préciser les contours de la baie peut être envisagé.
- » Sur le mur sud, un sondage a permis la mise au jour, à l'est de la baie, d'un jambage et d'une embrasure fortement marquée, recouverte d'un badigeon blanc (**fig. 11**). Cette baie est antérieure à la fenêtre actuelle, dont la maçonnerie d'insertion est nettement lisible. Il est toutefois difficile de déterminer la nature exacte de la baie condamnée.

2.3.2.2. Le 2^e étage

- » Dans la pièce 2.8, une autre porte à coussinet est insérée en percement dans le mur est de la tour carrée (**fig. 12**). La moitié inférieure de la baie n'est pas visible, le plancher actuel la recoupant à la moitié de sa hauteur environ. Les coussinets sont cette fois-ci moulurés. La présence d'une feuillure longeant l'encadrement est des plus atypiques, puisque ce type d'ouverture est traditionnellement doté d'une arrière-voussure plus haute que les coussinets, qui reçoivent le battant de la porte. Il pourrait s'agir soit d'une modification tardive de la baie, avec une feuillure taillée *a posteriori*, peut être en lien avec la modification des niveaux, ou d'un réemploi. Des sondages, aussi bien dans la pièce 1.8, au niveau du seuil de cette baie, que dans la pièce 2.1 seraient nécessaires afin de caractériser cette structure et de déterminer sa fonction.



Figure 10 : Mur nord de la pièce 1.8 ;
cliché : C. Collomb



Figure 11 : Vestiges de baie dans le mur sud de la pièce 1.8 ; cliché D. Jouneau



Figure 12 : Baie à coussinet insérée dans le mur est de la tour carrée ;
cliché : C. Collomb

- » Un décor polychrome recouvre une grande partie du parement est du mur est de la tour carrée (UM 3). Il s'agit des enduits et des décors les plus anciens, composés en trompe-l'œil. Les motifs utilisés (tenture, blasons, frise architecturée) sont caractéristiques des XIII^e et XIV^e siècles, et se retrouvent dans de nombreuses *aulas* de cette période. Il faut souligner enfin que ce décor n'apparaît pas sur l'encadrement ni à proximité immédiate de la baie à coussinets située au centre de la paroi et aujourd'hui bouchée. Cette absence pourrait suggérer que la baie appartient à un état postérieur à la mise en place du décor ; installée en repercement, elle aurait détruit une partie de son registre inférieur. Cette hypothèse est corroborée par les vestiges d'un second décor polychrome (UD 20), qui recouvre le premier. Il ne semble présent que sur le registre inférieur, sous la frise architecturée et au niveau de la baie à coussinets bouchée, où un mortier lissé lui est associé. Il s'agit d'un motif géométrique de bandes verticales de diverses épaisseurs de couleurs rouge, noir ou jaune, sans symétrie apparente. Un motif d'encadrement dans les mêmes tons met en valeur la baie : une frise de triangles, dans lesquels sont représentés de petits écus, orne le linteau. Une troisième campagne de décor intervient avant la condamnation de la baie à coussinet (UD 21), composée d'un décor rouge et beige très mal conservé.

2.3.2.3. Éléments de datation

Ce bâtiment, accolé à la grosse tour carrée sud-est et vraisemblablement adossé à l'enceinte du bourg, présente de nombreuses caractéristiques attribuables au XIV^e siècle, avec des portes à coussinets et des décors peints que l'on retrouve dans de nombreuses résidences aristocratiques de cette période.

2.3.3. État 3 : amorce d'un programme architectural important

La configuration de l'ensemble castral évolue très nettement, avec la (re)construction de la moitié est du corps de bâtiment sud, associé à une grosse tour ronde dans son angle sud-est, et un corps de bâtiment en retour d'équerre à l'est, associé à une tour en fer-à-cheval au nord et une tourelle au sud-est.

Si les relations stratigraphiques entre l'extrémité orientale du corps de bâtiment sud et le corps de bâtiment oriental restent obscures, les résultats des datations dendrochronologiques permettent de faire des rapprochements entre la tour nord et le corps de logis sud, dont les planchers sont datés de 1464.

2.3.3.1. Le corps de bâtiment sud

Ce bâtiment est (re)construit avec une extension vers l'est.

- » Deux tours sont construites au niveau de ses angles nord-est et sud-est. Si l'articulation entre les corps de logis est et sud demeure problématique, la contemporanéité de la construction de la grosse tour ronde sud-est et de la moitié est du logis sud ne fait aucun doute. Les congés triangulaires élancés des baies de la grosse tour ronde sont très caractéristiques et se retrouvent à tous les étages et au deuxième étage du logis sud (**fig. 13**).
- » Le prolongement du plancher de la salle R.5 dans la salle R.4 suggère que ces deux espaces n'en faisaient qu'un. Ce premier espace occupait la moitié est du rez-de-chaussée du corps de logis sud. Il était éclairé par deux grandes baies au sud, et communiquait avec la grosse tour ronde sud-est. Les baies sont couvertes d'une arrière-voûture légèrement cintrée, et les embrasures sont peu marquées. Les appuis sont construits en moellons irréguliers. La cohérence stylistique des portes et des fenêtres de la moitié est du corps de bâtiment sud indique une construction homogène sur les deux étages.



Figure 13 : Grosse tour ronde sud-est, pièce R.6, congé du piédroit nord ; cliché : D. Jouneau

- » Plusieurs indices indiquent que le mur sud reprend une maçonnerie plus ancienne, du moins au niveau de son rez-de-chaussée : une fenêtre de tir rectangulaire est visible à l'ouest de la porte ouvrant sur le parc (**fig. 14**), et l'embrasure des baies du rez-de-chaussée montre un appareil irrégulier, avec l'utilisation très ponctuelle de remplois (**fig. 15**), alors que les embrasures des niveaux supérieurs sont en moyen appareil régulier.
- » L'analyse des planchers et leur datation suggèrent un aménagement progressif des espaces intérieurs, avec l'installation de 4 poutres en chêne en 1464-1465, puis celle du solivage en 1485 (voir l'étude d'E. Bouticourt). Cette différence de datation pourrait s'expliquer soit par une reconstruction du solivage, soit à une pose de solivage tardive, liée à des travaux qui s'étalent entre Claude de la Roue (1455-1469) et Guillaume de la Roue (1469-1517).
- » Les boiseries ne permettent pas de détailler les dispositions du rez-de-chaussée ni la façon dont s'articulent les constructions de cet état avec l'état antérieur. De plus, la construction de la galerie sud, au XVI^e siècle, et de l'escalier au XVIII^e ou XIX^e siècle, a profondément modifié le mur nord du corps de bâtiment sud, ce qui ne permet pas d'appréhender les relations entre la cour et ce dernier avant la Renaissance.
- » La disposition des pièces aux étages semble contrainte par le maintien des espaces antérieurs, aménagés dans la tour carrée sud-ouest et dans la moitié ouest du logis sud. La porte à coussinet du premier étage est intégrée au décor du XVI^e siècle, ce qui montre qu'elle est toujours un organe de distribution actif, d'autant plus qu'aucune autre porte antérieure aux travaux modernes n'est visible à cet étage.
- » La chaîne d'angle, observée par C. Corvisier et représentée sur l'élévation sud du mur sud, au niveau du mur de refend UM 6, indique que la moitié orientale du logis a bien été construite sur deux étages, mais que ce dernier n'a été prolongé sur l'ancien logis du XIV^e siècle que tardivement, peut-être à l'état suivant.
- » Le premier étage de la moitié orientale du corps de bâtiment semble se diviser en deux espaces. L'espace le plus oriental est éclairé par une baie à traverse et une baie à meneaux, séparées par une fine cloison à double ébrasement (**fig. 16**). Cette dernière se situe sous l'une des poutres du logis, et il est possible qu'une cloison légère ait subdivisé cet espace. L'espace le plus occidental est également éclairé par deux baies, l'une à simple traverse l'autre à meneau, nettement plus éloignée que les précédentes. Cette disposition avec une baie à traverse et une baie à meneaux rappelle celle du premier étage du bâtiment sud-ouest (cf *supra*), et évoque l'association chambre/garde-robe.
- » Il n'est pas certain que le deuxième étage soit achevé. Si la baie orientale fonctionne parfaitement avec la grosse tour ronde (congrès identiques) et que la chaîne d'angle, mentionné précédemment, indique que le mur sud-est bien construit jusqu'à ce niveau, les portes distribuant les pièces sont par contre similaires à celles de l'état suivant. Cette observation rejoint celles de C. Corvisier concernant l'état inachevé du deuxième étage de la grosse tour ronde sud-est, dont seule l'amorce des voûtes a été construite (tas de charge et sommiers). Il faut par ailleurs noter que l'ensemble des planchers, séparant les premier et deuxième étages, sont des planchers à la française, datés du XVI^e siècle (cf. étude d'E. Bouticourt, p. 15).

2.3.3.2. La grosse tour sud-est

Cette construction fonctionne comme une annexe à la moitié orientale du corps de bâtiment sud.

- » Construite sur trois étages, le rez-de-chaussée et le premier étage sont voûtés. La voûte du deuxième étage n'a semble-t-il jamais été achevée. D'un diamètre interne de 5 m environ, seul le rez-de-chaussée adopte un tracé circulaire, les étages étant de plan hexagonal. Un réduit, de 2 m de longueur pour une largeur de 0,7 m, avec une fenêtre de tir positionnée en flanquement, est aménagé dans l'épaisseur du mur du rez-de-chaussée, au niveau du passage entre la tour et le logis.
- » Une tourelle d'escalier hors œuvre est construite dans l'angle sud-ouest, à la jonction du logis sud et de la tour, pour relier les deuxième et troisième étages. L'accès à la tourelle est aménagé dans l'épaisseur du mur, au niveau du passage entre cette dernière et le logis, à l'image du réduit du rez-de-chaussée.
- » Le troisième étage était couronné de créneaux, qui laissent envisager la présence de hourds au sommet de la tour, qui étaient vraisemblablement accessibles par la tourelle d'escalier. Un retrait de la maçonnerie indique le niveau de plancher. Les baies, portes et fenêtres sont homogènes.
- » Plusieurs fenêtres de tir sont aménagées dans la tour, chaque étage étant équipé de fenêtres de tir de flanquement : jour en meurtrière au rez-de-chaussée (**fig. 17**) et bouche à feu au premier étage (**fig. 18**) à l'ouest, canonnière à ébrasement extérieur plongeant au deuxième étage à l'est (**fig. 19**). La présence de cette dernière ne pourrait, selon C. Corvisier, être antérieure au XVI^e siècle, ce qui implique des aménagements postérieurs à la construction de la tour. Les autres types de canonnières, bouches à feux aménagées en flanquement au premier étage ou bien archères-canonnières, ne sont pas incompatibles avec une construction de la fin du XV^e siècle.



Figure 14 : Jour en meurtrière au rez-de-chaussée du corps de bâtiment sud, mur sud, parement externe ; cliché : D. Jouneau



Figure 15 (ci-contre) : Remploi dans l'embrasure de la baie ouest de la pièce R.5 ; cliché : D. Jouneau

Figure 16 (ci-dessus) : Baies sud de la pièce 1.12 ; cliché : D. Jouneau



Figure 17 : Fenêtre de tir en flanquement ouest, du rez-de-chaussée de la grosse tour ronde sud-est ; cliché : D. Jouneau



Figure 18 : Bouche à feu en flanquement ouest, du premier étage de la grosse tour ronde sud-est ; cliché : D. Jouneau



Figure 19 : Canonnière en flanquement sud-est, du deuxième étage de la grosse tour ronde sud-est ; cliché : D. Jouneau

- » Trois latrines ont été identifiées : les mieux préservées se situent au deuxième étage de la grosse tour ronde sud-est, avec un encorbellement (**fig. 20**). Les deuxièmes se situent légèrement décalées vers l'ouest, au premier étage de la même tour. L'encorbellement a été détruit, mais la porte est encore visible (**fig. 20**). Enfin, des vestiges d'encorbellement, identique à celui des latrines du deuxième étage de la grosse tour ronde, sont visibles à l'extrémité sud du mur ouest de la grosse tour carrée, au niveau du premier étage (**fig. 21**).
- » Il n'y a pas d'indice de cheminée dans les planchers de cet état. Il n'y a pas non plus d'organe de distribution interne entre les étages, ce qui implique la présence de galeries et d'escaliers à l'extérieur, vraisemblablement à la place de la galerie renaissance.



Figure 20 : Vue en contreplongée des latrines des premier et deuxième étages de la grosse tour ronde sud-est ; cliché : D. Jouneau

Figure 21 : Vestiges de l'encorbellement des latrines aménagées dans l'angle sud-ouest de la tour carrée ; cliché : D. Jouneau

2.3.3.3. La tour nord

- » Cette tour adopte un plan en fer à cheval, nettement visible au niveau des caves, mais altéré aux étages par les aménagements postérieurs. Construite initialement sur deux étages, une première analyse des caves semble indiquer que le rez-de-chaussée se situait bien plus bas, les changements de niveaux se faisant donc visiblement à l'état suivant. Le troisième étage est un rehaussement tardif, comme le montre l'extrémité d'un entrait, visible au deuxième étage, dans le corps de bâtiment oriental accolé. Cette surélévation avait déjà été observée par C. Corvisier, à partir des logiques de circulation.
- » Le parement externe est composé d'un appareil de moellons irréguliers à assises réglées. Des plaquettes et moellons de petite taille sont utilisés pour faire des assises de réglages de façon régulière. Toutefois, là encore, les différents rejointoiements ne permettent pas d'avoir une vision claire des parements. Il est très difficile par exemple de distinguer le rehaussement du troisième étage d'avec le reste de la tour, alors que l'analyse du bâtiment montre très clairement l'existence de ces deux états.
- » Une porte a été localisée au niveau des caves, dans l'angle sud-ouest (**fig. 22**), dont la partie haute a été tronquée par la voûte de la cave. Certaines anomalies dans le parement de la partie curviligne évoquent la présence de petites baies (**fig. 23**), mais les rejointoiements ne permettent pas de s'en assurer. Tout du moins, la présence de cette (ces) baie(s) suggère un rez-de-chaussée situé à un niveau bien plus bas à l'origine.
- » Deux fenêtres de tir sont encore visibles au rez-de-chaussée actuel : une archère de flanquement à l'est, dont la partie inférieure a été visiblement retaillée pour faire une canonnière (**fig. 24**). Celle du côté ouest n'est que partiellement visible, à l'intérieur, avec un ébrasement assez marqué (**fig. 25**).



Figure 22 : Baie condamnée dans l'angle sud-ouest de la cave de la tour nord ;
cliché : D. Jouneau



Figure 23 : Parement sud du mur nord de la tour nord ; cliché : D. Jouneau



Figure 24 : Archère canonnière en flanquement est du rez-de-chaussée de la tour nord ; cliché : D. Jouneau

Figure 25 : Fenêtre de tir en flanquement ouest du rez-de-chaussée de la tour nord ;
cliché : D. Jouneau



- » Le diverticule, reliant le rez-de-chaussée de la tour nord à la tour d'escalier forme un coude au niveau du mur sud. Il pourrait s'agir d'un percement au moment de la construction de l'escalier, le coude se situant à l'interface entre la tour nord et la tour d'escalier. Toutefois, la présence d'une feuillure, difficile à caractériser du fait des revêtements, pourrait appartenir à une porte desservant le premier étage de la tour, en étant décalée par rapport à celle du niveau des caves (**fig. 26**).
- » Au premier étage, une baie à l'arrière-voussure en plein cintre, recoupée par la baie est actuelle, a la particularité d'avoir un piédroit non harpé au parement (**fig. 27**), évoquant en cela la baie mise en évidence dans le corps de bâtiment sud, au premier étage, sur le mur sud (**fig. 11**). Sa position, dans l'angle sud-est de la tour, pourrait en faire une fenêtre de tir de flanquement.
- » La tour nord semble fonctionner avec une tourelle d'escalier, accolée à son côté ouest. La partie inférieure de la tourelle a été détruite lors de la création d'un passage piéton, entre le bâtiment nord-ouest et la tour d'escalier. Le tracé de la tourelle a par contre été conservé par l'entrée. L'escalier a également été détruit aux premier et deuxième étages.
- » Une porte est percée au premier étage, permettant une circulation entre la tourelle et la *loggia*. Aucune trace de porte n'a été décelée au premier étage de la tour nord, contrairement au deuxième étage où une porte permet le passage de la tourelle à la tour. L'encadrement de cette dernière est souligné par un chanfrein en cavet, avec des congés droits, et est couvert d'un arc monolithe en accolade (**fig. 28 et 29**). La partie moulurée se situant à l'intérieur de la tourelle suggère qu'il s'agissait bien de l'accès à cet étage de la tour. Toutefois, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une porte contemporaine de la tour et de sa tourelle d'escalier.
- » Le mur sud de la tour nord est en retrait par rapport à la façade nord du corps de bâtiment oriental. Il n'y a aucun organe de distribution entre la tour et le corps de bâtiment oriental.

2.3.3.4. Le corps de bâtiment oriental

- » Ce corps de bâtiment, très perturbé par les aménagements postérieurs, était initialement doté d'un rez-de-chaussée et d'un étage, le deuxième étage étant un rehaussement moderne. Une tourelle, de 4,15 m de diamètre hors œuvre, est construite à l'extrémité sud du corps de bâtiment est, et forme l'articulation entre le sud du corps de bâtiment est et le nord du corps de bâtiment sud. Les façades ont été largement reprises lors du percement de baies à la période moderne. À l'image de la tour nord, une large baie percée dans la façade nord, transformée en soupirail lors de la construction des celliers, pose la question du niveau de sol primitif du rez-de-chaussée.
- » Les façades sont hétérogènes dans leur type d'appareil, ce qui suggère des UC différentes, que les rejointoiements ne permettent pas de détailler. La façade nord est composée, dans la partie inférieure jusqu'au niveau de la fenêtre du premier étage, d'un appareil de gros moellons irréguliers à assises réglées. Le reste de la maçonnerie est constituée d'un appareil de petits moellons à assises réglées. Ce phénomène s'observe également sur la façade est, avec de gros moellons en partie basse, jusqu'à la hauteur des appuis des fenêtres du rez-de-chaussée environ, puis des petits moellons jusqu'au niveau du rehaussement. Il est pour l'instant impossible de déterminer si ces deux types d'appareil correspondent à des états différents ou s'ils sont liés au processus de construction.



Figure 26 : Porte de communication entre la tour nord et la tour d'escalier ; cliché : D. Jouneau

Figure 27 : Baie avec arrière-voussure en plein cintre, au premier étage de la tour nord ; cliché : D. Jouneau



Figure 28 : Tour nord, deuxième étage, pièce 2.16 : arc en accolade de la porte ; cliché : D. Jouneau

Figure 29 : Tour nord, deuxième étage, pièce 2.16 : congé du piédroit nord de la porte ; cliché : D. Jouneau



- » Deux baies, condamnées, sont conservées sur la façade est. La baie nord est de forme rectangulaire. L'encadrement est percé par de multiples trous, vestiges d'une grille (**fig. 30**). La base du piédroit sud-est caractérisée par un congé droit. La baie sud-est de forme carrée. L'encadrement est simple, avec des arêtes vives (**fig. 31**).



Figure 30 : Vue de la baie nord de la façade est du corps de bâtiment oriental ; cliché : D. Jouneau

Figure 31 : Vue de la baie est de la façade est du corps de bâtiment oriental ; cliché : D. Jouneau

- » Au niveau des caves, le soupirail nord, condamné par l'embranchement actuel de la bibliothèque, reprend une ancienne baie, dont le piédroit oriental est encore lisible (**fig. 32 et 33**). Le doublement du parement interne, construit dans le prolongement du mur sud de la tour nord, ne permet pas d'établir les relations stratigraphiques entre cette dernière et le corps de bâtiment. La césure, visible sur le parement nord du mur nord, pourrait correspondre au piédroit ouest de cette baie (**fig. 34**).
- » Les relations entre la tourelle, accolée à l'angle sud-est du corps de bâtiment oriental, et ce dernier sont difficile à établir, du fait des rejointoiments, mais aussi de la descente d'eaux pluviales positionnée dans l'angle nord de la tourelle. Le deuxième étage de la tourelle est également un rehaussement. Une archère-canonnrière de flanquement est encore visible sur le côté nord du premier étage (**fig. 35**). Cette baie est similaire à celles de la grosse tour ronde sud-est, ce qui irait dans le sens d'une construction relativement contemporaine.

2.3.3.5. Éléments de datation

Les éléments stratigraphiques permettent de dire que l'extension ou la reconstruction du corps de bâtiment sud-est postérieure aux éléments datés du XIV^e siècle, et antérieure à la construction de la galerie, datée du premier quart du XVI^e siècle. Le corps de bâtiment oriental est quant à lui construit avant la tour d'escalier, dont la porte d'entrée de style gothique tardif suggère une datation de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle.

Les portes associées à cet état (chanfreins plats ou en cavet, linteau ou arc en accolade) ne sauraient être antérieurs au XV^e siècle, et les larges baies de la partie orientale du corps de bâtiment sud, dénuées de coussièges, sont plutôt caractéristiques de la période moderne, à partir du XVI^e, voire de la fin du XV^e siècle.

Claude le Laboureur écrit au XVII^e siècle, malheureusement sans mentionner ses sources, que la grosse tour ronde sud-est aurait été commencée en 1464, information reprise par ses successeurs. Malgré l'absence de source, cette datation correspond exactement à celle du plancher du rez-de-chaussée du corps de bâtiment sud (cf. E. Bouticourt) et du deuxième étage de la tour nord.

Ces différents éléments permettent d'avancer une datation dans le dernier tiers du XV^e siècle.

*Figure 32 : Soupirail nord
des celliers, piédroit ouest ;
cliché : D. Jouneau*



*Figure 33 : Vestiges du piédroit
est de la baie reprise par
le soupirail nord des celliers ;
cliché : D. Jouneau*



*Figure 34 : Césure visible
dans le parement externe
de la façade nord du corps
de bâtiment oriental,
au rez-de-chaussée ;
cliché : D. Jouneau*



*Figure 35 : Archère
canonnière du premier
étage de la tourelle
orientale ; cliché : D.
Jouneau*



2.3.4. État 4 : continuité des travaux

Cette phase de construction est une campagne de travaux qui se place dans la continuité de l'état précédent, avec l'achèvement des corps de bâtiment est et sud, la construction du bloc nord avec la tour d'escalier, accolée à la tour nord, et le bâtiment nord-ouest, et la construction du bâtiment sud-est, le long de la tour carrée sud-ouest, refermant la cour à l'ouest. Si les relations stratigraphiques entre la tour d'escalier et la tour nord sont nettement visibles au niveau du deuxième étage du bâtiment oriental, les conditions d'achèvement de ce dernier sont plus problématiques, du fait de l'inaccessibilité de la majeure partie des parements.

2.3.4.1. La tour d'escalier

Cette construction adopte un tracé extérieur carré de 5 m de côté hors œuvre, avec un pan coupé dans l'angle sud-ouest, dans lequel est insérée la porte d'entrée. Le diamètre interne est de 3,6 m. Le massif de la tour d'escalier est accolé au mur sud de la tour nord.

La porte d'entrée est constituée d'un ressaut couvert d'un arc en accolade, souligné d'un tore qui se prolonge sur les piédroits par des colonnettes, ornées d'un listel, à base prismatique. L'accolade est surmontée d'un panneau sculpté avec des armoiries, bûchées, se terminant par un galbe orné d'un blason, également bûché, et de moulures croisées se prolongeant sur l'appui de la baie du premier étage de la tour, orné de feuilles et de pommes de pin (fig. 36).

La tour d'escalier dessert les celliers et les différents niveaux du corps de bâtiment oriental, de la tour nord et du bâtiment nord-ouest. La plupart des portes ont un encadrement orné d'un chanfrein en cavet et des congés triangulaires discrets. À l'exception des portes donnant sur la *loggia*, séparant la tour d'escalier du bâtiment nord-ouest, et le corps de bâtiment est, les linteaux sont simplement chanfreinés (chanfrein plat ou, le plus souvent, en cavet). Les linteaux des portes donnant sur la *loggia* sont ornés d'une simple et discrète accolade, alors que le linteau de la porte donnant accès au premier étage du corps de bâtiment oriental est orné d'une belle accolade à moulures croisées, agrémentée d'un blason en son centre (fig. 37), ce qui apporte un caractère particulier à la pièce qu'elle dessert.



Figure 36 : Porte principale de la tour d'escalier ; cliché : D. Jouneau



Figure 37 : Porte de communication entre la tour d'escalier et le premier étage du corps de bâtiment oriental ; cliché : D. Jouneau

L'escalier à vis se prolonge jusqu'à la terrasse couronnant la *loggia*, au niveau supérieur du deuxième étage de la tour nord. Il est couvert d'une voûte en palmier à nervures prismatiques (fig. 38). Le dernier palier donne également sur une tourelle d'escalier qui distribue le dernier niveau de la tour d'escalier, aménagé en pigeonnier. Une porte intermédiaire de la tourelle permet d'accéder à la toiture du logis oriental. Il s'agissait probablement d'une porte de service permettant l'entretien et les réparations de la couverture. La même chose s'observe au niveau de la tourelle d'escalier accolée à la grosse tour sud-est, et qui permettait d'accéder à la couverture du logis sud (fig. 39).

2.3.4.2. Le corps de bâtiment oriental

Les portes du corps de bâtiment est, donnant sur la cour, sont similaires à celles de la tour d'escalier et du bâtiment nord-ouest, leur particularité étant des petits congés triangulaires très discrets sur des piédroits en quart de rond (fig. 40). Toutefois, il est difficile de déterminer si ces portes ont été réinsérées dans le mur ouest du corps de bâtiment dont la construction a été initiée à l'état précédent, ou si le mur ouest n'a été construit qu'au cours de la seconde campagne (ce qui est peu vraisemblable). La présence de portes au premier et deuxième étage du bâtiment sud et de passage ou de portes dans le mur sud de la tour d'escalier indiquent clairement qu'il existait déjà une galerie le long des corps de bâtiment est et sud, vraisemblablement en ossature bois. La tour nord a été modifiée, avec le percement de portes pour relier la tour à l'escalier à vis. Au rez-de-chaussée, le passage forme un coude au niveau de l'intersection des deux massifs. Le mur sud de la tour est détruit aux premier et deuxième étage, afin d'agrandir la pièce, comme en témoigne le plancher du premier étage (cf E. Bouticourt p. 13). L'escalier de la tourelle a été détruit, laissant place à de petits réduits, qui pourraient éventuellement, comme le suggère C. Corvisier, servir de garde-robe (Corvisier 1997). Elle est complètement détruite au rez-de-chaussée pour laisser place à un passage, le tracé étant toutefois conservé au nord par la porte d'entrée.



Figure 38 : Voûte en palmier, à nervures prismatiques, de la tour d'escalier ; cliché : D. Jouneau

Figure 39 : Porte de service ouvrant sur la toiture du corps de bâtiment sud ; cliché : D. Jouneau

Figure 40 : Congé triangulaire discret de la porte nord de la pièce R.10 ; cliché : D. Jouneau

Une descente de cave et des celliers sont construits sous le corps de bâtiment oriental et la tour nord, l'entrée de la descente étant aménagée dans le passage, avec une large porte, couverte d'un linteau décoré d'une accolade (**fig. 41**). La descente est composée d'un escalier droit couvert d'une voûte en berceau légèrement cintrée (**fig. 42**). La tour d'escalier rejoint la descente, la jonction entre les deux escaliers étant assez maladroite (**fig. 43**). Deux arcs doubleaux, perpendiculaires, marquent l'intersection entre la descente de cave et la tour d'escalier (**fig. 44**). Le massif de la tour d'escalier semble se coller contre le mur ouest du cellier (**fig. 45**), il est alors possible que la descente de cave et les celliers soient antérieurs à la construction de la tour d'escalier, ce qui expliquerait la rupture rectiligne entre les deux escaliers. Il est toutefois difficile de dire s'il s'agit d'une simple étape de chantier ou d'un état à part entière.

Une petite cave voutée est aménagée sous la tour nord. L'accès s'effectue par une porte dont l'encadrement est souligné d'un chanfrein en cavet terminé par des congés droits (**fig. 46**). Un placard est aménagé dans l'épaisseur du mur, à côté de l'entrée (**fig. 47**), et un seul soupirail aère la pièce. Le cellier principal est construit dans l'axe et au milieu du bâtiment oriental. Un soupirail est aménagé dans le mur oriental, dont l'ouverture a été modifiée tardivement. Le cellier est couvert d'une voûte en berceau brisée, sans arc doubleau (**fig. 48**).



Figure 41 : Porte de la descente de cave ; cliché : D. Jouneau



Figure 42 : Descente de cave vue de l'est ; cliché : D. Jouneau

Figure 43 : Raccord entre la descente de cave et la tour d'escalier ; cliché : D. Jouneau



Figure 44 : Arcs doubleaux de l'intersection entre la descente de cave et la tour d'escalier ; cliché : D. Jouneau



Figure 45 : Raccord entre le mur nord des celliers et le massif de la tour d'escalier ; cliché : D. Jouneau



Figure 46 : Porte de la cave de la tour nord ; cliché : D. Jouneau



Figure 47 : Placard aménagé dans l'angle sud-est de la cave de la tour nord ; cliché : D. Jouneau



Figure 48 : Cellier principal, vue du nord ; cliché : D. Jouneau

2.3.4.3. Le bâtiment nord-ouest et la loggia

Un bâtiment est construit à l'ouest du passage, ce dernier étant surmonté d'une *loggia* à 2 niveaux, distribuée par la tour d'escalier.

Le rez-de-chaussée

- » L'entrée s'effectue par une porte dont le soffite du linteau est surélevé (**fig. 49**). L'arrière-voussure a été détruite, des vestiges d'arc étant conservés au sommet des piédroits (**fig. 50**). Les piédroits forment un quart de rond, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les congés sont très caractéristiques, en forme de feuilles concave avec une tige se développant vers le haut (**fig. 51**). À l'intérieur, les piédroits sont marqués par des congés triangulaires discrets.
- » Les modifications tardives du rez-de-chaussée ne permettent pas d'en saisir l'organisation. Toutefois, nous pouvons observer que le mur sud était percé de deux baies élancées, à simple traverse. La baie orientale est intacte, alors que seul le piédroit ouest de la baie occidentale est conservé.
- » Le piédroit d'une cheminée a également été reconnu le long du mur est (**fig. 52**). Couvert de suie, son côté nord présente un quart de rond, terminé par une petite base prismatique, caractéristique qui se retrouve sur une partie des portes liées à cet état (**fig. 53**). Le côté sud du piédroit de la cheminée forme l'embrasure de la porte d'entrée. Un arc diaphragme, également recouvert de suie, est aménagé le long du mur est de la pièce, et indique selon toute vraisemblance la largeur du contrecœur.
- » La présence de cette grande cheminée, la proximité des celliers et la dissociation de cette pièce par rapport aux corps de bâtiment est et sud, dont la vocation est avant tout résidentielle (espaces d'accueil et chambres), permet de supposer que cette pièce servait de cuisine.

Le premier étage

- » L'étage est accessible uniquement par la tour d'escalier, en passant par une *loggia*. Cette dernière est amplement éclairée par une large baie couverte d'un arc surbaissé au sud. Une petite pièce est aménagée dans l'angle nord-est, dans l'ancienne tourelle d'escalier de la tour nord. L'accès s'effectue par une porte assez basse, couverte d'un linteau en accolade. L'encadrement est souligné par un chanfrein en cavet, terminé par des congés en goutte (**fig. 54**).



Figure 49 : Porte d'accès du rez-de-chaussée du bâtiment nord-ouest ; cliché : D. Jouneau

Figure 50 : Amorce de l'arrière-voussure de la porte du rez-de-chaussée du bâtiment nord-ouest ; cliché : D. Jouneau





Figure 51 : Congé du piédroit sud de la porte du rez-de-chaussée du bâtiment nord-ouest ; cliché : D. Jouneau



Figure 52 : Piédroit sud de la cheminée du rez-de-chaussée du bâtiment nord-ouest ; cliché : D. Jouneau



Figure 53 Congé du piédroit sud de la cheminée du rez-de-chaussée du bâtiment nord-ouest ; cliché : D. Jouneau



Figure 54 : Porte de communication entre la loggia et l'ancienne tourelle d'escalier, au premier étage ; cliché : D. Jouneau

- » La *loggia* communique avec le bâtiment nord-ouest par une porte aménagée à l'extrémité sud du mur UM 21. La porte est de facture similaire à celle du rez-de-chaussée : linteau en accolade à soffite surélevé, surmonté d'un blason, encadrement souligné par un chanfrein en cavet, congés en goutte stylisés, avec baguette centrale évoquant la rainure d'une feuille (fig. 55). Là encore, les modifications contemporaines ne permettent pas de saisir l'organisation des espaces. Deux baies, dont les croisées à meneau ont été détruites, sont aménagées dans le mur nord, et une baie à traverse dans le mur sud.
- » Une porte, percée à l'ouest de la baie du mur sud, permettait d'accéder à un espace situé à l'ouest de la cour (fig. 56). Les caractéristiques de cette baie (linteau avec accolade discrète, chanfrein en cavet, congés droits asymétriques) ne permettent pas de déterminer si la porte est percée tardivement ou si elle fait partie de la construction initiale de ce bâtiment.



Figure 55 : Porte de communication entre la loggia et le bâtiment nord-ouest, au premier étage ; cliché : D. Jouneau



Figure 56 : Porte ouvrant sur l'ancienne galerie occidentale, au premier étage du bâtiment nord-ouest ; cliché : D. Jouneau

- » Une **échauguette** est construite dans l'angle nord-ouest du bâtiment (fig. 57). L'encadrement de la porte est souligné par un chanfrein en cavet, terminé par des congés droits. Le linteau est orné d'un blason composé, encadré d'une couronne de feuille de chêne (fig. 58), semblable à celui qui orne la clé de voûte de la travée occidentale de la galerie sud. L'intérieur est couvert d'une croisée d'ogives, dont la clé de voûte est ornée d'un écu porté par un ange. Le blason est également composé (fig. 59) . Un placard est aménagé dans l'épaisseur du mur sud (fig. 60).



Figure 57 : Échauguette, vue du nord ; cliché : D. Jouneau



Figure 58 : Porte ouvrant sur l'échauguette, au premier étage du bâtiment nord-ouest ; cliché : D. Jouneau



Figure 59 : Clé de voûte de la croisée d'ogives de l'échauguette ; cliché : D. Jouneau



Figure 60 : Placard aménagé dans l'angle sud-ouest de l'échauguette ; cliché : D. Jouneau

- » La construction et l'aménagement de cette échauguette sont complexes. Le parement externe présente un appareil très hétérogène, avec une alternance entre des assises de gros moellons, de forme plutôt allongée, et de petits moellons. Des bouches à feu de flanquement, condamnées, sont encore visibles dans les angles (fig. 61). La baie à traverse semble réinsérée. Il n'est donc pas certain que la voûte d'ogive soit contemporaine de la construction de cette annexe, d'autant plus que le blason de sa clé de voûte pourrait porter les armes du mariage, vers 1670, de Charles Achille, marquis de Néréstang, et de Françoise de Gravé de la Chaise. Cette clé de voûte pourrait toutefois avoir été posée tardivement. Il est donc, dans l'état actuel des investigations, difficile de déterminer l'évolution de cette construction.

Le deuxième étage

Seule la *loggia* est dotée d'un deuxième étage, sous la forme d'une petite salle voûtée, dont la fonction n'est pas déterminée. La voûte soutient une petite terrasse, délimitée au sud par une série de mâchicoulis à trois consoles (fig. 62). Cette terrasse permet d'accéder au troisième étage de la tour nord.



Figure 61 : Bouche à feu en flanquement sud-ouest, condamnée, de l'échauguette ; cliché : D. Jouneau



Figure 62 : Partie sommitale de la tour d'escalier et terrasse couronnant la loggia ; cliché : D. Jouneau

2.3.4.4. Le corps de bâtiment sud

Ce corps de bâtiment semble achevé dans sa moitié occidentale, avec un rehaussement et un ajustement sur le deuxième étage de la moitié orientale. La porte, percée à l'ouest du mur UM 8, le long de la tour carrée sud-ouest, est d'un type similaire aux portes associées à cet état, avec un linteau à accolade, des piédroits en quart-de-rond et des congés prismatiques (fig. 63). C. Corvisier avait déjà observé une différence au niveau des baies, avec des arcs de décharge uniquement présents sur celles de la moitié ouest du bâtiment.



Figure 63 : Porte de communication entre la pièce 2.8 et la galerie sud, au deuxième étage ; cliché : D. Jouneau

2.3.4.5. Le bâtiment sud-ouest

Un bâtiment est accolé au mur nord de la grosse tour carrée sud-ouest. De plan carré, avec un peu plus de 7 m de côté hors œuvre, la construction est composée d'un rez-de-chaussée ouvert et de deux étages.

Le rez-de-chaussée

- » Le rez-de-chaussée est occupé par une porte piétonne de style gothique tardif, avec un arc brisé, l'encadrement extérieur composé d'une large gorge dans laquelle s'insère un tore orné d'un listel, des bases prismatiques (fig. 64). Du côté intérieur, les piédroits en quart de rond sont marqués par des congés triangulaires discrets (fig. 65).
- » L'espace du rez-de-chaussée est couvert d'une voûte sur croisée d'ogives, dont la clé de voûte est ornée d'un blason encadré d'une couronne de feuilles de chêne, portant les armes des De La Roue (fig. 66). La voûte retombe au nord-est sur une colonne d'un diamètre de 0,7 m.



Figure 64 : Porte piétonne ouvrant sur la galerie sud de la cour ; cliché : D. Jouneau



Figure 65 : Congé triangulaire discret, piédroit sud de la porte piétonne ; cliché : D. Jouneau

- » La construction du mur sud de la galerie, à l'état suivant (UM 7) complique la lecture de l'état initial de ce bâtiment. Tout du moins, un lambeau de mur, orienté nord-sud, est encore lisible au niveau de la pièce R.1. (**fig. 67**), ce qui suggère une fermeture partielle du bâtiment à l'est, entre la croisée d'ogives et l'angle nord-ouest du logis sud du XIV^e siècle. La contrainte exercée sur l'angle sud-ouest de la travée médiane de la galerie sud (**fig. 68**) suggère que ce mur était encore présent lors de la construction de la galerie sud. L'espace, occupé par la pièce R.1, était donc fermé à l'ouest, avec une baie à traverse élançée, et à l'est. Cet espace, atypique, est pourrait reprendre une construction antérieure fonctionnant soit avec la tour carrée primitive soit avec le corps de logis du XIV^e siècle.
- » Le rez-de-chaussée de ce bâtiment communiquait avec celui de la grosse tour carrée sud-ouest par un portail couvert d'un arc segmentaire surbaissé, chanfreiné des deux côtés, percé dans le mur nord de la tour. Les piédroits présentent cependant des arêtes vives (**fig. 69**). Il est peu probable que le mur sud de la tour ait également été percé par ce type de porte, contrairement à ce que suppose C. Corvisier. L'accès à la cour du château devait s'effectuer par le côté ouest, la porte piétonne étant très vraisemblablement associée à une porte-cochère. Cette dernière, dont il ne reste aucun témoin, aurait logiquement été du côté nord de la porte piétonne, qui plus est face à une petite ruelle. Par ailleurs, la porte de la ville était située un peu plus à l'ouest sur l'enceinte, à l'emplacement de la rue des Marronniers. Le rez-de-chaussée de la tour pourrait toutefois être utilisé comme remise ou espace de stockage pour les véhicules, ouvert sur une galerie ouest dédiée aux communs. Il faut rappeler, par exemple qu'aucune écurie n'est identifiée autour de la cour du château, les écuries actuelles et leur cour étant du XIX^e siècle.



Figure 66 : Croisée d'ogives de la travée occidentale de la galerie sud de la cour ; cliché : D. Jouneau

Figure 67 : Traces d'arrachement d'un mur orienté nord-sud, visible dans la pièce R.1 ; cliché : D. Jouneau

Figure 68 : Contrainte exercée sur la retombée sud-ouest de la voûte médiane de la galerie sud de la cour ; cliché : D. Jouneau

Figure 69 : Porte insérée dans le mur nord de la tour carrée, au rez-de-chaussée ; cliché : D. Jouneau



- » L'hypothèse d'une galerie est renforcée par les observations de C. Corvisier, qui estime que les points d'accroche du mur ouest, sur l'angle nord-ouest du bâtiment sud-ouest, permettent de dire que la clôture occidentale n'ait probablement jamais excédé les planchers du premier étage. De plus, la porte située à l'ouest du premier étage du bâtiment nord-ouest pouvait communiquer avec l'étage de cette galerie, probablement ouverte et en matériaux légers comme le suggère C. Corvisier (Corvisier 1997, p. 6). Cette galerie haute (balustrade) aurait permis une communication entre les blocs nord et sud.

Les étages

Les étages de ce bâtiment communiquent avec la tour carrée, par l'intermédiaire de portes percées dans le mur mitoyen. Les portes donnant sur la galerie sont par contre probablement contemporaines de cette dernière (fig. 70).

L'organisation des baies du premier étage, avec une baie à simple traverse à côté d'une baie à meneaux, évoque la présence d'une chambre et de sa garde-robe, ce qui a déjà été observé à l'étage du logis sud.

Le premier étage communiquait peut-être avec l'étage de la galerie ouest, dans l'axe de la porte située dans le bâtiment nord-ouest, ce qui reste là aussi à confirmer.

Figure 70 : Porte insérée dans le mur est du bâtiment sud-est, ouvrant sur la galerie sud, au deuxième étage ; cliché : D. Jouneau



2.3.4.6. Éléments de datation

Cette campagne de construction se situe dans le prolongement des travaux entamés lors de l'état précédent, que nous datons du dernier tiers du XV^e siècle, et est antérieure à la construction des galeries, datées du premier quart du XVI^e siècle.

2.3.5. État 5 : l'achèvement du programme architectural

Cette campagne de construction correspond, pour l'essentiel, à la construction des galeries est et sud d'une part, et à la construction des planchers à la française du premier étage des deux corps de bâtiment. Les relations stratigraphiques entre les galeries et le bâtiment sud-ouest d'un côté, et la tour d'escalier, de l'autre, sont très nettes. Par ailleurs, les datations dendrochronologiques effectuées sur les planchers de la galerie permettent de les dissocier clairement des constructions antérieures.

2.3.5.1. Les galeries

Les galeries sont construites le long des bâtiments, en respectant l'alignement de ces derniers. La galerie sud est construite dans le prolongement oriental du bâtiment sud-ouest, en se collant probablement contre le mur qui devait le fermer entre le bâtiment sud et la retombée de la croisée d'ogives.

Le rez-de-chaussée

- » Le mur sud de la galerie est construit dans le prolongement du piédroit sud de la porte piétonne. Les galeries sont couvertes par des voûtes d'arêtes, dont les clés de voûtes portent exclusivement les armes des De La Roue (fig. 71). Les galeries sont délimitées à l'extérieur par une série d'arcades séparées par des colonnes d'un diamètre de 0,5 m environ, dont les bases quadrangulaires sont assez élancées. De petites bases prismatiques sont sculptées à la base des futs, évoquant les bases prismatiques des portes déjà en place (fig. 72). La colonne, marquant l'intersection entre les galeries est et sud, se démarque des autres puisqu'elle se prolonge jusqu'au deuxième étage, structurant ainsi l'ensemble. Cette colonne est par ailleurs ornée de visages humains et de blason au premier étage (fig. 73).



Figure 71 : Clé pendante de la voûte nord de la galerie est de la cour ; cliché : D. Jouneau



Figure 72 : Galerie orientale de la cour, vue du nord ; cliché : D. Jouneau



Figure 73 : Détail du chapiteau de la pile d'angle des galeries, au premier étage ; cliché : C. Collomb

- » Les portes du mur sud de la galerie sud sont toutes différentes : la porte orientale est couverte d'un linteau en accolade à moulures croisées (fig. 74), la porte médiane à un simple linteau à moulures croisées (fig. 75) et la porte occidentale est couverte d'un arc en anse de panier mouluré (fig. 76). Toutefois, elles ont toutes des colonnettes qui prolongent les moulures du linteau, avec des listels ornant les futs et des bases prismatiques. Par ailleurs, elles ont toutes des congés en forme de feuilles stylisées. Ces caractéristiques se retrouvent sur la porte faisant communiquer la galerie est et la tour d'escalier, qui doit être insérée au cours de cette phase (fig. 77).
- » Les arcs ne semblent pas être insérés *a posteriori* sur les colonnes, ce qui contredit l'hypothèse de C. Corviser de colonnes supportant d'abord une structure en bois avant la pose des arcs. Par ailleurs, la différence des baies entre les premier et deuxième étages (fig. 78 et 79), que ce dernier impute à une phase de construction différente, est probablement liée à une simple distinction de registre d'un étage à l'autre, en fonction de leur importance. Il n'y a pas, en l'état actuel, d'élément nous permettant de dire que la construction des galeries est progressive. Les observations archéologiques et les datations dendrochronologiques iraient plutôt dans le sens d'une construction homogène. Les planchers à la française des galeries sont également homogènes, à l'exception de poutres boiteuses qui viennent vraisemblablement en renfort sur la poutre marquant l'intersection entre les deux galeries (Cf. Bouticourt, p. 18).



Figure 74 : Porte est du rez-de-chaussée de la galerie sud ; cliché : D. Jouneau

Figure 75 : Porte médiane du rez-de-chaussée de la galerie sud ; cliché : D. Jouneau

Figure 76 : Porte ouest du rez-de-chaussée de la galerie sud ; cliché : D. Jouneau

Figure 77 : Porte de communication entre la tour d'escalier et la galerie est, au rez-de-chaussée ; cliché : D. Jouneau



Figure 78 : Baie du premier étage de la galerie sud ; cliché : D. Jouneau



Figure 79 : Baie du deuxième étage de la galerie sud ; cliché : D. Jouneau

Les étages

- » Le mur est de la galerie orientale est masqué par des placards muraux. Le placard, situé à l'extrémité sud du premier étage du bâtiment est, dans la pièce 1.16, pourrait être aménagé dans l'embrasure d'une porte donnant sur la galerie, ce qui reste à confirmer.
- » La galerie sud-est richement décorée au premier étage. Le décor (UD 1) intègre la porte à coussinet du XIV^e siècle, qui reste probablement le seul organe de communication entre la galerie et le corps de bâtiment sud, en la plaçant de façon centrale. Les thèmes abordés (héraldique, scènes de chasse, personnages aristocratiques) rapprochent cet espace d'une galerie d'apparat, pouvant faire office d'espace de réception.
- » La galerie sud forme une interface entre le corps de bâtiment sud et le bâtiment sud-ouest, distribué par une porte ouvrant sur la galerie, percée dans le mur est UM 29, vraisemblablement lors de la construction de cette dernière. En effet, la position centrale de cette baie s'accorde relativement mal avec l'hypothèse d'une simple galerie en bois desservant l'étage du bâtiment sud.
- » Le deuxième étage de la galerie n'a pas de décor attribué à cet état, et la question du statut du deuxième étage, aussi bien de la galerie que du bâtiment sud, se pose.

2.3.5.2. Les plafonds à la française

Les planchers du premier étage de l'ensemble des bâtiments (corps de bâtiment est et sud, bâtiment sud-ouest) sont soit achevés soit reconstruits au cours de cette campagne, sur le modèle des plafonds à la française. Nous renvoyons à l'étude d'E. Bouticourt qui détaille ces éléments.

Des aménagements ponctuels sont fort probables, comme le suggère la présence de la canonnière à visée verticale du deuxième étage de la grosse tour ronde sud-est, dont la forme ne pourrait, selon C. Corvisier, être antérieure au XVI^e siècle. L'inaccessibilité de la plupart des maçonneries ne permet pas d'identifier ces aménagements.

2.3.5.3. Éléments de datation

Si l'aspect gothique tardif des baies n'est pas assez probant, les travaux se situant dans le prolongement des deux précédentes campagnes, l'ensemble des clés de voûte du rez-de-chaussée des galeries est orné par les armes de la famille De la Roue. L'absence des armes des De Nérestang, qui ont acquis le château en 1609, rend peu vraisemblable la construction des voûtes d'arête au XVII^e siècle, où les nouveaux propriétaires n'auraient pas manqué l'occasion d'afficher leur participation à la construction du château.

Les éléments les plus significatifs concernent les datations dendrochronologiques des planchers : le plancher du premier étage de la galerie est daté de 1521, avec une réparation de la poutre marquant l'intersection des deux galeries au XVII^e siècle (cf E. Bouticourt, p. 19). Les poutres sont intégrées aux murs extérieurs des galeries, ce qui indique leur contemporanéité. Les planchers du premier étage des corps de bâtiment sud et est, et du bâtiment sud-ouest, ont également été datés de 1519.

L'analyse du décor de la galerie sud, et plus particulièrement des personnages féminins qui portent une coiffe en raquette, semble indiquer une exécution plus tardive. En effet, si ce type de coiffure se développe sous le règne de François I^{er} (1515-1547), il est surtout très à la mode dans l'aristocratie française dans les années 1570.

Les travaux suivants correspondent essentiellement à des aménagements ponctuels destinés à mettre au goût du jour les décors et l'organisation des bâtiments. Il semble donc que cette phase de travaux achève le programme architectural débuté au XV^e siècle, par la construction de galeries sur cour en pierre, vraisemblablement en remplacement d'une galerie plus ancienne, comme le suggère la distribution des corps de bâtiments, et le remplacement ou la reconstruction de planchers (provisoires ?) en adoptant le style des plafonds à la française qui se développe à partir de 1500. Le décor peint de la galerie est probablement exécuté plus tard, comme le suggère la mode vestimentaire des personnages représentés.

2.3.6. État 6 : réfections des planchers et nouvelle campagne décorative

Les seuls aménagements, attribuables à cette période, concernent une réfection des planchers de la moitié ouest du corps de bâtiment sud et une nouvelle campagne de décors.

2.3.6.1. Réfection des planchers

Les planchers des pièces R.2 et R.3 ont été refaits sur le même modèle de plafond à la française. Ils se distinguent des planchers du XVI^e siècle par des profils de cimaise différents (cf. E. Bouticourt, p. 24). Ce type de plancher se retrouve également au deuxième étage du bâtiment sud, dans la pièce 2.8.

Par ailleurs, l'angle formé par les deux galeries subit une réparation. La poutre, orientée à 45°, est remplacée et des poutres boiteuses lui sont accolées en renforcement (cf E. Bouticourt, p. 19).

2.3.6.2. Nouvelle campagne de décor

Le plancher du deuxième étage semble fonctionner avec une campagne de décor peint qui se retrouve également au premier étage du corps de bâtiment sud (UD 16), et au 2^e étage des galeries (UD 9). Le décor de la salle 2.8 est composé, sur les murs, de panneaux moulurés peints en gris, rythmés par des moulures verticales et surmonté d'une frise à motifs végétaux, auquel répond un décor peint sur le plafond (UD 11) constitué de rinceaux et de corbeilles à fleur. Le décor des galeries, comparable sur le plan stylistique et adoptant une position stratigraphique similaire, est quant à lui composé d'éléments architecturaux surmontés d'une frise de rinceaux, abritant quelques animaux.

Le 1^{er} étage de la galerie sud-est également décoré avec un décor de grisaille (UD 2), qui se rapproche des précédents, représentant des éléments architecturaux. Ce décor semble fonctionner avec la réparation des poutres marquant l'intersection des deux galeries.

2.3.6.3. Éléments de datation

Des datations dendrochronologiques ont été réalisées sur les planchers des pièces R.2 et 2.8. Les résultats permettent de dater leur réfection du début du XVIII^e siècle, après 1703. La réfection du plancher des galeries, au niveau de leur intersection, est par contre datée après 1638 (cf. étude d'E. Bouticourt, p. 19).

2.3.7. État 7 : agrandissements du corps de bâtiment oriental

L'essentiel des travaux de cette phase correspond à une importante modification du corps de bâtiment oriental et à une réfection de la moitié occidentale du corps de bâtiment sud. Les reprises, bien qu'évidentes, sont difficiles à cerner dans les détails, toujours du fait soit des rejointoiements successifs soit des revêtements intérieurs.

2.3.7.1. Le corps de bâtiment oriental

Le bâtiment oriental est rehaussé d'un étage, entraînant la démolition de l'ancienne charpente, dont la trace des solins est encore visible sur le parement nord du mur nord du corps de bâtiment sud (**fig. 80**). La tourelle orientale est également rehaussée, un mur rectiligne fermant son côté sud au niveau du 2^e étage (**fig. 81**). Les traces d'arrachement de ce mur montrent nette-

ment que le couloir reliant la grosse tour ronde sud-est à la tourelle est postérieur au rehaussement. Les nouvelles constructions sont constituées d'un appareil de moellons irréguliers à assises réglées. L'ampleur des rejointoiements ne permet pas de cerner avec exactitude le niveau de reconstruction.

3 grandes saignées verticales ont été effectuées dans la façade orientale du bâtiment, afin d'insérer de nouvelles baies (fig. 82). La conservation des planchers du XVI^e siècle suggère que les modifications du bâtiment médiéval concernent avant tout les baies. À l'exception des petites baies du rez-de-chaussée, bouchées, il n'y a pas de trace de baies antérieures aux nouvelles. Il est donc vraisemblable que ces dernières aient repris l'emplacement des précédentes.



Figure 80 : Vestiges de solins de la charpente du corps de bâtiment oriental primitif ; cliché : D. Jouneau

Figure 81 : Mur fermant le rehaussement sud de la tourelle orientale ; cliché : D. Jouneau



Figure 82 : Baies modernes en insertion de la façade est du corps de bâtiment oriental ; cliché : D. Jouneau



Il est probable que le mur de cloisonnement UM 14 ait été construit au cours de cette campagne de travaux. Le remontage d'une cheminée monumentale ornée des armes des De la Roue, dans la pièce R.8, adossée à ce mur (fig. 83), semble fonctionner avec la petite cave, construite dans le prolongement sud du cellier médiéval, et couverte d'entrevous segmentaires (fig. 84). La descente de cave est composée d'un escalier à vis aménagé dans l'embrasure de la baie (fig. 85).

2.3.7.2. Le corps de bâtiment sud

Il est également possible que le mur de refend du 2^e étage du corps de bâtiment sud (UM 5) soit associé à cet état. Ce cloisonnement est vraisemblablement lié à l'installation de la cheminée, tout en remplaçant un mur antérieur lié au plancher du XVII^e siècle.



2.3.7.3. Éléments de datations

Selon l'étude de C. Corvisier, un millésime de 1783 est présent sur le linteau d'une des baies du second étage, ce qui daterait selon l'auteur cette campagne de travaux. Le type des baies n'est pas incompatible avec cette observation, de même que le type de couverture de la petite cave aménagée en sous œuvre dans la pièce R.8 ou des cheminées précédemment évoquées.



Figure 83 : Cheminée monumentale en remploi, située dans la pièce R.8 ; cliché : D. Jouneau

Figure 84 : Cave avec ses entrevous en briques, aménagée en sous-œuvre dans la pièce R.8 ; cliché : D. Jouneau

Figure 85 : Escalier d'accès à la cave de la pièce R.8, aménagé dans l'embrasure de la baie est ; cliché : D. Jouneau

2.3.8. État 8 : une demeure aristocratique du Second Empire

Cette phase correspond avant tout à la construction de la cour ouest et de ses dépendances (écuries au sud, pavillon sur cave au nord-ouest, portail au nord), à la création du parc suite au démantèlement des fortifications de la ville, et à un nouveau cloisonnement des corps de bâtiment est et sud (longs dégagements le long des murs donnant sur les galeries). Une petite construction est réalisée entre la grosse tour ronde sud-est et la tourelle orientale afin de faciliter l'articulation et la circulation entre les corps de bâtiment sud et est.

De nombreuses pièces sont décorées à la mode du Second Empire, la plupart se voyant dotées d'une cheminée.



3. LES REVÊTEMENTS ET DÉCORS POLYCHROMES 8 ÉLÉMENTS REMARQUABLES (C. COLLOMB)

Les enduits conservés sur les murs du château ont fait l'objet d'observations afin d'être caractérisés et dans le but d'établir des rapprochements entre les décors des différents niveaux et corps de bâtiment. Les unités de décor (UD) identifiées ont été numérotées et sont présentées dans un tableau, en annexe 1 de ce rapport⁶. Elles sont localisées à chaque étage sur les planches 4 à 6.

En raison de l'utilisation de matériaux similaires lors des différentes phases de remaniements, il n'est pas permis de proposer une stratigraphie systématique des revêtements en se basant uniquement sur des observations à l'œil nu. Nous nous attacherons donc à présenter les particularités des décors, en lien avec l'évolution architecturale du château.

Par ailleurs, les divers décors polychromes ont fait l'objet de consolidations et restaurations, mais nous ne disposons d'aucun rapport détaillé concernant ces travaux⁷. Notre interprétation des vestiges est, de ce fait, limitée par la méconnaissance des observations et des résultats d'analyses obtenus lors de ces précédentes interventions.

3.1. Décors peints du 2^{ème} niveau, contre la tour carrée (UM 3, parement est) (fig. 86)

3.1.1. Premier niveau : le décor peint UD 10

Le premier niveau d'enduit observé sur le mur UM 3, c'est-à-dire celui situé au plus près du mur, est associé à un décor polychrome décrit ci-après⁸. Il est constitué d'un mortier de chaux beige dont le granulat se compose de sable grossier. Il comprend de nombreux nodules de chaux, et quelques inclusions végétales. Il accueille un badigeon blanc, appliqué à la brosse.

Le décor polychrome associé à cet enduit se compose de trois registres superposés : un registre principal visible sur 1,55 m, figurant des draperies de couleur jaune-rose avec par endroit des motifs de losanges imbriqués tracés en rouge bordeaux et rose, et en limite supérieure un bandeau laissé en réserve et cerné de noir ; il est surmonté d'un bandeau de 0,25 m de haut, figurant des corbeaux architecturés ocre-jaune sur fond rouge ou en réserve pour marquer la profondeur ; ces corbeaux soutiennent une frise armoriée de 0,45 à 0,50 m de haut, comme en témoignent les cinq



Figure 86 : Vue du mur ouest de la pièce 2.8, corps de bâtiment sud, deuxième étage ; cliché : C. Collomb

6 Concernant la stratigraphie présentée dans le tableau, précisons que sur certains murs entièrement enduits elle est évidemment limitée à la présence des sondages antérieurs, et visibles lors de notre intervention.

7 Les éléments à notre disposition sont les suivants : le rapport de sondages effectués par l'atelier Guillaume Balay, et le rapport de *sondages en recherche de décors peints anciens* de G. Gaultier (1999).

8 Précisons qu'un enduit identique a été observé à plusieurs endroits au 1^{er} niveau, toujours dans le corps de logis sud, dans la salle 1.8 : sur le parement nord de l'UM 1 dans les piédroits de la baie bouchée ; sur le parement sud de l'UM 8, notamment en coupe dans les piédroits de la baie bouchée. À ce niveau, un graffiti (incomplet aujourd'hui) a été incisé dans l'enduit : il semble s'agir d'une grille dont les cases sont remplies de chiffres ou lettres ?

écus conservés côté sud. La longueur du mur invite à en restituer huit au total. Le cinquième écu en partant du sud (gauche face au mur) est partiellement lisible : il est fascé, mais les couleurs d'origine semblent avoir majoritairement disparu. Seul du gris foncé est encore identifiable, teinte pouvant être due au vieillissement et à la poussière. Ce partitionnement permet de rapprocher ce motif du blason « fascé d'or et d'azur » de la famille de la Roue, dont les membres sont les seigneurs d'Aurec du XIII^e au XVI^e siècle. Il serait en effet logique de trouver en position centrale de la frise et donc du mur la représentation du blason de la famille occupant le château.

Les planchers actuels sont postérieurs au décor peint : le niveau de circulation du 2^{ème} étage est aujourd'hui plus haut qu'à l'origine, de ce fait la partie basse du décor est masquée ; la limite supérieure de la frise armoriée se situe à environ 50 cm sous le plafond actuel, toutefois l'enduit et son badigeon blanc se poursuivent sur tout le parement. Ce dernier point soulève la question d'une configuration différente de la salle à l'origine : le décor était peut-être peint en relation avec une charpente de toit à deux pentes, comme c'est le cas au premier étage de la Maison des Loives⁹ (milieu du XIV^e siècle), en Isère, où les murs accueillent un décor en trompe-l'œil de draperies et de tapisseries, surmontées d'une frise armoriée puis d'un niveau de corbeaux soutenant une corniche au-dessus de laquelle une scène figurée est représentée, dans l'espace triangulaire laissé par la charpente de toit.

Conclusions sur le premier niveau de décor :

Il s'agit d'un décor en trompe-l'œil : les objets d'ornement que sont les tentures et les écus, destinés à être accrochés aux murs, sont ici peints. En outre, une frise architecturée sépare ces deux registres sous la forme de corbeaux soutenant une corniche, ce qui donne de la profondeur au décor. Ce programme décoratif pourrait correspondre au type d'ornement que l'on rencontre dans les salles de type *aula*. Nous avons déjà cité l'exemple de la Maison des Loives, dont le programme iconographique réalisé au milieu du XIV^e siècle est très proche de celui d'Aurec.

La salle de la Diana à Montbrison (Loire)¹⁰, peinte à la fin du XIII^e siècle, constitue un autre élément de comparaison géographiquement proche du château d'Aurec. L'intention dans la réalisation de ces deux décors est en effet la même : les murs de la grande salle d'apparat de la Diana sont ornés d'un appareil de pierres de taille peint, et la voûte en berceau brisé accueille une multitude d'écus peints placés dans des caissons moulurés.

La « Salle aux écus » du château de Ravel (Puy-de-Dôme) accueille une frise héraldique peinte elle aussi à la toute fin du XIII^e siècle¹¹.

On trouve également ce type de décor dans le sud de la France au milieu du XIV^e siècle : à Avignon par exemple, le 2^{ème} étage de la Livrée de Ceccano¹² présente un décor armorié peint sur la totalité de ses murs et de son plafond. Des écus sont représentés dans des entrelacs géométriques sur presque toute la hauteur des murs, et en partie haute une frise de corbeaux soutenant une corniche accueille une frise armoriée, située immédiatement sous le plafond peint.

Cette énumération non exhaustive d'édifices présentant un décor peint comparable à celui du château d'Aurec invite à proposer pour sa réalisation une fourchette chronologique allant de la fin du XIII^e au XIV^e siècle, en accord avec la présence du blason de la famille de la Roue.

Il faut souligner enfin que ce décor UD 10 n'apparaît pas sur l'encadrement ni à proximité immédiate de la baie à coussinets située au centre de la paroi et aujourd'hui bouchée. Cette absence pourrait suggérer que la baie appartient à un état postérieur à la mise en place du décor ; installée en repercement, elle aurait détruit une partie de son registre inférieur. Cette hypothèse est corroborée par les vestiges de l'UD 20 décrits ci-dessous.

3.1.2. Second niveau : le décor peint UD 20

Un second décor polychrome se superpose au premier sur toute la longueur du mur (**fig. 87**), et n'a été observé que sur le registre inférieur, sous la frise de corbeaux.

Ce décor peint représente un motif géométrique de bandes verticales de diverses épaisseurs (1,5, 5 ou 6 cm) de couleurs rouge, noir ou jaune. Il ne semble pas y avoir de symétrie. Un motif d'encadrement dans les mêmes tons met en valeur la baie à coussinets : une frise de triangles, dans lesquels sont représentés de petits écus, orne le linteau.

Ce motif géométrique figure une tenture, différente des draperies aux motifs de losanges de la couche picturale précédentes. Il s'agit de nouveau de créer un trompe-l'œil, l'intention du programme iconographique entre ces deux phases de décor reste ainsi inchangée.

9 BRICAULT Gisèle, *Un décor pour l'histoire dauphinoise. Fresques et blasons de la maison des Loives en pays de Chambarran*, éd. Bellier, Lyon, 1998.

10 <http://www.ladiana.com/Monuments/heraldique.html>

11 Voir à ce sujet la communication d'Annie Regond lors des Journées d'études sur le décor peint dans la demeure au Moyen-Âge, organisées en 2007 par le service départemental de l'Inventaire du patrimoine et le Groupe de Recherches sur la Peinture Murale (GRPM) : *Le décor peint dans les demeures en Auvergne du XIIe au début du XVIe siècle*. http://expos.maine-et-loire.fr/culture/peintures_murales/medias/pdf/annie_regond.pdf

12 Voir à ce sujet les travaux universitaires de Delphine Grenet sur le thème du *décor peint des édifices civils en Provence au XVe siècle*, sous la direction de Philippe Lorentz (travaux non publiés, disponibles en ligne).

L'observation des décors peints de ce mur met en évidence une phase d'évolution dans l'aménagement de la pièce : le décor UD 20 vient recouvrir l'encadrement de la baie à coussinets, tandis que le premier décor UD 10 est absent de cette zone. Au niveau de l'encadrement de cette baie et sur une surface périphérique (environ 50 cm de part et d'autre au maximum), le décor UD 20 est associé à un mortier lissé qui lui sert de support ; sur le reste du mur en revanche il prend la forme d'une simple couche picturale (**fig. 88**). Ceci suggère donc que la baie à coussinets intervient en reperçement du mur, perturbant le décor alors en place et nécessitant une réfection de la polychromie.

Le fait que cette réfection n'ait porté que sur la partie basse suggère soit que la peinture murale présentait encore un bon état de conservation, auquel cas un temps relativement court a donc dû s'écouler entre la réalisation de ces deux décors ; soit que l'importance accordée à la salle est alors moindre, et que l'UD 20 correspond simplement à une reprise rapide du décor afin d'homogénéiser la surface du mur.

3.1.3. Troisième niveau : le décor peint UD 21

Un troisième décor polychrome très peu conservé a été observé. Les vestiges de cette couche sont également localisés au niveau du registre inférieur du premier niveau de polychromie (**fig. 89**). Stratigraphiquement, cette couche recouvre les deux couches picturales UD 10 et 20. Il s'agit d'un décor rouge et beige, toutefois aucun motif n'est identifiable.



Figure 87 : Détail de la stratigraphie des décors polychromes : UD10 (losanges rouges sur fond jaune) < UD20 (couche rouge bordeaux) < UD21 (couche beige) ; cliché C. Collomb



Figure 88 : UD10 : détail de la pontate ou restauration ? ; cliché C. Collomb



Figure 89 : Détail de la troisième couche picturale UD21 ; cliché C. Collomb

3.1.4. Quatrième niveau : l'enduit de propreté UD 15

Le mur est ensuite enduit à l'aide d'un mortier de chaux blanc lissé et appliqué jusqu'à 3 cm d'épaisseur par endroit. Il se compose de sable grossier et de petits graviers et comporte des inclusions de végétaux. En finition, un badigeon blanc a été appliqué à la brosse ou au pinceau. Ce décor est le premier observé sur la maçonnerie de bouchage de la baie, il intervient donc après sa condamnation.

Notons que, dans sa composition et sa position stratigraphique, cet enduit est similaire à celui observé sur les trois murs de la galerie sud du 2^{ème} étage : l'UD 14. Ce dernier correspond à la première couche de revêtement observée sur les murs de la galerie à ce niveau, et est situé sous un décor peint en grisaille comparable à la couche recouvrant l'UD 15 (UD 16, décrite ci-dessous). Les UD 15 et 14 pourraient donc correspondre à un rafraîchissement général de la surface des murs de cette partie du château, au moyen de l'application d'un épais enduit de propreté.

3.1.5. Cinquième niveau : le décor peint UD 16

Un cinquième niveau de décor (UD 16) a été appliqué sur l'ensemble de la salle 2.8, et est conservé en partie basse du mur UM 3. Il se compose d'un mortier de couleur blanche, de 1 cm d'épaisseur et dont la granulométrie est constituée de sables grossiers et petits graviers. Un badigeon blanc de 1 à 2 mm d'épaisseur le recouvre, sur lequel est appliqué un décor de grisaille figurant un soubassement, sur 0,82 m à partir du niveau de sol. Il s'agit d'un décor de panneaux moulurés peints en gris sur 0,54 m, séparés par des moulures verticales peintes et surmontés d'une frise alternant des motifs de feuillages et d'oves encadrées de volutes¹³.

Ce décor est à mettre en relation avec les frises de rinceaux et les corbeilles de fleurs peintes en gris sur le plafond de la salle 2.8 (UD 11) (fig. 90). En outre, stylistiquement et par sa position stratigraphique, l'UD 16 est comparable au décor en grisaille observé dans les galeries sud et est du 2^{ème} étage (UD 9) (fig. 91). Il s'agit d'un enduit composé d'un mortier de chaux recouvert d'un badigeon préparatoire, puis d'une couche picturale mettant en valeur les éléments architecturaux au moyen de moulures peintes en noir et gris. Une frise de rinceaux agrémenté de figures animales court sur le haut du mur. Il peut

s'agir ici d'un programme global de décoration des murs du 2^{ème} étage, localisé comme pour la phase précédente (UD 14 et 15) dans la galerie et le corps de logis sud.



Figure 90 : UD11 : face ouest de la poutre centrale, moitié nord ; cliché C. Collomb



Figure 91 : UD9, frise d'entrelacs en partie haute entre les baies sud et centrale ; cliché C. Collomb

13 Ce décor vient souligner les éléments architecturaux sous la forme de frises végétales encadrant les baies et la cheminée (cf tableau des UD en annexe).

3.2. Décor polychrome de la galerie du 1er niveau, logis sud (UM 8, parement nord) (fig. 92)

Des traces de polychromie sont conservées sur le mur sud de la galerie du premier étage. Deux décors distincts sont identifiables : un décor polychrome conservé côté ouest et un décor en grisaille majoritairement conservé en partie haute du mur. L'ensemble de ces peintures a été restauré¹⁴, masquant les relations stratigraphiques entre les différents revêtements. C'est de ce fait l'étude stylistique qui permet d'en établir la chronologie.

3.2.1. Le décor polychrome UD 1 (fig. 93)

Ce décor est conservé sur 2,80 m de haut et, au maximum, sur 4,20 m de large. Il est composé d'un mortier beige clair, fin, dont la charge se compose de sable grossier multicolore et qui supporte un fin badigeon blanc servant de couche de préparation à la couche picturale.

La peinture s'organise en trois registres superposés séparés par des bandeaux rouges (plus ou moins bordeaux ou vif) de 3 cm d'épaisseur. La porte vers la salle 1.8 est mise en valeur en partie haute par un liseré rouge de 2 cm longeant la moulure à l'extérieur et conservé jusqu'à 1,04 m du sol actuel. Cette porte constitue l'élément central du décor : elle est surmontée d'un écu « fascé d'or et de sable » porté par deux anges de part et d'autre (il s'agit peut-être d'un repeint, les armes de la famille de la Roue étant « fascées d'or et d'azur »).

Le soubassement est conservé sur 1,10 m de haut, et accueille un motif (drapé ?) brun foncé sur un fond laissé en réserve en partie basse, et un décor végétal en partie haute.

Le registre médian s'élève sur 1,39 m de haut. A droite de la porte, une scène de chasse est représentée mettant en scène au moins six personnages et un lévrier sur un fond en réserve avec des motifs végétaux : feuilles et tiges vertes, petits fruits rouges en grappes. On notera les détails et l'homogénéité du traitement des tissus jaunes ou rouges avec des motifs de poids ou de végétaux, les coiffures en raquette des personnages féminins et les cheveux courts ondulés des personnages masculins.

Le registre supérieur mesure 0,43 m de haut : un bandeau double composé d'une bande blanche de 2,5 à 3 cm laissée en réserve et d'une bande rouge de 3 cm encadre un champ noir de 32 à 33 cm de haut. Il est occupé par une frise de motifs végétaux : feuilles blanches laissées en réserve aux nervures rouges et ombrages gris pour un effet de volume, accompagnés de volutes et gouttelettes blanches sur fond noir pour donner du mouvement à l'ensemble. La limite supérieure de la frise se situe à 44 cm de la poutre du plafond actuel.

La frise du registre supérieur est située 0,44 m sous les pièces de plancher couvrant actuellement la galerie et masquant le haut de l'UM 8, laissant un bandeau vide de décor en couronnement de la paroi. Ceci pose la question de l'existence à l'origine d'un niveau de plancher plus bas que l'actuel niveau supérieur de la galerie.



Figure 92 : Vue générale du mur sud de la galerie sud, au premier étage ; cliché C. Collomb



Figure 93 : Vue générale du décor restauré UD1 ; UD2 en partie haute ; cliché C. Collomb

14 Des compléments de mortier et de peinture ont été effectués dans les zones piquées.

Concernant la datation du décor, ce type de sujet apparaît dès le XIV^e siècle (notamment à Avignon, au Palais des Papes). Toutefois, les coiffures en raquette de deux des personnages féminins renvoient davantage à la mode du dernier tiers du XVI^e siècle. (**fig. 94**).

3.2.2. Le décor en grisaille UD 2

Un décor peint en grisaille est également présent sur ce mur (UD 2). L'enduit se compose d'un mortier de chaux beige clair avec un agrégat dense, sableux et grossier, et est d'abord appliqué jusqu'à 3 cm d'épaisseur ; il est recouvert d'une couche de préparation beige clair très fine (1 mm) de mortier de chaux ou plâtre lissé ; la couche picturale se compose d'un badigeon beige plus foncé correspondant au fond du décor et appliqué sur l'ensemble de la surface, très solidaire de la couche qu'il recouvre, puis d'un décor architectural tracé au pinceau noir avec remplissage en grisaille.

Le décor se compose de trois registres superposés. Le registre inférieur est visible sur 0,80 m à partir du niveau de plancher actuel, et simule un soubassement mouluré peint en noir et gris sur fond gris clair.

Le registre médian s'élève sur 2,20 m de haut. Le décor prend place sur un fond beige ; la partie haute, mieux conservée, permet d'identifier des pilastres avec ornements végétaux à l'antique. Des scènes ont sans doute été réalisées au premier plan de ce décor architectural, ainsi que des grotesques. A un unique endroit, des traces de peinture jaune sont visibles, correspondant sans doute à un motif héraldique nécessitant l'utilisation de couleur. (**fig. 95**).

La frise du registre supérieur se déploie sur 0,33 m sous le solin de bois (même si le décor a disparu en partie haute on retrouve l'enduit lissé jusqu'à la poutre). Elle se compose de différents éléments superposés, dont les contours sont tracés en gris foncés et peints en gris plus clair : en partie inférieure un alignement de modillons simples (10 cm), surmonté d'un bandeau feint (2,5 cm), puis d'une frise végétale (6 cm), puis d'un décor de perles (3 cm).

À la différence de l'ensemble peint UD 1 décrit ci-dessus, le décor en grisaille couvre la totalité de la paroi du sol jusqu'au plancher supérieur avec lequel il fonctionne. Il s'agit donc de toute évidence d'une phase plus récente de décoration de la galerie. En outre, ce type de décor en grisaille renvoi davantage à une réalisation à l'époque moderne, et donc plus tardive que le décor polychrome à scène de chasse.



Figure 94 : UD1 : détail des visages les plus à droite de la scène ; cliché C. Collomb



Figure 95 : UD2 : scène du registre central conservée au centre du mur ; cliché C. Collomb



4. PROBLÉMATIQUES ET PRÉCONISATIONS

L'étude archéologique préalable du château d'Aurec-sur-Loire a permis un renouvellement des connaissances sur le site. Toutefois, les investigations, limitées par les nombreuses contraintes d'accès aux maçonneries, n'autorisent pas une vision détaillée de l'évolution du complexe castral, une caractérisation de ses modes de construction ou encore une étude de l'organisation et du statut des bâtiments, plus particulièrement pour les états les plus anciens.

Par ailleurs, nous sommes ici dans un contexte bien particulier, avec un bourg fortifié probablement centré sur son prieuré et où le château représente un contrepois à l'autorité épiscopale vélasienne dont dépend la seigneurie. L'étude à venir ne peut donc être dissociée du contexte historique régional, qui apportera des clés de compréhension sur l'implantation et le développement de cet ensemble castral, ni d'une étude de l'organisation du bourg, dont le parcellaire et le réseau viaire impactent visiblement celle du château.

4.1. Problématiques de l'étude

L'étude du château doit répondre à une double problématique, l'une chronologique, l'autre structurelle. Pour répondre aux questions qui se posent, nous proposons, dans le cadre de la future étude archéologique, d'effectuer des sondages dans les maçonneries et au sol, et de relever certaines élévations dans le détail. Ces différentes propositions sont reportées sur les planches 7 à 9.

4.1.1. Affiner la chronologie des bâtiments

Le préphasage réalisé à l'issue de cette expertise souffre de nombreuses lacunes, et repose trop souvent sur de la simple logique, s'appuyant sur les articulations et les flux de circulation. Ce ne sont pourtant pas les baies qui datent un mur, puisqu'elles peuvent être percées à un moment donné pour desservir des espaces nouvellement créés.

La chronologie proposée doit donc être confirmée par des observations sur les maçonneries, en s'appuyant sur des relations stratigraphiques qui n'ont pu être observées à ce jour.

Ce que l'on observe :

- » Le corps de bâtiment sud du XIV^e siècle et le bâtiment sud-ouest s'appuient sur la grosse tour carrée sud-ouest.
- » La baie à coussinets du mur ouest de la pièce 2.8, au 2^e étage du corps de bâtiment sud, est percée dans un mur déjà décoré, ce qui suppose un état antérieur du premier logis sud.
- » La tour d'escalier s'appuie contre la tour nord et contre le mur ouest des celliers
- » Les galeries sont postérieures au bâtiment sud-ouest et à la tour d'escalier
- » La moitié occidentale du deuxième étage du corps de logis sud-est postérieure à la moitié orientale
- » Le mur ouest du corps de logis oriental, au 2^e étage, s'appuie contre le massif de la tour d'escalier

Ce que l'on doit déterminer

- » Les relations entre l'extrémité ouest du mur sud du corps de bâtiment sud et la tour carrée. En effet, l'articulation entre le mur sud de la tour et celui du logis sud-est marquée par une maçonnerie plus épaisse, qui forme un net décrochement. C. Corvisier émet l'hypothèse d'un reste de courtine et d'un retrait de maçonnerie lors de la construction du logis. Le but est de vérifier la nature de cette surépaisseur (vestiges de maçonnerie plus ancienne, massif en lien avec la baie du 1^{er} étage située à l'aplomb, etc.). La façade sud du château ayant été entièrement restaurée à la fin des années 1990, il n'est pas envisageable d'en décrouter une partie. Toutefois, un sondage au pied du mur devrait permettre d'observer les relations stratigraphiques et de caractériser la maçonnerie.
- » Déterminer si les portes du corps de bâtiment oriental, donnant sur la galerie, sont insérées dans une maçonnerie plus ancienne ou si elles sont contemporaines de cette dernière.
- » Déterminer la relation chronologique entre la tour nord et le corps de bâtiment est

4.1.2. Déterminer l'organisation des bâtiments et leur articulation

- » La future étude devra déterminer l'organisation des différents bâtiments : divisions verticales et horizontales, organes de distributions, axes de circulation, aménagements liés au confort (cheminées) ou à l'hygiène (latrines, points d'eau)
- » L'articulation entre les différents corps de bâtiments devra être analysée
- » L'articulation entre le château et l'enceinte urbaine devra être étudiée par le biais des vestiges archéologiques accessibles, éventuellement par des sondages au sol, et d'une étude du parcellaire urbain.

4.2. Propositions de sondage dans les maçonneries

4.2.1. Le corps de bâtiment sud

4.2.1.1. Le rez-de-chaussée

- » Pièce R.2, mur est parement ouest : déterminer la nature du passage entre la tour carrée et le logis sud.
- » Pièce R.3, mur ouest, parement est : localiser les niveaux de planchers du logis du XIV^e siècle
- » Pièces R.3, R.4 et R.5, mur sud, parement nord : déterminer s'il y a des vestiges de baies dans le mur sud pouvant fonctionner avec le logis du XIV^e siècle. Déterminer la longueur conservée du logis primitif : s'arrête-t-il au niveau du mur de refend UM 6 ou continue-t-il au-delà.
- » Pièce R.5, mur nord, parement sud : analyser l'articulation entre les corps de bâtiment est et sud. Déterminer la longueur conservée du logis primitif : s'arrête-t-il au niveau du mur de refend UM 6 ou continue-t-il au-delà.

4.2.1.2. Le premier étage

- » Pièce 1.6, mur sud, parement nord : déterminer la nature de la baie primitive, localisée sur le parement externe par C. Corvisier
- » Pièce 1.7/1.8, mur ouest, parement est : déterminer les niveaux de planchers du logis du XIV^e siècle, identifier le seuil de la baie du 2^e étage
- » Pièce 1.8, mur sud, parement nord : déterminer la nature de la baie située dans l'angle sud-est de la pièce
- » Pièce 1.8, mur nord, parement sud : analyser l'organisation des baies
- » Pièce 1.10, mur nord, parement sud : déterminer la longueur du logis du XIV^e siècle
- » Pièce 1.9, mur sud, parement nord : déterminer la longueur du logis du XIV^e siècle
- » Pièce 1.13 : déterminer si la baie est en insertion ou contemporaine de la tour

4.2.1.3. *Le deuxième étage*

- » Pièce 2.1, mur sud, parement nord : déterminer le niveau d'arase de la tour primitive et la présence éventuelle de baie
- » Pièce 2.8, mur ouest, parement est : préciser l'organisation et la chronologie des décors, déterminer les niveaux de plancher et analyser l'organisation des baies
- » Pièce 2.12, mur nord, parement sud : déterminer si la canonnère est en insertion ou contemporaine de la tour
- » Pièce 2.12, mur sud, parement nord : déterminer si la baie est en insertion ou contemporaine de la tour

4.2.2. Le corps de bâtiment est et la tour nord

4.2.2.1. *Les celliers*

- » Étude des élévations nord des celliers : déterminer s'il s'agit d'un rez-de-chaussée primitif, localiser les anciennes baies, caractériser les constructions
- » Préciser l'articulation entre la descente de cave et la tour d'escalier

4.2.2.2. *Le rez-de-chaussée*

- » Pièce R.12, mur ouest, parement est : déterminer la nature de la baie
- » Pièce R.12 : mur est, parement ouest : localiser et préciser la forme de l'embrasure de l'archère-canonnère de flanquement
- » Pièce R.11, mur nord, parement sud : analyser l'articulation entre le mur nord du logis est et la tour nord
- » Pièce R.8, angle sud-ouest : analyser l'articulation entre les corps de bâtiment est et sud

4.2.2.3. *Le premier étage*

- » Pièce R.21 : mur ouest, parement est : localiser les éventuelles baies (porte pour le dos de la tourelle d'escalier, fenêtre de tir en flanquement pour la tour)
- » Pièce 1.21 : préciser la forme de la baie murée et analyser les relations entre la tour nord et le logis oriental
- » Pièce 1.19, angle nord-ouest : analyser les relations et l'articulation entre la tour nord et le logis est
- » Pièce 1.22, mur est, parement ouest : localiser et caractériser les organes de circulations

4.2.2.4. *Le deuxième étage*

- » Pièce 2.13, mur sud, parement nord : analyser les différents types de couverture du logis oriental primitif
- » Pièce 2.15, mur nord : localiser le niveau d'arase de la tour nord primitive et d'éventuelles baies

4.2.3. Le bloc nord-ouest

- » Pièce 1.26 : angle nord-est : déterminer les relations entre la croisée d'ogive et les murs, localiser les embrasures des bouches à feu en flanquement

4.2.4. Le bâtiment sud-ouest

4.2.4.1. *Rez-de-chaussée*

Pièce R.1, mur nord, parement sud : analyser et déterminer la nature de l'arrachement, situé derrière l'escalier, identifier d'éventuels vestiges antérieurs au bâtiment sud-ouest pouvant fonctionner soit avec la tour carrée soit avec le logis du XIV^e siècle.

4.2.4.2. Le premier étage

Pièce 1.26, mur nord, parement ouest : localiser une éventuelle porte de communication avec l'aile ouest du château

4.3. Proposition de sondages au sol

- » Angle sud-ouest de la tour : analyser les relations entre la tour et la courtine
- » Angle sud-est de la tour : analyser les relations entre la tour et la courtine, déterminer la nature du décrochement
- » Angle formé par la grosse tour ronde sud-est et le corps de bâtiment oriental : analyser les relations entre la grosse tour et la courtine
- » Entrée ouest de la cour : identifier les vestiges de l'aile ouest

4.4. Les élévations

Les élévations non restaurées devront être relevées dans le détail, par le biais d'orthophotoplans recalées sur le relevé 3D. Les parements seront caractérisés après décrochage et purge des joints (délimitation des UC, analyse des matériaux et de leur mise en œuvre,...).

- » Façade nord
- » Façade est
- » Façade ouest (au niveau des écuries)



BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

1. Documents d'archives

Le temps imparti à cette étude nous permet seulement de livrer quelques pistes à dépouiller dans le cadre d'une future opération archéologique. Une recherche détaillée devrait prendre en comptes les potentiels archivistiques *a minima* aux Archives Nationales, et aux archives départementales de la Haute-Loire, de la Loire et du Rhône. Si quelques pièces ont été sommairement repérées aux archives de la Diana, ces dernières ne conservent pas de chartrier lié au château d'Aurec.

1.1. Archives départementales de la Haute-Loire

Série B

- 13 B 1 cour ordinaire d'Aurec, minutes du greffe 1630 (possibles descriptions ou mentions de lieux dans les comptes rendus d'audiences)

Série 2 E familles

- 2 E 1725 Solignac 1035-1718
- 2 E 1644 La Roue 1462-1683
- 2 E 1432 Nérestang 1678-1765
- 2 E 974 Genestet 1590-1778
- Série 3 E Fonds notariés, notaires d'Aurec
- 3 E 12/1 étude Tourton 1638-1649
- 3 E 504/ 1 à 33 étude Rascle 1779-1824
- + étude Roussainton 1700-1744 aux Archives départementales de la Loire

Série G

- G 663, église paroissiale d'Aurec 1318-1676
- G 31 répertoire d'hommages des évêques de 1154 à 1740 (cf. édition Lascombe)
- G 32 Hommages XVI^e et XVII^e siècles
- G 1087 Paroisse d'Aurec 1626-XVIII^e

Série 3 P

- 3 P 2480 cadastre napoléonien d'Aurec (consultable en ligne)

Série 1Q Biens nationaux et émigrés

- 1 Q 241 famille Genestet-Nérestang

1.2. Archives nationales

- P 1400³, C 990 (en 1317) = appartient à « P 1394 à 1402. Forez (Titres du). 1173-1519. Voir l'inventaire de ces titres, publié pour les Archives nationales par M. Huillard-Bréholles et continué par M. Lecoy de La Marche, 2 vol. in-4°, 1867 et 1874. »
- P 494¹, C 44 (en 1322) = appartient à « P 490 à 494. Forez. Anciens aveux. 1214-1514. »

1.3. Archives de la Diana

6 F 789 – Copies par Vincent Durand, de textes inédits de La Mure conservés à la bibliothèque municipale de Montbrison avec table des noms de lieux, dont : accord entre Jean Ier comte de Forez et Béraud de Solignac au sujet d'Aurec-sur-Loire et limites en 1317

- 12 F 071 (Fonds Rimauds) Aurec. Vente par Claude Parchas de Saint-Marc à Charles de Nerestang, seigneur de Cornillon de la basse justice du grand Fraisse. Acte reçu par Me Berthon, notaire royal ; 1678, 20 Mars ; expédition en 2 rôles sur papier timbré 18 x 24.

2. Sources imprimées

Brabant 1885

BRABANT H., *Recueil d'hommages, aveux et dénombremens de fiefs relevant du comté de Forez, du XIIIe au XVIe siècle*, Saint-Etienne : s.n., coll. « Recueil de mémoires et documents sur le Forez publiés par la société de la Diana », 8.

Chassaing 1869

CHASSAING A., *Le livre de Podio ou Chroniques d'Estienne Médicis bourgeois du Puy*, Le Puy : impr. M.-P. Marchessou.

Fondation Georges Guichard 1933

FONDATION GEORGES GUICHARD (éd.), *Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle*, Mâcon [puis] Lyon [puis] Paris : Impr. Protat frères Audin C. Klincksieck.

Jacotin 1898

JACOTIN A., *Preuves de la maison de Polignac, recueil de documents pour servir à l'histoire des anciennes provinces du Velay, Auvergne, Gévaudan, Vivarais, Forez, etc. (IX-XVIIIe siècle)*, Paris : E. Leroux.

Huillard-Bréholles, Lecoy de la Marche 1867

HUILLARD-BRÉHOLLES, LECOY DE LA MARCHE, *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon concernant le Bourbonnais, le Beaujolais, le Forez, l'Auvergne, la Marche, le comté de Clermont, la Dombes, etc.*, Paris : s.n.,.

La Mure 1860

LA MURE J.-M. de, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, en forme d'annales, sur preuves authentiques, servant d'augmentation à l'histoire du pays de Forez et d'illustration à celles des pays de Lyonnais, Beaujolais, Bourbonnais, Dauphiné et Auvergne, et aux généalogies tant de la maison royale que des plus illustres maisons du royaume*, Paris : Potier.

Lascombe 1882

LASCOMBE A., *Répertoire général des hommages de l'évêché du Puy, 1154-1741*, s.l. : s.n.

Le Laboureur et al. 1887

LE LABOUREUR C., GUIGUE G., CHARPIN-FEUGEROLLES H. comte de, *Les Mesures de l'Ile-Barbe, par Claude Le Laboureur, ancien prévôt de cette abbaye. Nouvelle édition, avec supplément et tables.*, Lyon : Vitte et Perrussel.

Le Laboureur et al. 1895

LE LABOUREUR C., GUIGUE G., CHARPIN-FEUGEROLLES H. comte de, *Les Mesures de l'Ile-Barbe, supplément à la nouvelle édition. Œuvres diverses de Claude Le Laboureur, ancien prévôt de cette abbaye, comprenant le Discours de l'origine des armes, l'Épître apologétique pour le Discours de l'origine des armes, la Généalogie de la maison de Sainte-Colombe, les Notes et corrections sur le Bréviaire de l'église de Lyon, suivies de notes inédites de l'auteur*, Lyon : E. Vitte.

Sonyer Du Lac 1858

SONYER DU LAC J.-B., *Les fiefs du Forez : d'après le manuscrit inédit de M. Sonyer Du Lac, premier avocat du roi au siège domanial de Montbrison, ressort et comté de Forez, en 1788, carte, tableau généalogique.* gr. in-4., Lyon : impr. de L. Perrin.

3. Monographies d'Aurec

Barry 1972

BARRY F., « Aurec et la maison de la Roue », *Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique et agricole illustré publié par la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire*, XLVIII, pp. 1-70

Barry 1973

BARRY F., « Aurec et la maison de la Roue (suite) », *Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique et agricole illustré publié par la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire*, XLIX, pp. 1-41.

Colly 1903

COLLY H., *Monographie illustrée de la paroisse d'Aurec et une promenade historique autour des châteaux de la commune, suivie de la liste historique des évêques du Puy*, Saint-Etienne, France : Théolier.

Corvisier 1997

CORVISIER C., *Château d'Aurec-sur-Loire, étude préalable à la première phase de restauration, rapport d'étape de l'étude historique*, s.l.

Meyssonnet sd

MEYSSONNET J., *Aurec... Jadis...*, Saint-Cyprien : Syndicat d'Initiative d'Aurec-sur-Loire.

Lauranson-Rosaz 1998

LAURANSON-ROSAZ C., « Aurec-sur-Loire, château et enceinte du village », in *Châteaux de Haute-Loire, dix siècles d'histoire*, 2e éd., s.l. : s.n., pp. 38-40.

Wronecki 1984

WRONECKI H., *Pour une histoire d'Aurec. t. 1 : Jusqu'en 1914*, 1, Aurec-sur-Loire, France : Amis du Vieil Aurec.

4. Histoire régionale

Barry 2002

BARRY F., *L'adieu à la maison de La Roue*, ill. en noir et en coul., couv. ill. 24 cm. Index., Montbrison : la Diana, coll. « Recueil de mémoires et documents sur le Forez », 32.

Barry, Neufbourg 1953

BARRY F., NEUFBOURG G. comte de, « Excursion de la Diana, 29 août 1953, La Roue », *Bulletin de la Diana*, 32, pp. 55-61.

Antoine 1883

ANTOINE B., *Histoire du Forez*, s.l. : s.n.

Arnaud 1816

ARNAUD J. A. M., *Histoire du Velay jusqu'à la fin du règne de Louis XV*, Le Puy : J.B. Lacombe.

Bourbon, Sugny 1957

BOURBON L., SUGNY O. comte de, « Excursion du 24 août 1957, à Cornillon, Aurec, Rochebaron et Feugerolles », *Bulletin de la Diana*, 35, 4, pp. 109-125.

Chassaing, Jacotin 1907

CHASSAING A., JACOTIN A., *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire : comprenant les noms de lieu anciens et modernes* [en ligne], Paris : Imprimerie nationale, coll. « Dictionnaire topographique de la France ».

Gonnard 1906

GONNARD H., « Excursion de la société de la Diana aux gorges de la Loire de St-Rambert à St-Victor, à Cornillon et Aurec, le 2 août 1899 », *Bulletin de la Diana*, 15, 1, pp. 79-125.

Jourda de Vaux 1911

JOURDA DE VAUX G. de, *Les châteaux historiques de la Haute-Loire (Castels, maisons-fortes, manoirs)*, Le Puy : impr. Peyrillier, Rouchon et Gamon.

Laffont et al. 2008

LAFFONT P.-Y., FRAMOND M. de, SANIAL B. (éd.), *Châteaux du Moyen âge, de l'étude à la valorisation : Auvergne, Velay et autres exemples régionaux*, Le Puy-en-Velay, France : Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire.

Perroy 1976

PERROY É. (1901-1974), *Les Familles nobles du Forez au XIIIe siècle : essais de filiation / Édouard Perroy*, 3, Saint-Etienne / Montbrison : s.n.

Phalip, Fournier 2000

PHALIP B., FOURNIER G., *Seigneurs et bâtisseurs : le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XIe et le XVe siècle*, Clermont-Ferrand, France : Presses universitaires Blaise Pascal.

Prajoux 1900

PRAJOUX J. A. du texte, *Histoire de la Baronnie de Cornillon : notes et documents sur Saint-Paul-en-Cornillon, Firminy, Chazeau... etc. / par l'Abbé J. Prajoux,...*, s.l. : s.n.

Reure 1909

REURE chanoine, « Quelques souvenirs des Camadules du Forez », *Bulletin de la Diana*, 16, pp. 375-387.

Thiollier, Thiollier 1900

THIOLLIER N., THIOLLIER F., *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, plans, ill. in-fol., Le Puy : impr. de R. Marchessou.

Thomas 1998

THOMAS R., *Châteaux de Haute-Loire, dix siècles d'histoire*, Brioude : Éd. Watel.

5. Héraldique

Boos 1998

BOOS E. de, *L'armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel*, ill. 33 cm. Thèse. Bibliogr. p. 583-595. Index., Nonette : éditions Créer.

Gras 1874

GRAS L. P., *Répertoire héraldique, ou Armorial général du Forez : dressé d'après les monuments, suivi de la description des blasons de la Diana, etc.* [en ligne], s.l. : s.n.

Jourda de Vaux 1924

JOURDA DE VAUX G. de, *Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy : noms féodaux.*, s.l. : s.n. 7 volumes

La Tour-Varan 1854

LA TOUR-VARAN J.-A. de, *Armorial et généalogies des familles qui se rattachent à l'histoire de Saint-Etienne ou aux chroniques des châteaux et des abbayes : études historiques sur le Forez*, s.l. : s.n.,

Paul 1912

PAUL G., *Armorial général du Velay et des enclaves de l'Auvergne, du Gévaudan, du Vivarais et du Forez formant le département de la Haute-Loire*, Paris : H. Champion.

Theillière 1880

THEILLIÈRE J., *Armorial des barons diocésains du Velay*, s.l. : s.n.,

Rietstap 1884

RIETSTAP J. B., *Armorial général ; précédé d'un Dictionnaire des termes du blason.*, 2e éd., Gouda : G.B. van Goor Zonen.

Steyert 1860

STEYERT A. (1830-1904) A. du texte, *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais...*, Lyon : s.n.

› *Planches*



LISTE DES PLANCHES

Planche 1 : Préphasage du rez-de-chaussée ; DAO : D. Jouneau

Planche 2 : Préphasage du premier étage ; DAO : D. Jouneau

Planche 3 : Préphasage du deuxième étage ; DAO : D. Jouneau

Planche 4 : Localisation des UD du rez-de-chaussée ; Relevé : C. Collomb / DAO : D. Jouneau

Planche 5 : Localisation des UD du premier étage ; Relevé : C. Collomb / DAO : D. Jouneau

Planche 6 : Localisation des UD du deuxième étage ; Relevé : C. Collomb / DAO : D. Jouneau

Planche 7 : Proposition de sondages au rez-de-chaussée ; DAO : D. Jouneau

Planche 8 : Proposition de sondages au premier étage ; DAO : D. Jouneau

Planche 9 : Proposition de sondages au deuxième étage ; DAO : D. Jouneau



0 10 m

- | | | |
|--|---|--|
| ■ Etat 1 (<XIVe s.) | ■ Etat 4 (1484-1485-1520) | ■ Etat 7 (XIXe s.) |
| ■ Etat 2 (XIVe s.) | ■ Etat 5 (>1520) | |
| ■ Etat 3 (1464-1465/1484-1485) | ■ Etat 6 (XVIIIe s.) | |

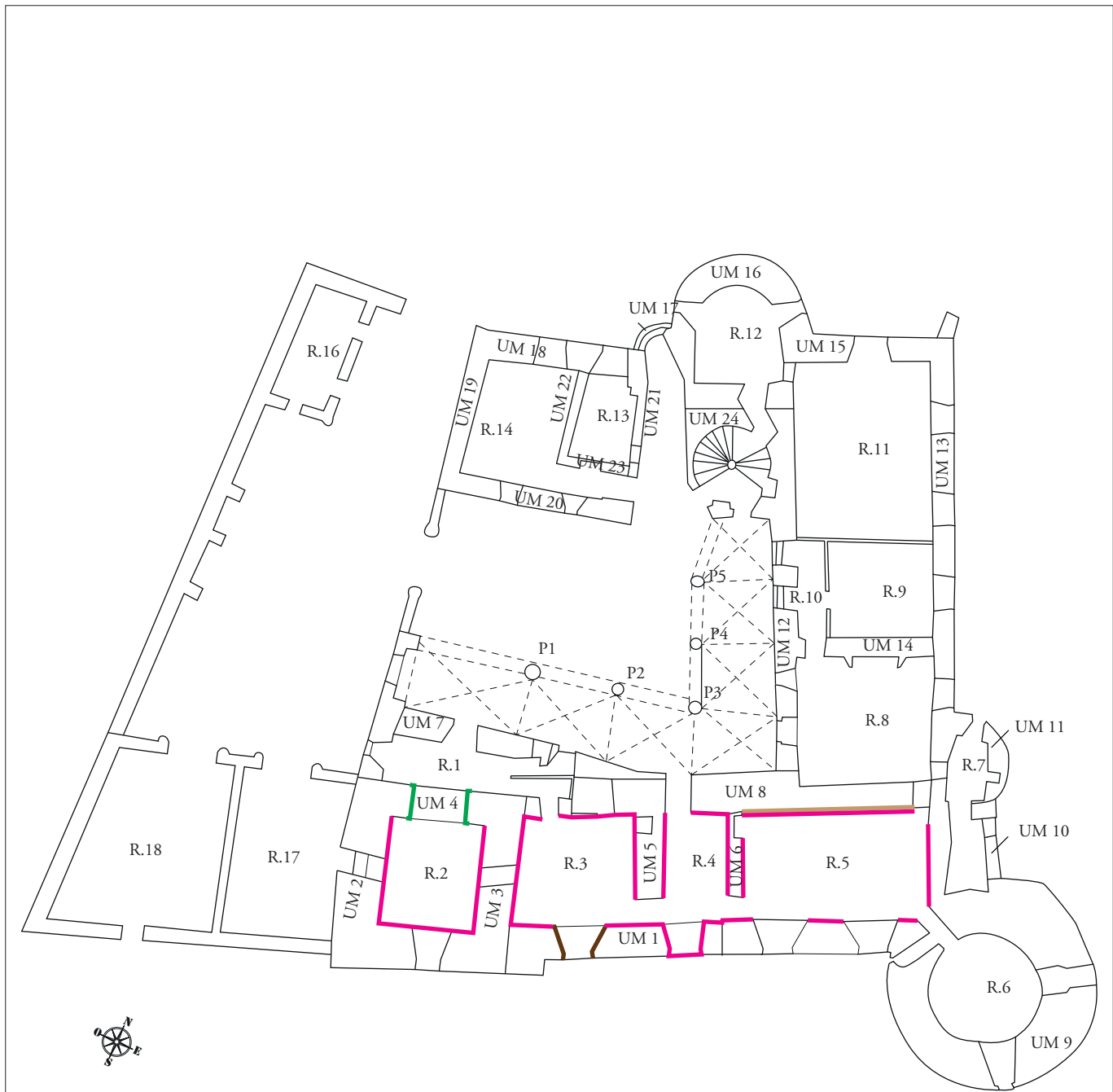


- | | | |
|--|---|--|
| ■ Etat 1 (< XIVe s.) | ■ Etat 4 (1484-1485-1520) | ■ Etat 7 (XIXe s.) |
| ■ Etat 2 (XIVe s.) | ■ Etat 5 (> 1520) | |
| ■ Etat 3 (1464-1465/1484-1485) | ■ Etat 6 (XVIIIe s.) | |

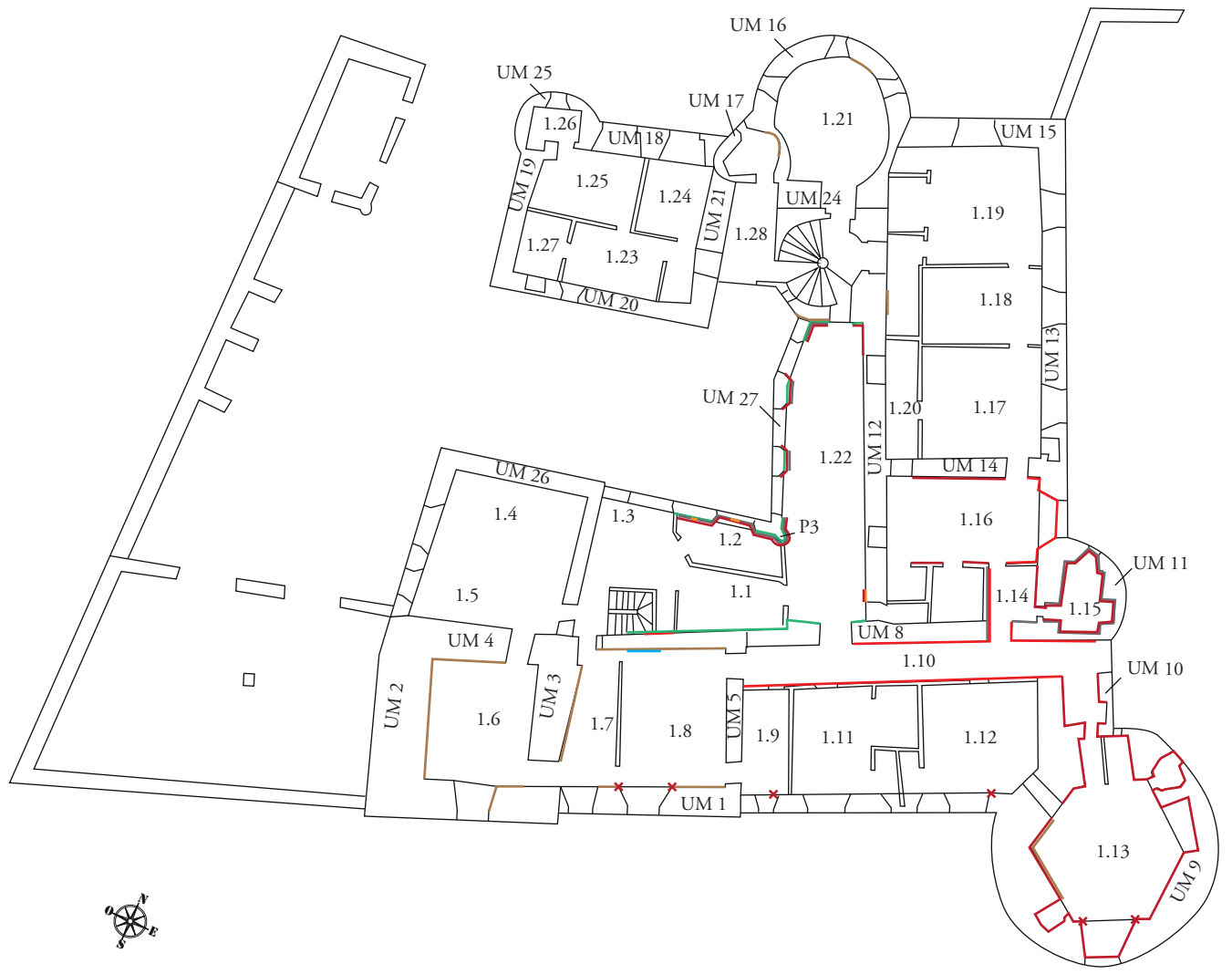


0 10 m

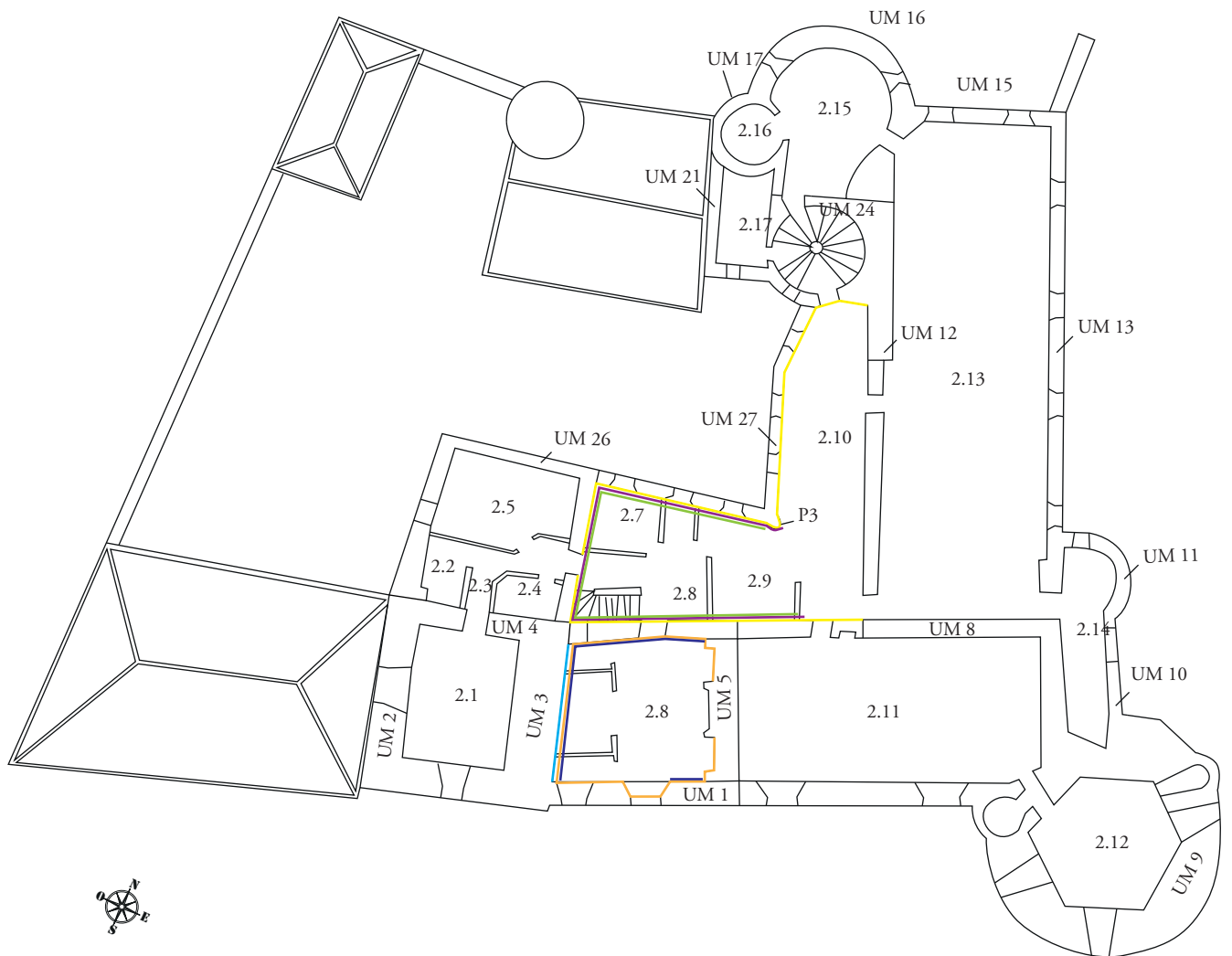
- | | | |
|--|--|--|
| ■ Etat 1 (< XIVe s.) | ■ Etat 4 (1484-1485-1520)) | ■ Etat 7 (XIXe s.) |
| ■ Etat 2 (XIVe s.) | ■ Etat 5 (>1520) | |
| ■ Etat 3 (1464-1465/1484-1485) | ■ Etat 6 (XVIIIe s.) | |



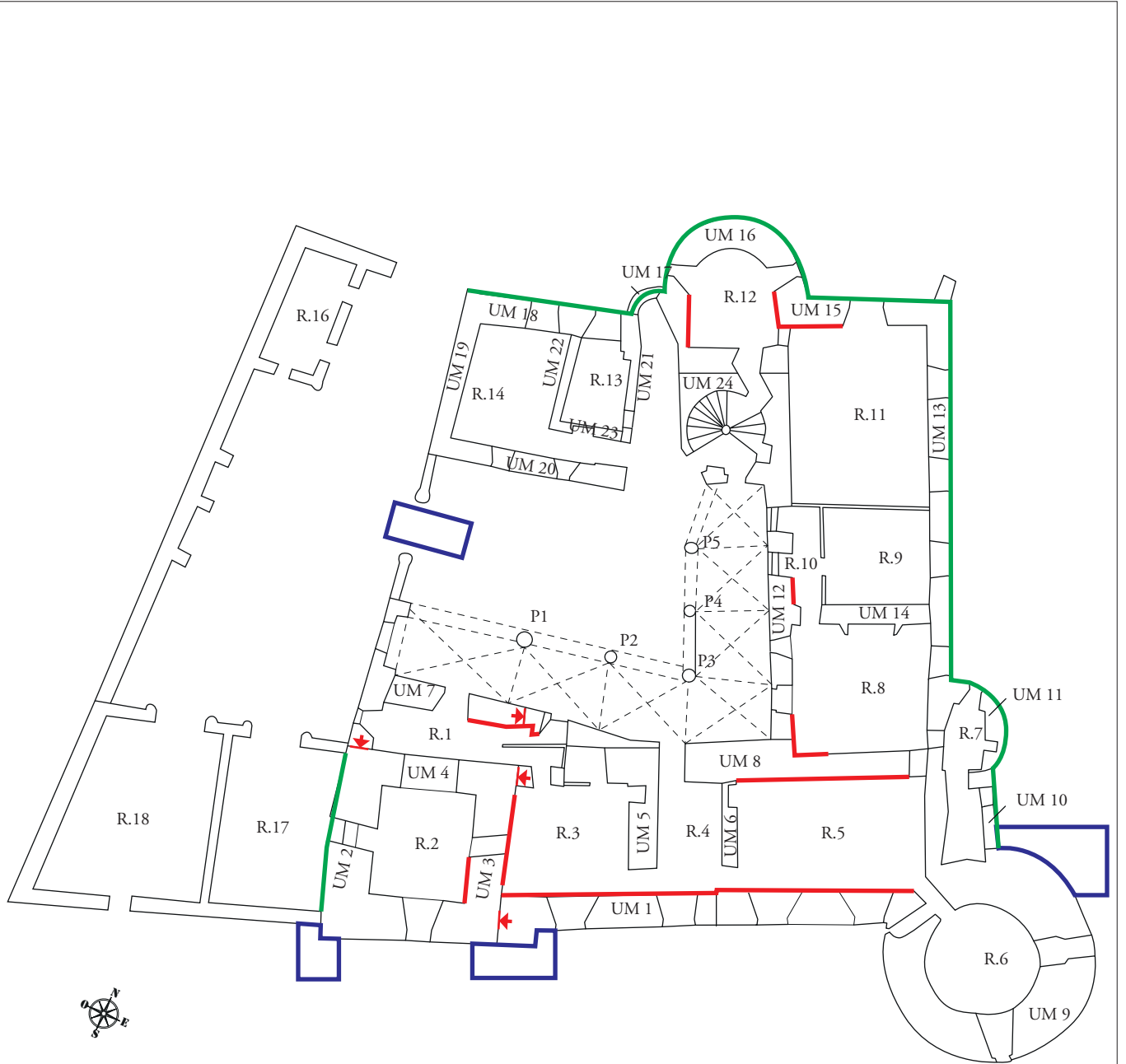
- UD 17
- UD 18
- UD 19
- UD 22



- UD 1
 - UD 2
 - UD 3
 - UD 4
 - UD 5
 - UD 6
 - UD 10
- x Couche rouge à même
 la pierre ou sur un
 badigeon blanc

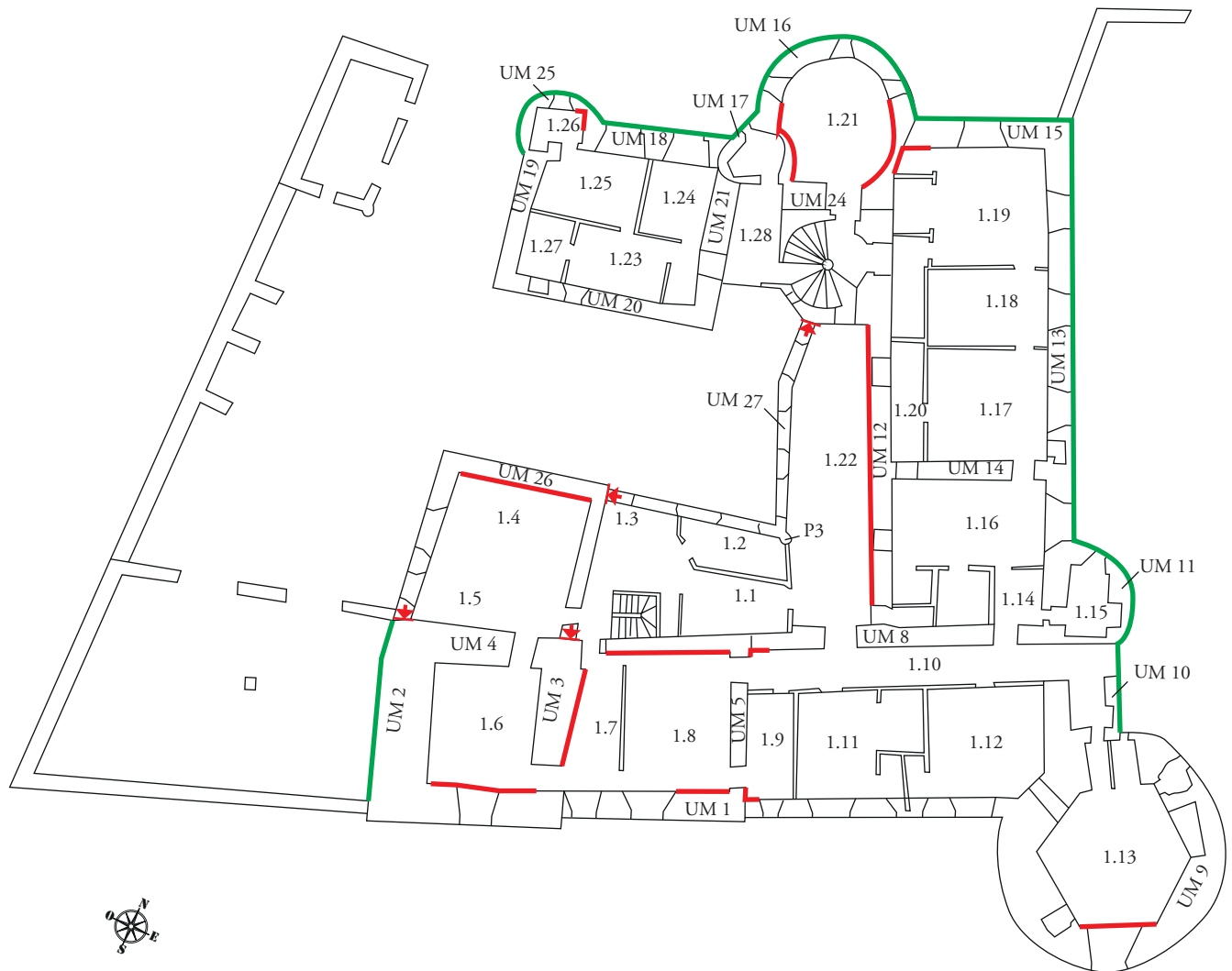






- UD 5
- UD 9
- UD 10
- UD 12
- UD 14
- UD 15
- UD 16
- × Couche rouge à même la pierre ou sur un badigeon blanc

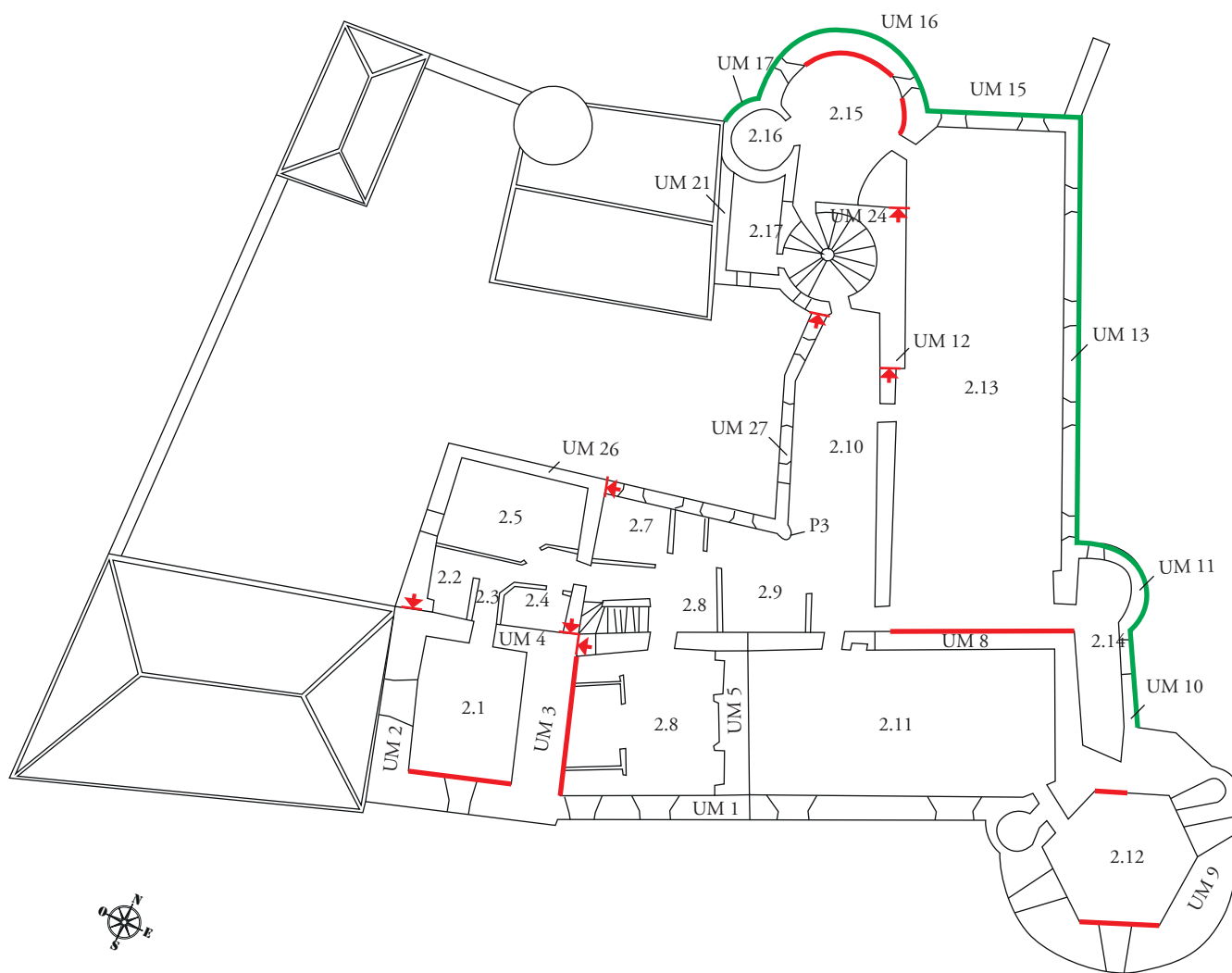


0 10 m





- S'appuie contre
- Élévation à relever
- Sondage dans les maçonneries
- Sondage au sol



-  S'appuie contre
-  Élévation à relever
-  Sondage dans les maçonneries
-  Sondage au sol



0 10 m

-  S'appuie contre
-  Élévation à relever
-  Sondage dans les maçonneries
-  Sondage au sol

2



Annexes et inventaires

Annexe 1 : Inventaire des Unités Décoratives (UD)

Aurec-sur-Loire - Haute-Loire (43)

Le Château - Année : 2016

N° d'Opération Archéologique : 03-8102

N°	Localisation	Description	Stratigraphie	
			Sur	Sous
UD 1	Niveau 1 : galerie, salle 1.1 (UM 8)	<p>Décor polychrome conservé sur 2,80 m de haut et 4,20 m de large, au maximum. Composition de l'enduit : un mortier beige clair, fin, dont la charge se compose de sable grossier multicolore supporte un fin badigeon blanc servant de couche de préparation à la couche picturale.</p> <p>Description du décor : le décor se compose de trois registres superposés, séparés par des bandeaux rouges (plus ou moins bordeaux ou vif) de 3 cm d'épaisseur.</p> <p>La porte vers la salle 1.8 est mise en valeur en partie haute par un liseré rouge de 2 cm longeant la moulure à l'extérieur et conservé jusqu'à 1,04 m du sol actuel. Cette porte constitue l'élément central du décor : elle est surmontée d'un écu « fascé d'or et de sable » porté par deux anges de part et d'autre (il s'agit peut-être d'un repeint, les armes de la famille de la Roue étant « fascées d'or et d'azur »).</p> <p>Le soubassement est conservé sur 1 m de haut, et accueille un motif (drapé ?) brun foncé sur un fond laissé en réserve en partie basse, et un décor végétal en partie haute.</p> <p>Le registre médian s'élève sur 1,39 m de haut. A droite de la porte, une scène de chasse est représentée mettant en scène au moins six personnages et un lévrier sur un fond en réserve avec des motifs végétaux : feuilles et tiges vertes, petits fruits rouges en grappes. On notera les détails et l'homogénéité du traitement des tissus jaunes ou rouges avec des motifs de poids ou de végétaux, les coiffures en raquette des personnages féminins et les cheveux courts ondulés des personnages masculins.</p> <p>Le registre supérieur mesure 0,43 m de haut : un bandeau double composé d'une bande blanche de 2,5 à 3 cm laissée en réserve et d'une bande rouge de 3 cm encadre un champ noir de 32 à 33 cm de haut. Il est occupé par une frise de motifs végétaux : feuilles blanches laissées en réserve aux nervures rouges et ombrages gris pour un effet de volume, accompagnés de volutes et gouttelettes blanches sur fond noir pour donner du mouvement à l'ensemble. La limite supérieure de la frise se situe à 44 cm de la poutre du plafond actuel.</p> <p>Eléments techniques : tracé préparatoire au cordeau et peinture rouge pour les bandes rouges séparant les registres ; tracé rouge à main levée pour les personnages du registre médian et les détails de la frise.</p> <p>Particularité : Présence d'une inscription à gauche de la porte. Au moins cinq caractères sont visibles, tracés en brun foncé et en minuscules gothiques. Leur conservation partielle ne permet pas de les déchiffrer avec certitude.</p> <p>Une coulure de peinture noire est visible sous le lévrier.</p> <p>Une restauration récente a été effectuée au moyen de compléments de mortier et de peinture dans les lacunes (ces dernières causées par un piquage du mur).</p>	-	UD 2

N°	Localisation	Description	Stratigraphie	
			Sur	Sous
UD 2	Niveau 1 : galerie, salles 1.1 (UM 8 et 3), 1.2 (UM 26) et 1.22 (UM 27 et pare- ment de la tour-escalier).	Décor en grisaille occupant toute la hauteur du mur jusqu'au plafond actuel ; il est particulièrement bien conservé sur l'UM 8. Composition de l'enduit : un mortier de chaux beige clair avec un agrégat dense, sableux et grossier est d'abord appliqué jusqu'à 3 cm d'épaisseur ; il est recouvert d'une couche de préparation beige clair très fine (1 mm) de mortier de chaux ou plâtre lissé ; la couche picturale se compose d'un badigeon beige plus foncé correspondant au fond du décor et appliqué sur l'ensemble de la surface, très solidaire de la couche qu'il recouvre, puis d'un décor architecturé tracé au pinceau noir avec remplissage en grisaille et, à un endroit seulement, en jaune (probable figure héraldique). Description du décor : le décor se compose de trois registres superposés. Le registre inférieur est visible sur 0,80 m à partir du niveau de plancher actuel, et simule un soubassement mouluré peint en noir et gris sur fond gris clair. Le registre médian s'élève sur 2,20 m de haut. Le décor prend place sur un fond beige ; la partie haute, mieux conservée, permet d'identifier des pilastres avec ornements végétaux à l'antique. Des scènes ont sans doute été réalisées au premier plan de ce décor architecturé, ainsi que des grotesques. La frise du registre supérieur se déploie sur 0,33 m sous le solin de bois (même si le décor a disparu en partie haute on retrouve l'enduit lissé jusqu'à la poutre). Elle se compose de différents éléments superposés, dont les contours sont tracés en gris foncés et peints en gris plus clair : en partie inférieure un alignement de modillons simples (10 cm), surmonté d'un bandeau feint (2,5 cm), puis d'une frise végétale (6 cm), puis d'un décor de perles (3 cm). Particularité : le mortier de chaux est similaire à celui de l'UD 3. Une restauration récente a été effectuée au moyen de compléments de mortier et de peinture dans les lacunes (ces dernières causées par un piquage du mur).	UD 1	-
UD 3	Niveau 0 : salle 0.2, UM 3 au niveau de la porte, salle 0.5 ; Niveau 1 : salles 1.6, 1.8, 1.13, 1.20 (UM 8), 1.21, 1.28 (UM 17), 1.26, 1.23 (UM 20).	Le mortier qui correspond à l'UD 3 a été identifié sur de nombreuses maçonneries du château, présentant parfois des incompatibilités stratigraphiques. Une analyse microscopique est nécessaire pour caractériser finement ce mélange et différencier alors les maçonneries concernées. Exceptionnellement, cette appellation « UD 3 » ne renvoie donc pas à un décor mais à un type de mortier. Composition de l'enduit : il s'agit d'un mortier de chaux blanc-gris, assez friable par endroit, avec un agrégat sableux grossier composé d'éléments multicolores et de paillettes de mica. Épais jusqu'à 2,5 cm, il est lissé en surface puis recouvert d'un badigeon blanc (gris par endroit en raison de la poussière). Particularités : ce mortier de chaux est similaire à celui de l'UD 2. Graffitis : dans la tour ronde (salle 1.13) : un personnage et deux écus ont été incisés ; certains sont tracés au fusain. Salle 1.8 sur le mur nord (UM 8) : incision « 1834 ». Chronologie : équivalence avec UD 22 ?	UD 10	UD 13
UD 4	Niveau 1 : galerie, salles 1.2 (UM 26) et 1.22 (UM 12).	Décor peint composé d'un badigeon fin puis d'une couche picturale. Uniquement conservé en partie basse : un décor de faux marbre dans des tons brun-beige est visible, accompagné d'un soubassement moucheté avec moulures feintes tracées en noir, rehaussées de bleu pâle pour donner du volume. Particularités : ce décor est absent du fond des placards de la galerie est, au niveau 1.	UD 2	UD 5
UD 5	Niveau 1 : galerie, salles 1.2 (UM 26) et 1.22 (UM 27) ; couloir 1.10 ? Niveau 2 : gale- rie sud, UM 8, 3 et 26.	Enduit composé d'une couche de plâtre surmontée d'un badigeon beige préparatoire, puis d'une couche bleue ciel avec des traits horizontaux bleus foncés en partie basse (motif de soubassement mouluré ?) dans la galerie sud et rose dans la galerie est. Particularités : ce décor est absent du fond des placards de la galerie est, au niveau 1. Chronologie : cet enduit fonctionne avec le cloisonnement de la galerie, à une date récente.	UD 4 UD 8 ? UD 9	UD 6 UD 12

N°	Localisation	Description	Stratigraphie	
			Sur	Sous
UD 6	Niveau 1 : galerie, salles 1.2 (UM 26) et 1.22 (UM 12 et 27) ; couloir 1.10 ; tour ronde, salle 1.13 ; logis est, salles 1.14, 1.15, 1.16. Niveau 2 : galerie sud ?	Enduit composé d'une couche de plâtre surmontée d'une couche picturale grise dans la galerie sud (avec un liseré noir tracé en partie basse, entre 11 et 14 cm au-dessus du sol de tomettes), et jaune-orange dans la galerie est, excepté pour les embrasures des baies qui sont peintes en gris. Particularités : ce décor est absent du fond des placards de la galerie est, au niveau 1. Chronologie : enduit équivalent à l'UD 12 ?	UD 4, UD 5	-
UD 7	Niveau 1 : plafond de la galerie.	Décor peint visible sur les faces verticales des solins et des poutres transversales. Il s'agit d'un motif de rinceaux verts cernés de noir, agrémentés de fleurs et de volutes blanches, sur un fond probablement laissé en réserve (couleur bois).		UD 8
UD 8	Niveau 1 : plafond de la galerie.	Badigeon gris, uni.	UD 7	UD 5 ?
UD 9	Niveau 2 : galerie, UM 8, 3, 26, 27 et parement de la tour-escalier.	Décor en grisaille présent dans toute la galerie sauf sur l'UM 12 (galerie est). Il n'a été piqué que dans la galerie sud, dans le but d'installer un nouveau décor. La limite supérieure de cette UD est inférieure au niveau de toiture actuel, elle fonctionnait donc avec un plafond plus bas qu'aujourd'hui. Cette limite est identique à celle des UD 5, 12 et 14. Composition de l'enduit : il s'agit d'un mortier de chaux beige clair, dont l'agrégat se compose de petits graviers et sable grossier, avec des inclusions de charbons ; il est lissé, et son épaisseur est inférieure à 1 cm. Dans la galerie sud, il n'est appliqué que dans les lacunes de l'UD 14. Partout, il est recouvert d'une couche de badigeon blanc entre 1 et 2 mm (chaux ou plâtre ?) servant de couche préparatoire, puis du décor en grisaille. Description du décor : composé en partie haute d'une frise de rinceaux agrémenté de figures animales, soulignée par un trait noir de 1 cm doublé d'un trait gris d'épaisseur identique pour simuler un relief (absence de limite supérieure ? ou disparue ?). La frise mesure 0,26 m de large et s'étend sur 2,34 m de haut à partir du plancher actuel. Les encadrements de baies sont soulignés de ces mêmes doubles traits pour simuler des moulures d'encadrement, sur 0,17 m de large. Les linteaux des baies accueillent ce décor de moulure feinte, tandis que la frise s'interrompt contre. Une plinthe est peinte sur 0,29 m à partir du niveau de plancher actuel, à l'aide d'un simple trait noir de 1 cm souligné d'une ombre grise. Le décor qui prenait vraisemblablement place dans les panneaux délimités par ces moulures feintes n'est pas conservé. Entre la baie nord et la baie centrale, sur le mur ouest de l'aile est, un tracé brun et noir pourrait relever de ce premier état ? Particularités : en partie haute de l'UM 26 (galerie est), la frise est protégée par une toile de type jute, très fine. Graffitis observés sur l'UM 26 (galerie est), gravés ou peints (rosace, petit paysage, inscriptions, formes géométriques et aplats de couleurs...), intervenant <i>a posteriori</i> , sans qu'une véritable unité décorative puisse être identifiée. Chronologie : décor contemporain des UD 11 et 16 de la salle 2.8 ?	UD 14	UD 5

N°	Localisation	Description	Stratigraphie	
			Sur	Sous
UD 10	Niveau 1 : salle 1.8 UM 1 et 8 pour le mortier et le badigeon blanc ; Niveau 2 : salle 2.8, UM 3 (décor peint).	Premier niveau de polychromie sur le mur. Composition de l'enduit : il s'agit d'un mortier de chaux beige dont l'agrégat se compose de sable grossier. Il comprend de nombreux nodules de chaux, et quelques inclusions végétales. Il est lissé en surface, et un badigeon blanc lui est associé. Description du décor : il se compose de trois registres superposés : un registre principal visible sur 1,55 m, figurant des draperies de couleur jaune-rose avec par endroit des motifs de losanges imbriqués tracés en rouge bordeaux et rose, et en limite supérieure un bandeau laissé en réserve et cerné de noir ; il est surmonté d'un bandeau de 0,25 m de haut, figurant des corbeaux architecturés ocre-jaune sur fond rouge ou en réserve pour marquer la profondeur ; ces corbeaux soutiennent une frise armoriée de 0,45 à 0,50 m de haut, qui devait contenir neuf écus à l'origine. Il s'agit d'un décor en trompe l'œil, figurant des éléments d'ornementation comme des tentures (registre principal), et des écus qui seraient accrochés au mur. Eléments techniques : un tracé préparatoire au cordeau imbibé de peinture rouge ou jaune selon les endroits a été identifié (les traces sont visibles en partie supérieure de la frise armoriée).	-	UD 20
UD 11	Niveau 2 : plafond de la salle 2.8.	Ce décor peint est présent sur les trois faces des poutres transversales et sur les faces inférieures des solives. Description du décor : il s'agit de scènes de chasse, de corbeilles de fleurs et de plats de fruits. La face verticale de la poutre ouest est ornée d'une frise de rinceaux, et sa face inférieure est ponctuée de fleurs en correspondance avec ces motifs. Les deux poutres centrales sont ornées au centre d'un motif floral, encadré de part et d'autre d'une corbeille de fleurs (toujours côté nord) ou d'un plat de fruit (toujours côté sud), puis d'une scène de chasse toujours différente, puis d'une corbeille de fleur (toujours côté nord) ou d'un motif floral de palmette (toujours côté sud) et enfin pour finir d'un motif floral. Les solives accueillent un motif de frises de fleurs sur leurs faces inférieures. Chronologie : ce décor n'est pas contemporain de la mise en place du plafond, mais a été tracé lors du montage du mur UM 22 fermant la salle 2.8 à l'est. Il peut être contemporain des UD 16 et 9.	-	-
UD 12	Niveau 2 : galerie sud, UM 8, 3 et 26.	Couche très pulvérulente de peinture rose sur un papier fin. Elle englobe la colonne d'angle jusqu'à l'arrachement de la cloison qui marquait une limite entre un espace habitable au sud et un espace transformé en combles à l'est. Le niveau de toiture correspondant à ce décor a disparu, le niveau actuel étant remonté légèrement plus haut. Par ailleurs ce niveau est le même que celui correspondant aux UD 5, 9 et 14 Chronologie : couche équivalente à l'UD 6 ?	UD 5	-
UD 13	Niveau 1 : tour nord, salle 1.21.	Ce décor correspond à l'aménagement récent du château. Composition de l'enduit : un mortier de chaux est recouvert d'une couche picturale. Description du décor : le mur est peint en bleu ciel et un soubassement est peint en marron. Les deux teintes sont séparées d'un bandeau puis d'un liseré rouge, éléments que l'on retrouve en partie haute sous le plafond.	UD 3	-
UD 14	Niveau 2 : galerie sud, UM 8, 3 et 26.	Cette couche correspond à un enduit « de propreté », sans décor peint. La limite supérieure de cette UD se situe sous le niveau de toiture actuel, le décor fonctionnait donc avec un plafond plus bas qu'aujourd'hui. Cette limite est identique à celle des UD 5 et 9. Composition de l'enduit : un mortier de chaux blanc lissé en surface, dont la granulométrie est dense et se compose de sables fins et grossier et de petits graviers (7 mm max) comprend des nodules de chaux et est recouvert d'un badigeon blanc. Il n'a pas été observé sur la colonne d'angle. Particularité : cet enduit est piqué, dans un même temps que l'UD 9 qui le recouvre. Chronologie : enduit contemporain de l'UD 15 de la salle 2.8 ?	-	UD 9
UD 15	Niveau 2 : salle 2.8, UM 1, 3 et 8.	Composition de l'enduit : une épaisse couche de mortier de chaux (jusqu'à 3 cm), dont l'agrégat se compose de sable grossier et petits graviers et comportant des inclusions végétales est lissé, et recouvert d'un badigeon blanc appliqué à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse. Chronologie : cette couche est absente du mur est (UM 22), et est donc antérieure au réaménagement du logis sud. En revanche, elle est postérieure au bouchage de la baie à coussinets. Enduit contemporain de l'UD 14 ?	UD 21	UD 16

N°	Localisation	Description	Stratigraphie	
			Sur	Sous
UD 16	Niveau 2 : salle 2.8.	<p>Ce décor est présent sur l'ensemble des murs de la pièce ; il est surtout conservé en partie basse et à l'encadrement des baies. Au niveau de la porte vers la galerie, l'enduit forme un léger retour comme s'il avait été appliqué sur un élément aujourd'hui disparu : il pourrait s'agir d'un ancien décor de boiseries.</p> <p>Composition de l'enduit : un mortier de chaux blanc est appliqué sur 1 cm d'épaisseur, dont l'agrégat se compose de nombreux sables grossiers et petits graviers. Il est recouvert d'un badigeon blanc de 1 à 2 mm d'épaisseur, puis d'un décor en grisaille.</p> <p>Description du décor : très partiellement conservé, les éléments identifiables sont le soubassement feint et les montants des baies et de la cheminée qui était située plus au sud à l'origine (voir avant dernier paragraphe).</p> <p>Le soubassement se déploie sur 0,82 m à partir du niveau de sol ; il s'agit d'un décor de panneaux moulurés peints en gris sur 0,54 m, séparés par des moulures verticales peintes et surmontés d'une frise alternant des motifs de feuillages et d'oves encadrées de volutes. Ce soubassement feint vient directement buter contre le montant des baies.</p> <p>Au-dessus de ce registre inférieur, des frises de végétaux et de fruits longent les piédroits. Celles encadrant la porte mesurent 0,25 m de large, et s'interrompent sous le niveau inférieur des solins du plafond, à 2,76 m du sol actuel (un visage en partie haute indique la probable fin de la frise). La limite supérieure du décor n'est pas conservée. Au-dessus de la porte, un panneau avec motifs symétriques de trois corbeilles (deux identiques encadrant une plus imposante) est représenté entre les bandeaux verticaux. Le motif n'apparaît qu'à partir de 0,25 m au-dessus du montant en bois : une partie du décor a peut-être disparu, ou alors cette limite marque l'emplacement de boiseries aujourd'hui disparues mais en place au moment de la réalisation du décor. Sur le mur sud, on retrouve le motif de grisaille au niveau de l'appui de la baie et de l'intrados de l'arc, ainsi que le long du piédroit est. Concernant ce dernier, le décor de frise ne s'étend que sur 14 cm et est incomplet : il est coupé par le montant en bois qui lui est postérieur.</p> <p>Particularité : la présence sur le mur est d'un bandeau vertical orné de végétaux similaire à ceux des encadrements de baie témoigne de la présence d'un ancien conduit de cheminée décalé vers le sud par rapport au conduit actuel. Les traces de suie et les ruptures dans le décor peint du plafond vont dans le sens de cette hypothèse.</p> <p>Chronologie : cette couche est postérieure au bouchage de la baie à coussinets. Contemporaine des UD 9 et 11 ?</p>	UD 15	UD 12
UD 17	Niveau 0 : porte entre les salles 0.1 et 0.2.	<p>Cette couche picturale prend place sur un badigeon blanc. Il s'agit d'un décor peint peu conservé ornant une baie large (de type porte charretière) surmontée d'un arc surbaissé dont l'arête de l'intrados est chanfreinée.</p> <p>Description du décor : il s'agit d'un décor polychrome parfois appliqué à même la pierre. Les chanfreins de l'arc sont peints en jaune et chaque arête est soulignée d'un double trait rouge. Ce motif semble se poursuivre jusqu'au sol (visible sur le piédroit est). A l'intrados de l'arc côté sud (vers la tour), le décor se poursuit sous la forme d'un bandeau du même jaune que le chanfrein, de 7 cm de large, auquel est accolée une frise de rinceaux rouges sur fond clair (beige ou blanc) de 14 cm au moins.</p> <p>Chronologie : cette couche picturale est recouverte d'un badigeon blanc, rosé par endroits.</p>	-	Badigeon blanc ou rosé
UD 18	Niveau 0 : salle 0.5, UM 8.	<p>Composition de l'enduit : il s'agit d'un mortier de chaux épais (2,5 cm au maximum) et lissé dont l'agrégat se compose de sables et petits graviers, en moindre quantité que dans l'UD22 qu'il recouvre. Le mortier est recouvert d'un badigeon blanc (plâtre ou chaux ?)</p>	UD 22	UD 19

N°	Localisation	Description	Stratigraphie	
			Sur	Sous
UD 19	Niveau 0 : salles 0.2, 0.3, 0.4 et 0.5.	<p>Ce décor est présent sur les quatre murs de la pièce : il s'agit des boiseries et décors peints associés. L'intérieur des panneaux laissés vides entre les boiseries est enduit de plâtre.</p> <p>Description de la pièce 0.5 :</p> <p>Sur le panneau central subsistent une feuille tracée en brun et un visage stylisé presque effacé : il s'agit peut-être des vestiges du premier décor ?</p> <p>Particularités : différents éléments semblent ensuite intervenir dans un même temps, mais ne relèvent pas d'un programme de décor homogène : chaque panneau est doté d'un encadrement tracé en brun, de 3-4 cm d'épaisseur. Des aplats de couleur verts et bruns, des graffitis, un visage et une amorce de décor peints en brun sont visibles et indiquent que les panneaux sont laissés vierges avant d'être recouverts d'un décor homogène, permettant la réalisation de ces graffitis.</p> <p>Chronologie : dans cette pièce, à la suite de l'installation des boiseries, au moins cinq couches de papier peint ont été appliquées au fil du temps.</p>	UD 18	Papiers peints
UD 20	Niveau 2 : salle 2.8, UM 3.	<p>Il s'agit du second décor polychrome, appliqué en partie basse du mur.</p> <p>Description du décor : ce décor polychrome recouvre le registre inférieur de l'UD 10, il est donc présent sur 1,55 m de haut à partir du plancher. Il s'agit d'un motif géométrique de bandes verticales de diverses épaisseurs (1,5, 5 ou 6 cm) et de couleurs rouge, noir ou jaune. Il ne semble pas y avoir de symétrie. Un motif d'encadrement dans les mêmes tons met en valeur la baie : une frise de triangles, dans lesquels sont représentés de petits écus, orne le linteau.</p> <p>Ce motif géométrique figure une tenture, différente des draperies avec les motifs de losanges de la couche picturale précédentes. Il s'agit de nouveau de créer un trompe l'œil, le programme iconographique entre ces deux phases de décor reste inchangé.</p> <p>Chronologie : ce décor appliqué en partie basse pourrait fonctionner avec l'aménagement de la baie à coussinets visible de ce côté du parement.</p>	UD 10	UD 21
UD 21	Niveau 2 : salle 2.8, UM 3.	<p>Cette couche correspond au troisième décor polychrome, observé en partie basse du mur au niveau du registre inférieur de la première couche picturale UD 10. Il est très peu conservé.</p> <p>Il s'agit d'une couche picturale de teintes rouge et beige, mais aucun motif n'est identifiable.</p>	UD 20	UD 15
UD 22	Niveau 0 : salle 0.5, UM 8.	<p>Cet enduit est le premier revêtement visible dans la salle 0.5 du rez-de-chaussée.</p> <p>Composition de l'enduit : un mortier blanc-gris friable, dont l'agrégat se compose de sables grossiers et de petits graviers est appliqué sur 1 cm d'épaisseur, et lissé ; il est recouvert d'un badigeon beige de 1 à 2 mm d'épaisseur.</p> <p>Graffiti : un écu est incisé sur cet enduit.</p> <p>Chronologie : couche équivalente au mortier UD 3 ?</p>	-	UD 18
UD 23	Niveau 0 : salle 0.3, UM 1	<p>Cet enduit a été observé à l'embrasure de la baie uniquement.</p> <p>Composition de l'enduit : un mortier de chaux lissé, blanc-gris, dont la granulométrie se compose de sables fins et grossiers est appliqué sur 7 mm d'épaisseur environ. Il est recouvert d'un badigeon blanc.</p>	UD 22	-

Annexe 2 : Inventaire des minutes

Aurec-sur-Loire - Haute-Loire (43)

Le Château - Année : 2016

N° d'Opération Archéologique : 03-8102

N°	Niveau	Localisation	Description	Date	Format
G01	0	Rez-de-chaussée	plan de repérage	23.05.16	A3 millimétré
G02	1	1er niveau	plan de repérage	23.05.16	A3 millimétré
G03	2	2e niveau	plan de repérage	24.05.16	A3 millimétré
G04	1	logia : galerie sud, mur sud parement nord	schéma coté décor polychrome UD1	24.05.16	A4 papier
G05	2	1er niveau	plan de localisation des UD	25.05.16	A3 millimétré
G06	2	2e niveau	plan de localisation des UD	25.05.16	A3 millimétré
G07	0, 1, 2	coupe ouest-est dans la cour	élévation du corps de logis nord, depuis la cour (parement sud)	25.05.16	A3 millimétré
G08	0	rez-de-chaussée : logis sud et cour	phasage de la tour carrée, du logis sud et de la tour au rez-de-chaussée		calque A3
G09	0, 1, 2	Façades sur cour	phasage de l'élévation	25.05.16	A3 millimétré
G10	0	Rez-de-chaussée	localisation des différents types de mou- lures au niveau des baies	24.05.16	A3 millimétré
G11	2	2.8, mur ouest parement est	schéma coté décor polychrome UD10	26/05/16	A4 papier
G12	0	Rez-de-chaussée	plan de localisation des UD	27/05/16	A3 millimétré
G13	0, 1, 2	plans des trois niveaux	localisation des fenêtre d'étude strati- graphique des décors peints	27/05/16	calque A3

Annexe 3 : Inventaire des photographies numériques

Aurec-sur-Loire - Haute-Loire (43)

Le Château - Année : 2016

N° d'Opération Archéologique : 03-8102

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
IMG9191	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	Vue générale du décor restauré UD1 ; UD2 en partie haute	24.05.16	C.C.
IMG9194	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail du tracé préparatoire au cordeau, d'un tracé préparatoire rouge au niveau de la patte du chien et d'une goutte de peinture (coulure)	24.05.16	C.C.
IMG9195	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail des vêtements d'un personnage : dégradé de couleur et motifs ; zone restaurée	24.05.16	C.C.
IMG9196	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail des visages les plus à droite de la scène	24.05.16	C.C.
IMG9197	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail des visages au centre de la scène	24.05.16	C.C.
IMG9198	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail du décor en encadrement de la porte, anges auréolés soutenant un écu	24.05.16	C.C.
IMG9199	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail du registre supérieur du décor : frise végétale	24.05.16	C.C.
IMG9202	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail du registre supérieur du décor : tracé préparatoire à la peinture rouge (cordeau et tirets à main levée)	24.05.16	C.C.
IMG9208	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail du registre supérieur du décor : frise végétale	24.05.16	C.C.
IMG9211	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 : détail de l'inscription au niveau du piédroit est	24.05.16	C.C.
IMG9212	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	Vue générale du mur côté est : UD2, 7 et 8	24.05.16	C.C.
IMG9213	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	Vue générale du mur	24.05.16	C.C.
IMG9214	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	Vue générale du mur : UD2 sur partie centrale	24.05.16	C.C.
IMG9215	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	Vue générale du mur	24.05.16	C.C.
IMG9218	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD2 : détail au niveau de la porte vers 1.10	24.05.16	C.C.
IMG9220	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD2 : scène du registre central conservée au centre du mur	24.05.16	C.C.
IMG9223	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD2 : détail du registre central	24.05.16	C.C.
IMG9224	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD2 : détail du registre central, pilastre soutenant la frise architecturée	24.05.16	C.C.
IMG9229	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD2, registre supérieur : modillons, frise de végétaux puis série de perles	24.05.16	C.C.
IMG9230	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD2 : détail du registre supérieur et de l'enduit allant jusqu'au plafond actuel	24.05.16	C.C.
IMG9239	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD2 : détail du registre inférieur, mouluration feinte	24.05.16	C.C.
IMG9240	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD2 : détail du registre inférieur, mouluration feinte	24.05.16	C.C.
IMG9241	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	Vue générale	24.05.16	C.C.
IMG9246	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	UD3 : date «1834»	24.05.16	C.C.
IMG9247	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	UD3 : date «1834»	24.05.16	C.C.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
IMG9249	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	UD3 : enduit passant derrière les poutres du plafond	24.05.16	C.C.
IMG9250	Niveau 1, 1.8, mur est parement ouest	Partie haute du mur : traces d'arrachement d'une moulure en plâtre sous le plafond	24.05.16	C.C.
IMG9251	Niveau 1, 1.8, angle nord-est	Vue générale	24.05.16	C.C.
IMG9254	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	UD3 : enduit en place derrière la cloison arrachée	24.05.16	C.C.
IMG9256	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	UD3 : enduit en place derrière la cloison arrachée	24.05.16	C.C.
IMG9257	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	Baie bouchée	24.05.16	C.C.
IMG9260	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	Baie bouchée, détail piédroit ouest	24.05.16	C.C.
IMG9264	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	Baie bouchée, détail de l'enduit fonctionnant avec elle (+ badigeon blanc) en coupe sur le piédroit est	24.05.16	C.C.
IMG9265	Niveau 1, 1.8, mur nord parement sud	Détail de l'enduit et du badigeon blanc fonctionnant avec la baie bouchée + graffiti	24.05.16	C.C.
IMG9268	Niveau 1, 1.8, mur ouest parement est	Sondage G. Balay : UD3 piqué	24.05.16	C.C.
IMG9272	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1 et 1.2, mur ouest parement est	UD2 piqué, vue générale	24.05.16	C.C.
IMG9275	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1 et 1.2, mur ouest parement est	UD2 : détail du décor en partie haute	24.05.16	C.C.
IMG9276	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1 et 1.2, mur ouest parement est	UD2 : détail du registre inférieur du décor	24.05.16	C.C.
IMG9280	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1 et 1.2, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie des niveaux de revêtement en partie basse : première couche d'enduit de chaux < seconde couche d'enduit de chaux < UD2 : fine couche d'enduit de chaux/plâtre ? + décor peint	24.05.16	C.C.
IMG9282	Niveau 1, loggia, aile sud 1.1, mur sud parement nord	UD1 vue générale (sans mire)	25.05.16	C.C.
IMG9290	Niveau 1, 1.8, mur sud, baie	Traces de polychromie rouge en partie basse du piédroit ouest de la baie	25.05.16	C.C.
IMG9291	Niveau 1, 1.8, mur sud, baie	Traces de polychromie rouge en partie basse du piédroit ouest de la baie	25.05.16	C.C.
IMG9294	Niveau 1, 1.6, mur sud, baie	Sondage G. Balay au niveau du piédroit est : UD3 piqué	25.05.16	C.C.
IMG9300	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Vue générale entre les deux baies	25.05.16	C.C.
IMG9301	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Vue générale à l'est, au niveau de la colonne	25.05.16	C.C.
IMG9303	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Entre les deux baies : UD5 et 6, tapisserie	25.05.16	C.C.
IMG9304	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Entre les deux baies : détail d'un tracé préparatoire rouge sous UD2	25.05.16	C.C.
IMG9305	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Entre les deux baies : détail d'un tracé préparatoire rouge sous UD3	25.05.16	C.C.
IMG9306	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Entre les deux baies : détails des UD4 (beige et marron séparés d'un liseré noir), 5 (bleu ciel et bleu foncé) et 6 (gris)	25.05.16	C.C.
IMG9308	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Entre les deux baies : détails des UD4 (beige et marron séparés d'un liseré noir), 5 (bleu ciel et bleu foncé) et 6 (gris)	25.05.16	C.C.
IMG9310	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Entre les deux baies : UD5 sous UD6, tapisserie	25.05.16	C.C.
IMG9311	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Appui de la baie est : UD4 (beige et marron séparés d'un liseré noir) sous UD5	25.05.16	C.C.
IMG9312	Niveau 1, loggia, galerie sud 1.1 et 1.2, mur nord parement sud	Appui de la baie est : UD4 (beige et marron séparés d'un liseré noir) sous UD5	25.05.16	C.C.
IMG9314	Niveau 1, loggia, colonne d'angle	Détail de la couche bleue (restauration intermédiaire?) entre UD5 et 6	25.05.16	C.C.
IMG9315	Niveau 1, loggia, colonne d'angle	Vue générale	25.05.16	C.C.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
IMG9316	Niveau 1, loggia, colonne d'angle	Double visage sculpté en partie haute avec écus de part et d'autre	25.05.16	C.C.
IMG9317	Niveau 1, loggia, colonne d'angle	Double visage sculpté en partie haute avec écu peint côté galerie est	25.05.16	C.C.
IMG9318	Niveau 1, loggia, colonne d'angle	Partie basse : UD4, (teinte rougeâtre, beige, séparées par un liseré noir?), UD5 (bleu ciel et bleu foncé), UD6 (gris)	25.05.16	C.C.
IMG9319	Niveau 1, loggia, colonne d'angle	UD2 derrière l'arrachement de la cloison récente	25.05.16	C.C.
IMG9320	Niveau 1, loggia, galerie est	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9321	Niveau 1, loggia, galerie est	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9323	Niveau 1, loggia, galerie est	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9325	Niveau 1, loggia, galerie est, mur ouest parement est	Baie nord, piédroit sud, UD2 (moultures feintes) sous UD6 (jaune-orange)	25.05.16	C.C.
IMG9327	Niveau 1, loggia, galerie est, mur nord parement sud (tour-escalier)	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9328	Niveau 1, loggia, galerie est, mur nord parement sud (tour-escalier)	Sondage G. Balay : détail des différentes couches de badigeons superposées	25.05.16	C.C.
IMG9329	Niveau 1, loggia, galerie est	Angle nord-ouest : mur de la galerie venant se collet contre la tour d'escalier	25.05.16	C.C.
IMG9332	Niveau 1, loggia, galerie est	Angle nord-ouest : mur de la galerie venant se collet contre la tour d'escalier	25.05.16	C.C.
IMG9333	Niveau 1, loggia, galerie est	Angle nord-ouest : UD2 (motifs noirs) sous UD6 (jaune-orange)	25.05.16	C.C.
IMG9334	Niveau 1, loggia, galerie est, mur est parement ouest	Vue générale côté nord	25.05.16	C.C.
IMG9336	Niveau 1, loggia, galerie est, mur est parement ouest	Graffiti au fond d'un placard	25.05.16	C.C.
IMG9337	Niveau 1, loggia, galerie est, mur est parement ouest	Graffiti au fond d'un placard	25.05.16	C.C.
IMG9338	Niveau 1, loggia, galerie est, mur est parement ouest	UD4 côté sud	25.05.16	C.C.
IMG9339	Niveau 1, loggia, galerie est, mur est parement ouest	UD4 côté sud	25.05.16	C.C.
IMG9340	Niveau 1, loggia, galerie sud, plafond peint	UD7 et 8	25.05.16	C.C.
IMG9341	Niveau 1, loggia, galerie sud, plafond peint	UD7 et 8	25.05.16	C.C.
IMG9342	Niveau 1, loggia, galerie sud, plafond peint	UD7 en transparence derrière UD8	25.05.16	C.C.
IMG9343	Niveau 1, loggia, plafond, jonction du plafond entre les deux corps de galeries	UD7 et 8	25.05.16	C.C.
IMG9344	Niveau 1, tour sud-est 1.13	Porte des latrines : piédroit bûché + couche rouge	25.05.16	C.C.
IMG9346	Niveau 1, tour sud-est 1.13	Porte des latrines : piédroit bûché + couche rouge	25.05.16	C.C.
IMG9348	Niveau 1, corps de logis sud, couloir 1.10, mur nord parement sud	UD4 ou 5 ? (moulturations bleues feintes) sous UD6 (rose)	25.05.16	C.C.
IMG9349	Niveau 1, tour nord	Vue générale du décor actuel	25.05.16	C.C.
IMG9350	Niveau 1, tour nord	Sondage, UD3 ?	25.05.16	C.C.
IMG9353	Niveau 1, tour nord	Sondage, UD3 (?) en coupe : mortier lissé + badigeon blanc	25.05.16	C.C.
IMG9356	Niveau 1, loggia, galerie sud, mur sud parement nord	Aspect «gondolé» du parement	25.05.16	C.C.
IMG9357	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur nord parement sud (tour-escalier)	Vue générale (UD9)	25.05.16	C.C.
IMG9358	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur nord parement sud (tour-escalier)	Vue générale (UD9)	25.05.16	C.C.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
IMG9359	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur nord parement sud (tour-escalier)	UD9 : détail de la frise d'entrelacs en partie haute	25.05.16	C.C.
IMG9363	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	UD9 : détail de la frise d'entrelacs en partie haute	25.05.16	C.C.
IMG9365	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	UD9 : détail de la frise d'entrelacs en partie haute	25.05.16	C.C.
IMG9366	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	UD9 entre la baie centrale et la baie nord (filet de protection du décor)	25.05.16	C.C.
IMG9367	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	UD9 entre la baie centrale et la baie nord (filet de protection du décor)	25.05.16	C.C.
IMG9368	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	Graffitis entre la baie centrale et la baie nord, sur UD9	25.05.16	C.C.
IMG9370	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	Graffitis entre la baie centrale et la baie nord, sur UD9	25.05.16	C.C.
IMG9371	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	UD9 entre la baie centrale et la baie nord, encadrement noir en partir basse	25.05.16	C.C.
IMG9373	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	Partie basse entre la baie centrale et la baie nord, décor brun appartenant à UD9 ?	25.05.16	C.C.
IMG9374	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	Partie basse entre la baie centrale et la baie nord, décor brun appartenant à UD9 ?	25.05.16	C.C.
IMG9377	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	UD9 : décor complet sur toute sa hauteur	25.05.16	C.C.
IMG9380	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	Graffitis entre la baie centrale et la baie nord, sur UD9 : rosace tracée au compas	25.05.16	C.C.
IMG9385	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	UD9, frise d'entrelacs en partie haute entre les baies sud et centrale	25.05.16	C.C.
IMG9386	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	UD9, frise d'entrelacs en partie haute entre les baies sud et centrale	25.05.16	C.C.
IMG9387	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	Baie sud, piédroit nord, UD9 : verticale irrégulière	25.05.16	C.C.
IMG9389	Niveau 2, loggia, galerie est, 2.10, mur ouest parement est	Colonne d'angle : UD9 visible en partie haute du parement, fissure verticale reprise au ciment	25.05.16	C.C.
IMG9391	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.10, mur sud parement nord	Partie est, UD9 et baies à accolade	25.05.16	C.C.
IMG9392	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.6 et 2.7, mur sud parement nord	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9395	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.6 et 2.7, vue vers l'ouest	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9396	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.9, mur sud parement nord	UD9 en partie haute (frise d'entrelacs) sous UD12	25.05.16	C.C.
IMG9397	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.6 et 2.7, mur ouest parement est	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9398	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.6 et 2.7, mur ouest parement est	UD9 près de la porte	25.05.16	C.C.
IMG9399	Niveau 2, loggia	Vue générale depuis angle sud-est	25.05.16	C.C.
IMG9400	Niveau 2, loggia, colonne d'angle	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9401	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.6 et 2.7, mur nord parement sud	Vue générale	25.05.16	C.C.
IMG9402	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.6 et 2.7, mur nord parement sud	Détail de l'UD9 sous UD12	25.05.16	C.C.
IMG9404	Niveau 2, loggia, galerie sud, 2.6 et 2.7, mur nord parement sud	Détail de l'UD5 sous UD12	25.05.16	C.C.
IMG9405	Niveau 2, loggia, galerie est, mur est parement ouest	Vue générale côté sud	25.05.16	C.C.
IMG9409	Niveau 2, loggia, galerie est	Vue générale depuis le sud	26.05.16	C.C.
IMG9413	Niveau 2, loggia, galerie est	Vue générale depuis le sud	26.05.16	C.C.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
IMG9414	Niveau 2, loggia, galerie est	Vue générale depuis le sud	26.05.16	C.C.
IMG9421	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Vue générale	26.05.16	C.C.
IMG9424	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Vue générale	26.05.16	C.C.
IMG9427	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Vue générale du mur, partie sud	26.05.16	C.C.
IMG9429	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : détail des corbeaux feints	26.05.16	C.C.
IMG9432	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : retour du décor au niveau du mur sud arraché	26.05.16	C.C.
IMG9439	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : retour du décor au niveau du mur sud arraché	26.05.16	C.C.
IMG9443	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Vue générale du mur, partie centrale (UD10, UD16)	26.05.16	C.C.
IMG9444	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : détail du motif de losanges rouges sur fond beige ou jaune	26.05.16	C.C.
IMG9446	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : détail du motif de losanges rouges sur fond beige ou jaune	26.05.16	C.C.
IMG9447	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : détail de la pontate ou restauration ?	26.05.16	C.C.
IMG9452	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : détail des tracés préparatoires au cordeau + peinture rouge ou jaune	26.05.16	C.C.
IMG9455	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Vue générale du mur, partie nord	26.05.16	C.C.
IMG9456	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Porte à coussinets, bouchée, ornée par UD10	26.05.16	C.C.
IMG9459	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Porte à coussinets, bouchée, ornée par UD11	26.05.16	C.C.
IMG9461	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : détail du décor, superposition d'une seconde couche rouge (restauration ou second décor ?)	26.05.16	C.C.
IMG9462	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD10 : détail du décor, superposition d'une seconde couche rouge (restauration ou second décor ?)	26.05.16	C.C.
IMG9466	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie de décors : UD10 < UD15 < UD16	26.05.16	C.C.
IMG9469	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Angle nord-ouest de la pièce : collage du mur nord contre celui de la tour carrée	26.05.16	C.C.
IMG9472	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Partie haute du mur, filet noir appartenant à UD10 ?	26.05.16	C.C.
IMG9473	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Partie haute du mur, filet noir appartenant à UD10 ?	26.05.16	C.C.
IMG9474	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	Vue générale	26.05.16	C.C.
IMG9480	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	Vue générale	26.05.16	C.C.
IMG9481	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	Vue générale de la porte	26.05.16	C.C.
IMG9482	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	UD16 au-dessus de la porte	26.05.16	C.C.
IMG9484	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	UD16 au-dessus de la porte, détail du haut de la frise est	26.05.16	C.C.
IMG9486	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	UD16 : registre inférieur, décor de frise de feuillages et de panneaux	26.05.16	C.C.
IMG9488	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	UD16 et liseré noir appliqué directement sur l'enduit, mais sous le badigeon de chaux/plâtre (?)	26.05.16	C.C.
IMG9490	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	UD16 sous l'appui de la baie	26.05.16	C.C.
IMG9493	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	UD16 à l'intrados de l'arc de la baie	26.05.16	C.C.
IMG9496	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	UD16 contre le piédroit est de la baie	26.05.16	C.C.
IMG9497	Niveau 2, 2.8, mur nord parement sud	UD16 contre le piédroit ouest de la baie : retour de l'enduit vers l'intérieur de la pièce	26.05.16	C.C.
IMG9508	Niveau 2, 2.8, mur est parement ouest	Vue générale	26.05.16	C.C.
IMG9511	Niveau 2, 2.8, mur est parement ouest	Partie haute de la cheminée et plafond : emplacement de l'ancien conduit	26.05.16	C.C.
IMG9518	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : détail d'une scène de chasse	26.05.16	C.C.
IMG9519	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : détail d'un plat de fruits	26.05.16	C.C.
IMG9521	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : détail du motif floral au centre des poutres, sur une face latérale et sur la face inférieure	26.05.16	C.C.
IMG9523	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : décor sur la face inférieure des solives	26.05.16	C.C.
IMG9525	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : détail d'une scène de chasse	26.05.16	C.C.
IMG9527	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : détail du motif de rinceaux sur la poutre ouest	26.05.16	C.C.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
IMG9529	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face ouest de la poutre la plus à l'est	26.05.16	C.C.
IMG9530	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face ouest de la poutre centrale, moitié nord	26.05.16	C.C.
IMG9531	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face ouest de la poutre centrale, moitié sud	26.05.16	C.C.
IMG9535	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face est de la poutre la plus à l'ouest, décor de rinceaux	26.05.16	C.C.
IMG9536	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face est de la poutre centrale, moitié sud	26.05.16	C.C.
IMG9540	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face est de la poutre centrale, moitié nord	26.05.16	C.C.
IMG9541	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face est de la poutre la plus à l'est, moitié sud	26.05.16	C.C.
IMG9543	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face est de la poutre la plus à l'est, centre	26.05.16	C.C.
IMG9545	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : face est de la poutre la plus à l'est, moitié nord	26.05.16	C.C.
IMG9546	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : décor s'alignant sur la limite donnée par le mur de refend est	26.05.16	C.C.
IMG9547	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : décor sur la face inférieure des solives	26.05.16	C.C.
IMG9549	Niveau 2, 2.8, plafond peint	UD11 : décor sur la face inférieure des solives et contre le mur nord : sur la dernière solive avant le mur le décor est présent seulement sur la moitié de la face, côté pièce	26.05.16	C.C.
IMG9553	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Vue générale	26.05.16	C.C.
IMG9555	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Détail de la stratigraphie des papiers peints	26.05.16	C.C.
IMG9557	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Détail d'un motif de personnage peint dans l'un des panneaux	26.05.16	C.C.
IMG9558	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Détail d'un motif de personnage peint dans l'un des panneaux	26.05.16	C.C.
IMG9559	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Vue générale du panneau central	26.05.16	C.C.
IMG9563	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Panneau central, motif de visage stylisé peint sur le plâtre	26.05.16	C.C.
IMG9564	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Panneau central, motif de feuille peinte sur le plâtre	26.05.16	C.C.
IMG9565	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Graffitis peints	26.05.16	C.C.
IMG9570	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Sondage montrant la stratigraphie de décor	26.05.16	C.C.
IMG9572	Niveau 0, 0.5, mur nord parement sud	Détail d'un probable écu gravé sur le premier niveau d'enduit lissé UD22	26.05.16	C.C.
IMG9574	Niveau 0, 0.5, mur ouest parement est	Vue générale	26.05.16	C.C.
IMG9576	Niveau 0, 0.2, mur est	Parement interne du piédroit nord de la baie ouvrant sur l'est : couche rouge	26.05.16	C.C.
IMG9580	Niveau 0, 0.2, mur est	Parement interne du piédroit nord de la baie ouvrant sur l'est : couche rouge	26.05.16	C.C.
IMG9581	Niveau 0, porte chanfreinée entre 0.1 et 0.2	Décor polychrome UD17 vu depuis le nord	26.05.16	C.C.
IMG9583	Niveau 0, porte chanfreinée entre 0.1 et 0.2	Décor polychrome UD17 vu depuis le nord	26.05.16	C.C.
IMG9586	Niveau 0, porte chanfreinée entre 0.1 et 0.2	UD17 : intrados côté est, décor de frise rouge	26.05.16	C.C.
IMG9591	Niveau 0, porte chanfreinée entre 0.1 et 0.2	UD17 : intrados côté est, décor de frise rouge	26.05.16	C.C.
IMG9598	Niveau 0, 0.8, mur est parement ouest	Polychromie sous le niveau de badigeon blanc le plus récent	27.05.16	C.C.
IMG9606	Niveau 0, 0.4, porte dans le mur sud	Polychromie sous la couche beige-jaune	27.05.16	C.C.
IMG9608	Niveau 0, 0.2, angle sud-ouest	Vue générale des couches successives de papiers peints	27.05.16	C.C.
IMG9609	Niveau 0, 0.2, mur ouest parement sud	Vue générale des couches successives de papiers peints	27.05.16	C.C.
IMG9615	Niveau 0, 0.1, mur nord parement sud	Détail de l'enduit et du décor peint formant un retour à l'arrière de l'escalier actuel	27.05.16	C.C.
IMG9621	Niveau 0, 0.1, mur nord parement sud	Enduit et décor peint l'arrière de l'escalier actuel	27.05.16	C.C.
IMG9628	Niveau 1, 1.20, mur ouest parement est	Enduit de type UD3 sous les décors de plâtre et papier peint plus récent	27.05.16	C.C.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
IMG9632	Niveau 1, 1.28	Porte à accolade vers l'ancienne tour d'escalier : différentes couches de badigeons	27.05.16	C.C.
IMG9633	Niveau 1, 1.26, porte d'accès à l'oratoire	Ecu sculpté et peint au-dessus de l'oratoire	27.05.16	C.C.
IMG9638	Niveau 1, 1.26, clef de voûte	Clef de voûte sculptée (ange portant un écu) et peinte	27.05.16	C.C.
IMG9640	Niveau 1, 1.26, porte d'accès à l'oratoire	Vue générale	27.05.16	C.C.
IMG9651	Niveau 1, 1.27, mur sud parement nord	Porte à accolade : différentes couches de badigeons	27.05.16	C.C.
IMG9652	Niveau 1, 1.12, mur est parement ouest	Décor peint encadrant la cheminée en pierre, sculptée	27.05.16	C.C.
IMG9654	Niveau 1, 1.13	Vue générale du décor le plus récent et de la cheminée	27.05.16	C.C.
IMG9655	Niveau 1, 1.13	Vue générale du décor le plus récent sous la voûte	27.05.16	C.C.
IMG9661	Niveau 1, 1.13, baie sud, piédroit est	Graffitis : deux écus gravés	27.05.16	C.C.
IMG9662	Niveau 1, 1.13, baie sud, piédroit est	Graffiti : personnage gravé	27.05.16	C.C.
IMG9666	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie des décors polychromes : UD10 (draperie avec motifs de losanges) < UD20 (bandes verticales rouges) < UD21 (couches beige et rouge)	31.05.16	C.C.
IMG9667	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie des décors polychromes : UD10 (draperie avec motifs de losanges) < UD20 (bandes verticales rouges) < UD21 (couches beige et rouge)	31.05.16	C.C.
IMG9669	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie des décors polychromes : UD10 < UD20	31.05.16	C.C.
IMG9671	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la troisième couche picturale UD21	31.05.16	C.C.
IMG9673	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie des décors polychromes : UD10 (losanges rouges sur fond jaune) < UD20 (couche rouge bordeaux) < UD21 (couche beige)	31.05.16	C.C.
IMG9674	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie des décors polychromes : UD10 (losanges rouges sur fond jaune) < UD20 (couche rouge bordeaux) < UD21 (couche beige)	31.05.16	C.C.
IMG9678	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail d'une couche rouge vif (minium ?) : UD20 dans la stratigraphie, sous une couche noire (ou oxydation de cette couche ?)	31.05.16	C.C.
IMG9680	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD21 : couche picturale beige et rouge	31.05.16	C.C.
IMG9681	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD21 : couche picturale beige et rouge	31.05.16	C.C.
IMG9682	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	UD20 : décor géométrique et héraldique au-dessus de la porte bouchée	31.05.16	C.C.
IMG9685	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie au-dessus de la porte bouchée : l'enduit accueillant l'UD20 recouvre le décor de corbeaux feints (UD10)	31.05.16	C.C.
IMG9686	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Décor de corbeau feint, au niveau duquel une seule couche picturale a été identifiée : UD10	31.05.16	C.C.
IMG9687	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Décor de corbeau feint, au niveau duquel une seule couche picturale a été identifiée : UD10	31.05.16	C.C.
IMG9689	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie côté sud du mur : UD10 (draperies jaunes avec liseré noir) < UD20 (bande verticale rouge)	31.05.16	C.C.
IMG9693	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie côté sud du mur : UD10 (draperies jaunes avec liseré noir) < UD20 (bande verticale rouge)	31.05.16	C.C.
IMG9695	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie côté nord du mur : UD10 (liserés noirs) < UD20 (couche rouge)	31.05.16	C.C.
IMG9696	Niveau 2, 2.8, mur ouest parement est	Détail de la stratigraphie côté nord du mur : UD10 (liserés noirs) < UD20 (couche rouge)	31.05.16	C.C.
IMG9697	Niveau 2, loggia, aile sud, mur sud parement nord	UD9 au niveau du piédroit de la porte vers la salle 2.8 : le badigeon accueillant le décor en grisaille est appliqué sur un enduit beige	31.05.16	C.C.
IMG9698	Niveau 2, loggia, aile sud, mur sud parement nord	UD9 : le badigeon accueillant le décor en grisaille est ici appliqué directement sur l'UD14	31.05.16	C.C.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
IMG9699	Niveau 1, 1.8, mur sud parement nord	Piédroit d'une ouverture ou niche aujourd'hui murée	31.05.16	C.C.
IMG9701	Niveau 1, 1.8, mur sud parement nord	Piédroit d'une ouverture ou niche aujourd'hui murée	31.05.16	C.C.
IMG9704	Niveau 1, 1.8, mur sud parement nord	Piédroit d'une ouverture ou niche aujourd'hui murée, embrasement : détail de l'enduit formant in ébrasement interne	31.05.16	C.C.
IMG9708	Niveau 1, 1.8, mur sud parement nord	Piédroit d'une ouverture ou niche aujourd'hui murée, embrasement : fragment de métal fiché dans le bloc inférieur	31.05.16	C.C.
IMG9710	Niveau 1, 1.8, mur sud parement nord	Piédroit d'une ouverture ou niche aujourd'hui murée, embrasement : fragment de métal fiché dans le bloc inférieur	31.05.16	C.C.
IMG9712	Niveau 1, 1.13, archère-canonnière sud-ouest	Enduit de type UD3 et badigeon blanc au niveau du petit ressaut en briques, en partie arraché	01.06.16	C.C.
IMG9717	Niveau 1, 1.13, archère-canonnière sud-ouest	Vue générale	01.06.16	C.C.
IMG9720	Niveau 1, 1.28, logis nord : petite tourrelle accolée à la tour en fer à cheval	Portion de mur au revers de la tour : enduit de type UD3 recouvert de plusieurs badigeons blancs puis d'une couche de plâtre	01.06.16	C.C.
IMG9722	Niveau 1, 1.28, logis nord : petite tourrelle accolée à la tour en fer à cheval	A même la maçonnerie : enduit blanc dont les grains sont non jointifs (sable grossier et petits graviers)	01.06.16	C.C.
IMG9724	Niveau 1, oratoire 1.26, mur ouest	Enduit de type UD3 recouvert de plusieurs couches de badigeon	01.06.16	C.C.
IMG9728	Niveau 1, oratoire 1.26, fond du placard	Couches picturales rouge, bleue et verte	01.06.16	C.C.
IMG9732	Niveau 1, 1.23, mur sud parement nord	Enduit de type UD3 recouvert d'un badigeon blanc ; sous un second niveau d'enduit de chaux lissé également recouvert d'un badigeon blanc	01.06.16	C.C.
PN_0001	Mur nord du logis est, parement externe, rez-de-chaussée	Vue de détail de la césure entre la porte d'entrée et la tour nord	24.05.16	D.J.
PN_0002	Mur nord du logis est, parement externe, rez-de-chaussée	Vue d'ensemble	24.05.16	D.J.
PN_0003	Tour nord, parement externe, angle est	Archère canonnière	24.05.16	D.J.
PN_0004	Mur nord du logis est, parement externe, rez-de-chaussée	Vue de détail de la césure entre la porte d'entrée et la tour nord	24.05.16	D.J.
PN_0005	Mur nord du logis est et tour nord, parement externe	Vue de l'angle nord-ouest du logis est. L'archère-canonnière de la tour se situe au même niveau que la césure située dans le mur du logis est.	24.05.16	D.J.
PN_0006	Tour nord, parement externe, angle est	Archère-canonnière	24.05.16	D.J.
PN_0007	Tour nord, parement externe, angle est	Détail de la partie inférieure de l'archère-canonnière	24.05.16	D.J.
PN_0008	Tour nord, parement externe, angle est	Détail de la partie supérieure de l'archère-canonnière	24.05.16	D.J.
PN_0009	Tour nord, parement externe, angle est	Détail du soupirail	24.05.16	D.J.
PN_0010	Tour nord, parement externe, angle est	Vue d'ensemble	24.05.16	D.J.
PN_0011	Tour nord, parement externe, angle ouest	Vue d'ensemble	24.05.16	D.J.
PN_0012	Bâtiment nord-ouest, mur nord, premier niveau, parement externe	Vue d'ensemble	24.05.16	D.J.
PN_0013	Échauguette nord-ouest, face nord, parement externe	Vue d'ensemble	24.05.16	D.J.
PN_0014	Logis est, RDC, 0.11	Porte donnant sur la tour d'escalier	24.05.16	D.J.
PN_0015	Tour d'escalier, RDC	Porte donnant sur la pièce 0.11	24.05.16	D.J.
PN_0016	Tour d'escalier, RDC	Porte donnant sur la pièce 0.12	24.05.16	D.J.
PN_0017	Logis est, RDC, 0.11	Détail des boiseries sous la baie nord	24.05.16	D.J.
PN_0018	Tour nord, RDC, 0.12	Embrasement d'une archère de flanquement bouchée, située dans l'angle sud-ouest de la tour.	24.05.16	D.J.
PN_0019	Tour nord, RDC, 0.12	Vue du diverticule menant à la tour d'escalier	24.05.16	D.J.
PN_0020	Tour d'escalier, RDC	Détail des congés de la porte donnant accès à la pièce 0.11	24.05.16	D.J.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
PN_0021	Tour d'escalier, RDC	Détail du tableau nord de la porte donnant accès à la pièce 0.11	24.05.16	D.J.
PN_0022	Tour d'escalier, RDC	Détail du linteau de la porte donnant accès à la pièce 0.12	24.05.16	D.J.
PN_0023	Tour d'escalier, RDC	Détail du linteau de la porte donnant accès à la pièce 0.12	24.05.16	D.J.
PN_0024	Tour d'escalier, RDC	Porte donnant accès à la pièce 0.12	24.05.16	D.J.
PN_0025	Logis est, RDC, mur ouest	Vue des portes nord-ouest, donnant sur la pièce 0.10	24.05.16	D.J.
PN_0026	Logis est, RDC, mur ouest	Détail du linteau de la porte nord, donnant sur la pièce 0.10	24.05.16	D.J.
PN_0027	Logis est, RDC, mur ouest	Détail des congés de la porte nord, donnant sur la pièce 0.10	24.05.16	D.J.
PN_0028	Logis est, RDC, mur ouest	Détail des boiseries de la porte nord, donnant sur la pièce 0.10	24.05.16	D.J.
PN_0029	Logis est, RDC, mur ouest	Détail du linteau de la porte sud, donnant sur la pièce 0.10	24.05.16	D.J.
PN_0030	Logis est, RDC, mur ouest	Détail des congés de la porte sud, donnant sur la pièce 0.10	24.05.16	D.J.
PN_0031	Logis est, RDC, mur ouest	Détail du blason ornant le linteau de la porte sud, donnant accès à la pièce 0.10	24.05.16	D.J.
PN_0032	Galerie est, RDC	Clé pendante de la voûte nord	24.05.16	D.J.
PN_0033	Galerie est, RDC	Clé pendante de la voûte nord, détail	24.05.16	D.J.
PN_0034	Galerie est, RDC	Clé pendante de la voûte médiane	24.05.16	D.J.
PN_0035	Galerie est, RDC	Clé pendante de la voûte médiane, détail	24.05.16	D.J.
PN_0036	Galerie est, RDC	Clé pendante de la voûte sud	24.05.16	D.J.
PN_0037	Galerie est, RDC	Clé pendante de la voûte sud, détail	24.05.16	D.J.
PN_0038	Intersection des galeries est et sud, RDC	Clé pendante de la voûte	24.05.16	D.J.
PN_0039	Intersection des galeries est et sud, RDC	Clé pendante de la voûte, détail	24.05.16	D.J.
PN_0040	Galerie sud, RDC	Clé pendante de la voûte est	24.05.16	D.J.
PN_0041	Galerie sud, RDC	Clé pendante de la voûte est, détail	24.05.16	D.J.
PN_0042	Galerie sud, RDC	Clé pendante de la voûte médiane	24.05.16	D.J.
PN_0043	Galerie sud, RDC	Clé pendante de la voûte médiane, détail	24.05.16	D.J.
PN_0044	Galerie sud, RDC	Clé pendante de la voûte ouest	24.05.16	D.J.
PN_0045	Galerie sud, RDC	Clé pendante de la voûte ouest, détail	24.05.16	D.J.
PN_0046	Logis est, RDC, 0.10	Embrasement de la porte nord	24.05.16	D.J.
PN_0047	Logis est, RDC, mur ouest, 0.08	Vue de la porte donnant sur la galerie est, parement externe	24.05.16	D.J.
PN_0048	Logis est, RDC, mur ouest, 0.08	Détail du linteau de la porte donnant sur la galerie est	24.05.16	D.J.
PN_0049	Logis est, RDC, mur ouest, 0.08	Détail du linteau de la porte donnant sur la galerie est	24.05.16	D.J.
PN_0050	Logis est, RDC, mur ouest, 0.08	Détail du linteau de la porte donnant sur la galerie est	24.05.16	D.J.
PN_0051	Logis est, RDC, mur ouest, 0.08	Détail des congés de la porte donnant sur la galerie est	24.05.16	D.J.
PN_0052	Logis est, RDC, 0.08	Vue d'ensemble de la cheminée	24.05.16	D.J.
PN_0053	Logis est, RDC, 0.08	Détail du manteau de la cheminée, côté ouest	24.05.16	D.J.
PN_0054	Logis est, RDC, 0.08	Détail de la base du piédroit est de la cheminée	24.05.16	D.J.
PN_0055	Logis est, RDC, 0.08	Vue de la cuisinière en fer et faïence	24.05.16	D.J.
PN_0056	Logis est, RDC, 0.08	Porte communiquant avec la pièce 0.10	24.05.16	D.J.
PN_0057	Logis est, RDC, 0.08	Détail de l'appui de la baie ouest	24.05.16	D.J.
PN_0058	Logis est, RDC, 0.08	Portes donnant accès aux pièces 0.07, à gauche, et 0.05, à droite	24.05.16	D.J.
PN_0059	Logis sud, RDC, 0.05	Baie est	24.05.16	D.J.
PN_0060	Logis sud, RDC, 0.05	Mur est et sa cheminée	24.05.16	D.J.
PN_0061	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Vue de la porte donnant sur la pièce 0.05 du logis sud	24.05.16	D.J.
PN_0062	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Détail du linteau de la porte donnant accès à la pièce 0.05 du logis sud	24.05.16	D.J.
PN_0063	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Détail des piédroits de la porte donnant accès à la pièce 0.05 du logis sud	24.05.16	D.J.
PN_0064	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Vue de la fruitière, côté nord	24.05.16	D.J.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
PN_0065	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Vue de la fruitière, côté sud	24.05.16	D.J.
PN_0066	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Détail des placards aménagés dans l'embrasure de la baie sud	24.05.16	D.J.
PN_0067	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Détail de l'embrasure de la baie sud, tableau est	24.05.16	D.J.
PN_0068	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Porte donnant accès à la petite pièce située dans l'angle nord-ouest de la tour	24.05.16	D.J.
PN_0069	Logis sud, RDC, 0.05	Mur ouest avec ses boiseries et un possible emplacement de miroir	24.05.16	D.J.
PN_0070	Grosse tour ronde, RDC, 0.06	Vue de la baie éclairant le petit réduit située à l'angle nord-ouest de la grosse tour ronde. Parement externe.	24.05.16	D.J.
PN_0071	Logis sud, RDC, 0.05	Détail de l'embrasure de la baie ouest, tableau ouest, avec un bloc en remploi.	24.05.16	D.J.
PN_0072	Logis sud, RDC, 0.04	Porte donnant sur la galerie sud, parement externe	24.05.16	D.J.
PN_0073	Logis sud, RDC, 0.04	Détail des congés de la porte donnant sur la galerie sud	24.05.16	D.J.
PN_0074	Logis sud, RDC, 0.04	Détail des congés de la porte donnant sur la galerie sud	24.05.16	D.J.
PN_0075	Logis sud, RDC, 0.04	Détail des congés de la porte donnant sur la galerie sud	24.05.16	D.J.
PN_0076	Logis sud, RDC, 0.04	Détail du linteau de la porte donnant sur la galerie sud	24.05.16	D.J.
PN_0077	Logis sud, RDC, 0.03	Mur est et sa cheminée	24.05.16	D.J.
PN_0078	Logis sud, RDC, 0.03	Détail de la cheminée	24.05.16	D.J.
PN_0079	Logis sud, RDC, 0.03	Vue de l'arc de décharge situé sous l'escalier de la pièce 0.01	24.05.16	D.J.
PN_0080	Logis sud, RDC, 0.02	Détail du passage situé entre les pièces 0.02 et 0.03	24.05.16	D.J.
PN_0081	Logis sud, RDC, 0.02	Mur sud, parement interne	24.05.16	D.J.
PN_0082	Logis sud, RDC, 0.02	Détail de la tringle à rideaux, côté nord	24.05.16	D.J.
PN_0083	Logis sud, RDC, 0.02	Détail de la tringle à rideaux, côté sud	24.05.16	D.J.
PN_0084	Logis sud, RDC, 0.02	Cheminée d'angle	24.05.16	D.J.
PN_0085	Logis sud, RDC, 0.02	Détail de la cheminée d'angle	24.05.16	D.J.
PN_0086	Logis sud, RDC, 0.02	Mur ouest, détail de papier peint antérieur au recloisonnement	24.05.16	D.J.
PN_0087	Logis sud, RDC, 0.01	Porte donnant accès à la pièce 0.02	24.05.16	D.J.
PN_0088	Logis sud, RDC, 0.01	Vestiges de polychromie sur l'intrados de la porte donnant accès à la pièce 0.02	24.05.16	D.J.
PN_0089	Logis sud, RDC, 0.01	Baie du mur ouest	24.05.16	D.J.
PN_0090	Logis sud, RDC, 0.01	Détail du piédroit est de la porte donnant accès à la pièce 0.02	24.05.16	D.J.
PN_0091	Logis sud, RDC, 0.01	Arrachement visible sur le mur nord, parement interne	24.05.16	D.J.
PN_0092	Logis sud, RDC, 0.01	Détail de la rampe d'escalier	24.05.16	D.J.
PN_0093	Logis sud, RDC, 0.02	Canaux de chauffe aménagés sous le plancher de la pièce	24.05.16	D.J.
PN_0094	Galerie sud, parement externe	Vue d'ensemble	25.05.16	D.J.
PN_0095	Galerie est, RDC	Vue du parement externe du mur ouest	25.05.16	D.J.
PN_0096	Galerie est	Vue du parement externe du mur ouest	25.05.16	D.J.
PN_0097	Galerie sud, RDC	Détail de la reprise de la voûte médiane	25.05.16	D.J.
PN_0098	Galerie sud, RDC	Porte condamnée, donnant sous l'escalier de la pièce 0.01	25.05.16	D.J.
PN_0099	Galerie sud, RDC	Détail du linteau de la porte condamnée donnant sous l'escalier de la pièce 0.01	25.05.16	D.J.
PN_0100	Galerie sud, RDC	Détail des congés de la porte condamnée, donnant sous l'escalier de la pièce 0.01	25.05.16	D.J.
PN_0101	Galerie sud, RDC	Détail des congés de la porte condamnée, donnant sous l'escalier de la pièce 0.01	25.05.16	D.J.
PN_0102	Galerie sud, RDC	Détail de la menuiserie de la porte condamnée, donnant sous l'escalier de la pièce 0.01	25.05.16	D.J.
PN_0103	Galerie sud, RDC	Voûte ouest, vue de l'est	25.05.16	D.J.
PN_0104	Galerie sud, RDC	Détail de la voûte d'ogive, angle sud-ouest	25.05.16	D.J.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
PN_0105	Galerie sud, RDC	Porte donnant accès à la pièce 0.01	25.05.16	D.J.
PN_0106	Galerie sud, RDC	Entrée ouest, tableau sud	25.05.16	D.J.
PN_0107	Galerie sud, RDC	Détail des congés de l'entrée ouest, tableau sud	25.05.16	D.J.
PN_0108	Galerie sud, RDC	Entrée ouest, tableau nord	25.05.16	D.J.
PN_0109	Galerie sud, RDC	Entrée ouest, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0110	Bâtiment sud-ouest, 1er et 2e niveaux, parement externe	Vue des baies des 1er et 2e niveaux	25.05.16	D.J.
PN_0111	Galerie sud, RDC	Détail des congés de la porte ouest	25.05.16	D.J.
PN_0112	Galerie sud, RDC	Pile séparant les travées ouest et médiane	25.05.16	D.J.
PN_0113	Galerie sud, RDC	Pile séparant les travées est et médiane	25.05.16	D.J.
PN_0114	Galerie sud, RDC	Détail de la pile séparant les travées est et médiane	25.05.16	D.J.
PN_0115	Intersection des galeries est et sud, RDC	Pile marquant l'intersection entre les galeries est et sud	25.05.16	D.J.
PN_0116	Intersection des galeries est et sud, RDC	Détail de l'aménagement maintenant la descente d'eaux pluviales	25.05.16	D.J.
PN_0117	Galerie est, RDC	Pile séparant les travées sud et médiane	25.05.16	D.J.
PN_0118	Tour d'escalier, RDC	Porte donnant accès à la galerie est	25.05.16	D.J.
PN_0119	Tour d'escalier, RDC	Détail du linteau de la porte donnant accès à la galerie est	25.05.16	D.J.
PN_0120	Tour d'escalier, RDC	Détail des congés de la porte donnant accès à la galerie est	25.05.16	D.J.
PN_0121	Tour d'escalier, RDC	Détail des congés de la porte donnant accès à la galerie est	25.05.16	D.J.
PN_0122	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.27	Porte donnant sur la galerie ouest, détruite	25.05.16	D.J.
PN_0123	Galerie sud, 1er niveau	Baie, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0124	Loggia, 1er niveau	Baie, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0125	Tour d'escalier	Articulation entre la tour d'escalier, la loggia et la galerie est ; Partie inférieure vue depuis le sud	25.05.16	D.J.
PN_0126	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.27	Porte donnant sur la galerie ouest, détruite, parement externe, et baie de la pièce 1.23	25.05.16	D.J.
PN_0127	Galerie sud, 2e niveau	Baie, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0128	Tour d'escalier et loggia, 2e niveau	Baies, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0129	Tour d'escalier	Articulation entre la tour d'escalier, la loggia et la galerie est ; Partie supérieure vue depuis le sud	25.05.16	D.J.
PN_0130	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.15	Détail des congés de la porte, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0131	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.15	Porte, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0132	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.15	Porte, parement interne, tableau sud	25.05.16	D.J.
PN_0133	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.15	Porte, parement interne, tableau sud ; détail du linteau	25.05.16	D.J.
PN_0134	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.15	Porte, parement interne, tableau sud ; détail du congé	25.05.16	D.J.
PN_0135	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.13	Piédroit est de la cheminée	25.05.16	D.J.
PN_0136	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.13	Piédroit est de la cheminée, détail du linteau	25.05.16	D.J.
PN_0137	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.13	Piédroit est de la cheminée	25.05.16	D.J.
PN_0138	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.13	Piédroit est de la cheminée, détail des congés	25.05.16	D.J.
PN_0139	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.15	Porte, parement interne, tableau nord ; détail du linteau	25.05.16	D.J.
PN_0140	Bâtiment nord-ouest, RDC, 0.15	Embrasure de la baie	25.05.16	D.J.
PN_0141	Bâtiment nord-ouest, RDC	Vue des deux baies du mur sud, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0142	Bâtiment nord-ouest, RDC	Détail du linteau de la baie ouest du mur sud	25.05.16	D.J.
PN_0143	Bâtiment nord-ouest, RDC	Baie dest du mur sud	25.05.16	D.J.
PN_0144	Bâtiment nord-ouest, RDC	Détail des congés de la baie est du mur sud	25.05.16	D.J.
PN_0145	Tour d'escalier, RDC	Porte donnant accès aux celliers par le passage piéton	25.05.16	D.J.
PN_0146	Tour d'escalier, RDC	Porte d'accès principale	25.05.16	D.J.
PN_0147	Écuries, mur nord	Vue du mur nord, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0148	Écuries, mur nord	Détail de l'anneau d'attache est	25.05.16	D.J.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
PN_0149	Écuries, mur nord	Détail de l'anneau d'attache ouest	25.05.16	D.J.
PN_0150	Écuries, RDC, pièce est	Porte-bride	25.05.16	D.J.
PN_0151	Écuries, RDC, pièce est	Vue du mur sud et de sa large porte, parement interne	25.05.16	D.J.
PN_0152	Écuries, RDC, pièce est	Encorbellement de latrines sur le mur est	25.05.16	D.J.
PN_0153	Écuries, RDC, pièce est	Encorbellement de latrines sur le mur est	25.05.16	D.J.
PN_0154	Galerie sud, 1er niveau	Porte à coussinet, donnant accès à la pièce 1.08	25.05.16	D.J.
PN_0155	Galerie sud, 1er niveau	Détail du coussinet est	25.05.16	D.J.
PN_0156	Galerie sud, 1er niveau	Détail du coussinet ouest	25.05.16	D.J.
PN_0157	Galerie sud, 1er niveau	Détail du tableau ouest de la porte à coussinet	25.05.16	D.J.
PN_0158	Bâtiment sud-ouest, 1er niveau, 1.04	Vue du mur ouest et de sa baie	25.05.16	D.J.
PN_0159	Bâtiment sud-ouest, 1er niveau, 1.04	Détail du piédroit sud de la baie, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0160	Bâtiment sud-ouest, 1er niveau, 1.05	Mur ouest et sa baie	25.05.16	D.J.
PN_0161	Tour carrée sud-ouest, 1er niveau, 1.06	Cheminée d'angle	25.05.16	D.J.
PN_0162	Logis sud, 1er niveau, 1.08	Détail du parement interne du mur sud ; Piédroit d'une baie ou d'une niche dont l'ébrasement se situe à l'est.	25.05.16	D.J.
PN_0163	Logis sud, 1er niveau, 1.08	Mur est et sa cheminée	25.05.16	D.J.
PN_0164	Logis sud, 1er niveau, 1.08	Détail de la cheminée	25.05.16	D.J.
PN_0165	Logis sud, 1er niveau, 1.09	Vue du mur sud et de sa baie	25.05.16	D.J.
PN_0166	Logis sud, 1er niveau, 1.12	Vue du mur est et de sa cheminée	25.05.16	D.J.
PN_0167	Logis sud, 1er niveau, 1.12	Détail de la cheminée	25.05.16	D.J.
PN_0168	Logis sud, 1er niveau, 1.12	Vue de la porte donnant accès à la grosse tour ronde	25.05.16	D.J.
PN_0169	Logis sud, 1er niveau, 1.12	Détail des congés de la porte donnant accès à la grosse tour ronde	25.05.16	D.J.
PN_0170	Logis sud, 1er niveau, 1.12	Vue des baies sud	25.05.16	D.J.
PN_0171	Logis sud, 1er niveau, 1.12	Vue des baies sud	25.05.16	D.J.
PN_0172	Logis sud, 1er niveau, 1.12	Consoles situées dans les cabinets de toilette (?) des pièces 1.12 et 1.11	25.05.16	D.J.
PN_0173	Logis sud, 1er niveau, 1.12	Vue de la porte donnant accès à la grosse tour ronde	25.05.16	D.J.
PN_0174	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Vue de la canonnière de flanquement, située dans l'angle de la grosse tour ronde et du logis sud, parement externe	25.05.16	D.J.
PN_0175	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Vue de la porte donnant sur le logis sud et de la canonnière de flanquement, parement interne	25.05.16	D.J.
PN_0176	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Vue de la baie sud	25.05.16	D.J.
PN_0177	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Clé de voûte	25.05.16	D.J.
PN_0178	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Archère-canonnière ouest, parement interne	25.05.16	D.J.
PN_0179	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Porte donnant accès aux latrines	25.05.16	D.J.
PN_0180	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Archère-canonnière est, parement interne	25.05.16	D.J.
PN_0181	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Archère canonnière est, parement interne	25.05.16	D.J.
PN_0182	Grosse tour ronde sud-est, 1er niveau	Vue de la cheminée	25.05.16	D.J.
PN_0183	Logis est, 1er niveau, 1.15	Vue du voûtement de la pièce	25.05.16	D.J.
PN_0184	Logis est, 1er niveau, 1.16	Vue du mur nord et de sa cheminée	25.05.16	D.J.
PN_0185	Logis est, 1er niveau, 1.17	Vue du mur sud et de sa baie	25.05.16	D.J.
PN_0186	Logis est, 1er niveau, 1.18	Aménagement de l'évacuation d'un poêle dans l'embrasement de la baie est	25.05.16	D.J.
PN_0187	Logis est, 1er niveau, 1.19	Vue de la cheminée d'angle	25.05.16	D.J.
PN_0188	Logis est, 1er niveau, 1.19	Détail du meuble du cabinet de toilette (?)	25.05.16	D.J.
PN_0189	Tour d'escalier, 1er niveau	Porte donnant accès à la pièce 1.19	25.05.16	D.J.
PN_0190	Tour d'escalier, 1er niveau	Porte donnant accès à la pièce 1.21	26.05.16	D.J.
PN_0191	Tour nord, 1er niveau	Mur est, avec les vestiges d'une ancienne baie au nord	26.05.16	D.J.
PN_0192	Tour nord, 1er niveau	Vue des baies	26.05.16	D.J.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
PN_0193	Tour nord, 1er niveau	Vue de la porte donnant accès à la tour d'escalier	26.05.16	D.J.
PN_0194	Tour nord, 1er niveau	Porte donnant accès à la loggia (pièce 1.28)	26.05.16	D.J.
PN_0195	Tour nord, 1er niveau	Détail des congés de la porte donnant accès à la loggia	26.05.16	D.J.
PN_0196	Tour nord, 1er niveau	Détail du linteau de la porte donnant accès à la loggia	26.05.16	D.J.
PN_0197	Tour nord, 1er niveau	Détail du piédroit nord de la porte donnant accès à la loggia	26.05.16	D.J.
PN_0198	Loggia, 1er niveau	Vue de la porte donnant accès à la pièce 1.23	26.05.16	D.J.
PN_0199	Loggia, 1er niveau	Détails des congés de la porte donnant accès à la pièce 1.23	26.05.16	D.J.
PN_0200	Loggia, 1er niveau	Porte donnant accès à l'ancienne tourelle d'escalier ouest de la tour nord	26.05.16	D.J.
PN_0201	Loggia, 1er niveau	Détail des congés de la porte donnant accès à l'ancienne tourelle d'escalier ouest de la tour nord	26.05.16	D.J.
PN_0202	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.24	Boiseries de la baie nord	26.05.16	D.J.
PN_0203	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.24	Cheminée du mur est	26.05.16	D.J.
PN_0204	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.27	Vue de la voûte en berceau	26.05.16	D.J.
PN_0205	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.26	Croisée d'ogives	26.05.16	D.J.
PN_0206	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.26	Clé de voûte de la croisée d'ogives	26.05.16	D.J.
PN_0207	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.26	Clé de voûte de la croisée d'ogives	26.05.16	D.J.
PN_0208	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.26	Clé de voûte de la croisée d'ogives	26.05.16	D.J.
PN_0209	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.26	Placard mural	26.05.16	D.J.
PN_0210	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.25	Porte donnant accès à la pièce 1.26	26.05.16	D.J.
PN_0211	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.25	Détail du linteau de la porte donnant accès à la pièce 1.26	26.05.16	D.J.
PN_0212	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.25	Détail des congés de la porte donnant accès à la pièce 1.26	26.05.16	D.J.
PN_0213	Bâtiment nord-ouest, 1er niveau, 1.25	Cheminée le long du mur ouest	26.05.16	D.J.
PN_0214	Tour nord, 2e niveau, 2.15	Vue de la cuisinière en fonte	26.05.16	D.J.
PN_0215	Tour nord, 2e niveau, 2.15	Détail de la cuisinière en fonte	26.05.16	D.J.
PN_0216	Tour nord, 2e niveau, 2.16	Détail du linteau de la porte donnant accès à la tourelle d'escalier ouest de la tour nord	26.05.16	D.J.
PN_0217	Tour nord, 2e niveau, 2.16	Détail des congés de la porte donnant accès à la tourelle d'escalier ouest de la tour nord	26.05.16	D.J.
PN_0218	Tour nord, 2e niveau, 2.16	Baie et sa menuiserie située dans la tourelle d'escalier ouest de la tour nord	26.05.16	D.J.
PN_0219	Tour d'escalier, 2e niveau	Porte donnant accès à la pièce 2.15	26.05.16	D.J.
PN_0220	Tour d'escalier, 2e niveau	Porte donnant accès à la pièce 2.17	26.05.16	D.J.
PN_0221	Tour d'escalier, 2e niveau	Détail des congés de la porte donnant accès à la pièce 2.15	26.05.16	D.J.
PN_0222	Tour d'escalier, 2e niveau	Détail des congés de la porte donnant accès à la pièce 2.17	26.05.16	D.J.
PN_0223	Tour d'escalier, 2e niveau	Détail du linteau de la porte donnant accès à la pièce 2.17	26.05.16	D.J.
PN_0224	Tour d'escalier, 2e niveau	Corbeau soutenant les marches de la tour d'escalier	26.05.16	D.J.
PN_0225	Loggia, 2e niveau, 2.17	Mur nord	26.05.16	D.J.
PN_0226	Tour nord, 2e niveau, 2.15	Détail de la baie recoupée	26.05.16	D.J.
PN_0227	Tour d'escalier, 2e niveau	Porte donnant accès à la galerie est	26.05.16	D.J.
PN_0228	Tour d'escalier, 2e niveau	Détail des congés de la porte donnant accès à la galerie est	26.05.16	D.J.
PN_0229	Galerie est, 2e niveau	Vue de la porte donnant accès à la tour d'escalier	26.05.16	D.J.
PN_0230	Galerie est, 2e niveau	Détail du mur nord	26.05.16	D.J.
PN_0231	Galerie est, 2e niveau	Détail du mur nord	26.05.16	D.J.
PN_0232	Galerie est, 2e niveau	Angle nord-ouest de la galerie	26.05.16	D.J.
PN_0233	Galerie est, 2e niveau	Portes donnant accès à la pièce 2.11	26.05.16	D.J.
PN_0234	Galerie est, 2e niveau	Détail du linteau de la porte ouest donnant accès à la pièce 2.11	26.05.16	D.J.
PN_0235	Galerie est, 2e niveau	Détail des piédroits de la porte ouest donnant accès à la pièce 2.12	26.05.16	D.J.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
PN_0236	Galerie est, 2e niveau	Vue du mur est de la galerie	26.05.16	D.J.
PN_0237	Galerie est, 2e niveau	Vue du mur ouest de la galerie	26.05.16	D.J.
PN_0238	Logis est, 2e niveau, 2.13	Vue du mur sud	26.05.16	D.J.
PN_0239	Logis est, 2e niveau, 2.13	Vue du mur ouest	26.05.16	D.J.
PN_0240	Logis est, 2e niveau, 2.13	Entraits situés à la jonction entre la tour nord et la tour d'escalier	26.05.16	D.J.
PN_0241	Logis est, 2e niveau, 2.13	Tourelle d'escalier est de la tour d'escalier, parement externe	26.05.16	D.J.
PN_0242	Logis est, 2e niveau, 2.14	Vue de la canonnière de la grosse tour ronde sud-est, parement externe	26.05.16	D.J.
PN_0243	Tourelle est, parement externe, face nord	Vue d'ensemble	27.05.16	D.J.
PN_0244	Tourelle est, parement externe, face nord	Détail de l'archère-canonnière	27.05.16	D.J.
PN_0245	Logis est, mur est, parement externe	Vue de la baie ancienne située au sud	27.05.16	D.J.
PN_0246	Logis est, mur est, parement externe	Vue de la baie ancienne, située au nord	27.05.16	D.J.
PN_0247	Grosse tour ronde sud-est, parement externe, faces ouest et sud	Vue d'ensemble	27.05.16	D.J.
PN_0248	Grosse tour ronde sud-est, parement externe, faces ouest et sud	Archère-canonnière ouest, 1er niveau	27.05.16	D.J.
PN_0249	Logis sud, RDC, parement externe	Porte donnant sur le vestibule 0.04	27.05.16	D.J.
PN_0250	Écuries, mur sud, parement externe	Porte donnant sur la pièce est du RDC	27.05.16	D.J.
PN_0251	Écuries, mur sud, parement externe	Porte donnant sur la pièce ouest du RDC	27.05.16	D.J.
PN_0252	Logis est, 2e niveau, 2.14	Canonnière de la grosse tour ronde, parement externe	27.05.16	D.J.
PN_0253	Logis est, 2e niveau, 2.14	Canonnière de la grosse tour ronde, parement externe	27.05.16	D.J.
PN_0254	Logis est, 2e niveau, 2.14	Vue d'ensemble du dégagement	27.05.16	D.J.
PN_0255	Logis est, 2e niveau, 2.14	Vue de détail de l'arrière du conduit de cheminée de la pièce 2.13	27.05.16	D.J.
PN_0256	Logis est, 2e niveau, 2.14	Vue du parement nord du mur refermant la tourelle est	27.05.16	D.J.
PN_0257	Logis est, 2e niveau, 2.14	Mur refermant la tourelle est	27.05.16	D.J.
PN_0258	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Vue des portes donnant sur la galerie est	27.05.16	D.J.
PN_0259	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Mur sud et la trace de cloison	27.05.16	D.J.
PN_0260	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Vue des deux baies sud	27.05.16	D.J.
PN_0261	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Vue de la baie sud-est	27.05.16	D.J.
PN_0262	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Détail des congés de la baie sud est	27.05.16	D.J.
PN_0263	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Porte donnant accès à la grosse tour ronde	27.05.16	D.J.
PN_0264	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Détail des congés de la porte donnant accès à la grosse tour ronde	27.05.16	D.J.
PN_0265	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Porte donnant accès à la grosse tour ronde	27.05.16	D.J.
PN_0266	Grosse tour ronde, 2e niveau	Porte donnant accès au logis sud	27.05.16	D.J.
PN_0267	Grosse tour ronde, 2e niveau	Vue de la porte donnant accès au logis sud et de la canonnière	27.05.16	D.J.
PN_0268	Grosse tour ronde, 2e niveau	Vue de l'embrasure interne de la canonnière de flanquement	27.05.16	D.J.
PN_0269	Grosse tour ronde, 2e niveau	Vue de la porte donnant accès aux latrines	27.05.16	D.J.
PN_0270	Grosse tour ronde, 2e niveau	Vue de la porte donnant accès aux latrines et de la baie est	27.05.16	D.J.
PN_0271	Grosse tour ronde, 2e niveau	Vue de l'arrachement de la cheminée	27.05.16	D.J.
PN_0272	Grosse tour ronde, 2e niveau	Détail des congés de la porte donnant accès aux latrines	27.05.16	D.J.
PN_0273	Grosse tour ronde, 2e niveau	Intérieur des latrines	27.05.16	D.J.
PN_0274	Grosse tour ronde, 2e niveau	Détail de l'embrasure interne de la canonnière	27.05.16	D.J.
PN_0275	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Vue de la porte donnant accès à la grosse tour ronde	27.05.16	D.J.
PN_0276	Logis sud, 2e niveau, 2.11	Mur est	27.05.16	D.J.
PN_0277	Logis est, RDC, 0.08	Base du piédroit de la descente de cave	27.05.16	D.J.
PN_0278	Logis est, RDC, 0.08	Vue de la cave	27.05.16	D.J.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
PN_0279	Logis est, RDC, 0.08	Vue de la cave	27.05.16	D.J.
PN_0280	Logis est, RDC, 0.08	Vue zénithale de l'escalier menant à la cave	27.05.16	D.J.
PN_0281	Logis sud, 2e niveau, 2.08	Mur ouest et sa porte à coussinets	27.05.16	D.J.
PN_0282	Logis sud, 2e niveau, 2.08	Mur ouest, détail du coussinet sud de la porte	27.05.16	D.J.
PN_0283	Logis sud, 2e niveau, 2.08	Mur sud	27.05.16	D.J.
PN_0284	Logis sud, 2e niveau, 2.08	Mur nord	27.05.16	D.J.
PN_0285	Logis sud, 2e niveau, 2.08	Mur est et sa cheminée	27.05.16	D.J.
PN_0286	Logis sud, 2e niveau, 2.08	Intrados de l'arrière-voussure de la baie sud	27.05.16	D.J.
PN_0287	Galerie sud, 2e niveau	Porte ouest de la pièce 2.08	27.05.16	D.J.
PN_0288	Galerie sud, 2e niveau	Détail des congés de la porte ouest de la pièce 2.08	27.05.16	D.J.
PN_0289	Galerie sud, 2e niveau	Porte donnant accès à la pièce 2.05	27.05.16	D.J.
PN_0290	Galerie sud, 2e niveau	Détail du linteau de la porte donnant accès à la pièce 2.05	27.05.16	D.J.
PN_0291	Galerie sud, 2e niveau	Détail des congés de la porte 2.05	27.05.16	D.J.
PN_0292	Galerie sud, 2e niveau	Détail de la jonction entre le mur est du bâtiment sud-ouest et le mur sud du logis sud	27.05.16	D.J.
PN_0293	Tour carrée sud-ouest, 2e niveau, 2.01	Cheminée d'angle	27.05.16	D.J.
PN_0294	Tour nord, 3e niveau	Porte donnant accès au 3e niveau de la tour nord, parement interne	31.05.16	D.J.
PN_0295	Tour d'escalier, 3e niveau	Porte donnant accès à la terrasse, au-dessus de la loggia	31.05.16	D.J.
PN_0296	Tour d'escalier, 3e niveau	Voûte de la tour d'escalier	31.05.16	D.J.
PN_0297	Tour d'escalier, 3e niveau	Porte donnant accès à la tourelle est de la tour d'escalier	31.05.16	D.J.
PN_0298	Tour d'escalier, 3e niveau	Détail du sommet de la vis	31.05.16	D.J.
PN_0299	Tour d'escalier, 3e niveau	Détail des congés de la porte donnant sur la tourelle d'escalier est de la tour d'escalier	31.05.16	D.J.
PN_0300	Tour d'escalier, 3e niveau	Sommet de la vis de la tourelle d'escalier est de la tour d'escalier	31.05.16	D.J.
PN_0301	Tour d'escalier, 3e niveau	Porte donnant sur le sommet de la tour escalier	31.05.16	D.J.
PN_0302	Tour d'escalier, 4e niveau	Dépôt des anciennes tuiles au sommet de la tour d'escalier (pigeonnier)	31.05.16	D.J.
PN_0303	Tour d'escalier, 3e niveau	Vue zénithale de l'escalier de la tourelle est de la tour d'escalier	31.05.16	D.J.
PN_0304	Grosse tour ronde sud-est, 3e niveau	Vue des baies sud et des créneaux rebouchés	31.05.16	D.J.
PN_0305	Tourelle d'escalier de la grosse tour ronde sud-est	Porte donnant sur le troisième niveau	31.05.16	D.J.
PN_0306	Tourelle d'escalier de la grosse tour ronde sud-est	Vue zénithale de l'escalier	31.05.16	D.J.
PN_0307	Tourelle d'escalier de la grosse tour ronde sud-est	Vue de la porte de service donnant sur le toit	31.05.16	D.J.
PN_0308	Tourelle d'escalier de la grosse tour ronde sud-est	Vue de la porte de service donnant sur le toit	31.05.16	D.J.
PN_0309	Écuries, RDC, pièce ouest	Vue des box depuis l'est	01.06.16	D.J.
PN_0310	Écuries, RDC, pièce ouest	Vue des box depuis le nord-est	01.06.16	D.J.
PN_0311	Écuries, RDC, pièce ouest	Grille en fer forgé	01.06.16	D.J.
PN_0312	Écuries, RDC, pièce ouest	Porte-bride	01.06.16	D.J.
PN_0313	Écuries, RDC, pièce ouest	Détail de la grille en fer forgé	01.06.16	D.J.
PN_0314	Écuries, RDC, pièce ouest	Porte communicant avec la pièce est, à l'extrémité nord du mur de refend	01.06.16	D.J.
PN_0315	Échauguette nord-ouest	Partie inférieure de la face sud, parement externe	01.06.16	D.J.
PN_0316	Cour ouest	Vue d'ensemble de la pompe à eau	01.06.16	D.J.
PN_0317	Cour ouest	Détail de la pompe à eau	01.06.16	D.J.
PN_0318	Pavillon nord-ouest	Coffre à charbon	01.06.16	D.J.

N°	Localisation	Description	Date	Auteur
PN_0319	Écuries, 1er niveau	Vue du parement externe du mur ouest de la grosse tour carrée sud-ouest	01.06.16	D.J.
PN_0320	Écuries, 1er niveau	Vue du parement externe du mur ouest de la grosse tour carrée sud-ouest	01.06.16	D.J.
PN_0321	Logis est, RDC, 0.07	Vue de la porte percée dans la tourelle est	01.06.16	D.J.
PN_0322	Logis est, caves	Raccord entre la maçonnerie de la tour d'escalier et l'entrée de la cave	01.06.16	D.J.
PN_0323	Logis est, caves	Raccord entre l'escalier de la tour d'escalier et celui de la descente de cave	01.06.16	D.J.
PN_0324	Logis est, caves	Porte donnant accès à la cave de la tour nord	01.06.16	D.J.
PN_0325	Logis est, caves	Vue des portes de la cave de la tour nord et du logis est	01.06.16	D.J.
PN_0326	Tour nord, caves	Angle sud-ouest de la cave, vestiges d'une ancienne porte	01.06.16	D.J.
PN_0327	Tour nord, caves	Angle sud-ouest de la cave, vestiges d'une ancienne porte	01.06.16	D.J.
PN_0328	Tour nord, caves	Angle sud-ouest de la cave, vestiges d'une ancienne porte	01.06.16	D.J.
PN_0329	Tour nord, caves	Vue du mur nord	01.06.16	D.J.
PN_0330	Tour nord, caves	Placard mural, aménagé dans le mur est	01.06.16	D.J.
PN_0331	Logis est, caves	Vue du soupirail nord	01.06.16	D.J.
PN_0332	Logis est, caves	Mur nord, ancienne baie	01.06.16	D.J.
PN_0333	Logis est, caves	Mur ouest	01.06.16	D.J.
PN_0334	Logis est, caves	Mur est, soupirail	01.06.16	D.J.
PN_0335	Logis est, caves	Cellier, vue du nord	01.06.16	D.J.
PN_0336	Logis est, caves	Tableau sud de l'embrasure de la porte de la descente de cave	01.06.16	D.J.
PN_0337	Tour d'escalier, 1er niveau	Passage donnant accès à la galerie est	01.06.16	D.J.
PN_0338	Logis est, 2e niveau, 2.13	Extrémité d'entrants se prolongeant vers la tour nord	01.06.16	D.J.
PN_0339	Logis est, 2e niveau, 2.13	Extrémité d'entrants se prolongeant vers la tour nord	01.06.16	D.J.
PN_0340	Logis est, 2e niveau, 2.13	Extrémité d'entrants se prolongeant vers la tour nord	01.06.16	D.J.
PN_0341	Grosse tour ronde sud-est	Parement externe, face nord	02.06.16	D.J.
PN_0342	Tourelle est	Parement externe, face sud	02.06.16	D.J.
PN_0343	Grosse tour ronde sud-est	Détail de l'encorbellement des latrines du 2e niveau	02.06.16	D.J.
PN_0344	Grosse tour ronde sud-est	Vue en contre-plongée des latrines du 2e niveau	02.06.16	D.J.
PN_0345	Grosse tour ronde sud-est	Parement externe, face est, détail de l'archère-canonnière	02.06.16	D.J.
PN_0346	Logis sud	Parement externe du mur sud	02.06.16	D.J.
PN_0347	Galerie sud, RDC	Détail de la voûte médiane	02.06.16	D.J.
PN_0348	Galerie sud, RDC	Pile séparant les travées ouest et médiane, face sud	02.06.16	D.J.